

RÉFÉRENTIELS DU DIPLÔME

RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

I - CONTEXTE PROFESSIONNEL

I.1 - Domaine d'intervention

Le titulaire du Brevet Professionnel Métiers de la pierre est un professionnel hautement qualifié, capable de produire et d'animer une équipe de la fabrication à la mise en œuvre. Il exerce son métier dans les entreprises du bâtiment ou des carrières et matériaux. Dans le bâtiment, il peut intervenir dans les entreprises spécialisées dans la restauration de monuments historiques.

Il contribue ainsi à la construction, à la rénovation et à la restauration d'ouvrages de toute nature où ses compétences sont requises : maisons, immeubles collectifs, bureaux, bâtiments industriels et commerciaux, « ouvrages du patrimoine » relevant du secteur public comme du secteur privé, ainsi que dans le domaine du funéraire.

I.2 - Secteur d'activité économique

Le secteur d'activité économique regroupe des entreprises dans les domaines suivants :

- L'extraction de la pierre
- Le travail de la pierre
- La marbrerie funéraire
- Le monument historique

Les entreprises de ce secteur sont pour une majorité des petites entreprises, bien que l'on trouve des entreprises de toute taille voire d'envergure nationale. On évalue leur nombre à 3 000 environ en France. Le nombre de salariés est de 20 000 environ. Il faut aussi prendre en compte les salariés des entreprises de construction et de rénovation du bâtiment qui emploient environ 10 000 salariés.

L'activité se situe dans l'exécution de travaux neufs mais aussi dans le cadre d'opérations de rénovation ou de restauration selon l'évolution des marchés du secteur ; dans certains cas cela comprend des travaux de démolition réalisés sous le contrôle de la hiérarchie.

La variété de l'activité est également due à la diversité des pierres utilisées, car le sol français recèle plusieurs centaines de pierres différentes : calcaires, marbrières, granits, grès....

I.3 - Place dans l'organisation de l'entreprise et conditions d'exercice de l'emploi

Le titulaire du Brevet Professionnel Métiers de la pierre exerce son activité sous les ordres de sa hiérarchie et au contact d'autres intervenants dans l'acte de construire. Il peut être en relation à l'atelier et sur le chantier avec :

- des représentants des clients et du maître d'œuvre (architectes, décorateurs, contrôleurs techniques),
- des représentants des autres corps d'état et des fournisseurs.

L'exercice de l'activité exige un certain niveau d'autonomie mais aussi le sens du travail en équipe.

L'activité est exercée en toutes circonstances dans le cadre du respect des règles de l'art relatives à la mise en œuvre des matériaux (DTU – RAGE – Normes – Avis techniques) mais aussi des règles générales et particulières de sécurité (conduite en sécurité d'engin élévateur, travail en hauteur, port des EPI ...) et plus globalement la protection collective des chantiers.

Les impératifs de qualité contraignent à un exercice permanent du contrôle du travail dans le cadre d'une démarche qualité.

Enfin, l'activité implique des déplacements liés aux chantiers selon un rythme variant avec l'importance de ceux-ci et l'organisation de l'entreprise.

II - CHAMPS D'ACTIVITÉ

Le titulaire du BP Métiers de la pierre participe aux fonctions d'organisation et préparation du travail, de fabrication et de mise en œuvre d'ouvrages, de communication et de contrôle.

Sous le contrôle de sa hiérarchie, il participe au suivi d'un projet, au processus de fabrication et à la mise en œuvre sur site.

Il possède des connaissances techniques dans les domaines :

- Des matériaux (pierre, marbre, granit, grès et composites...),
- Des matériels,
- Des réglementations d'hygiène, de sécurité et de protection environnementale,
- Des processus de fabrication et de mise en œuvre,
- Du suivi et contrôle d'une réalisation.

Il possède des connaissances culturelles :

- historiques, architecturales, artistiques...

Il intervient dans le domaine du neuf ou de la restauration :

- En atelier
- En chantier de taille de pierres, de marbrerie funéraire et de décoration

Il maîtrise :

- Les techniques et les moyens de communication (relation avec les différents acteurs, rendre compte),
- Les modes de représentations graphiques et volumiques (traditionnel et numérique),
- La chaîne numérique de la DAO à l'usinage (pour la réalisation d'éléments simples),
- L'organisation des postes de travail en sécurité et dans le respect environnemental.
- Les techniques de réalisation et de mise en œuvre d'éléments complexes en neuf et en restauration,

Encadrement, tutorat :

Dans le cadre de ses missions et le cas échéant après formation, il peut participer au tutorat et encadrer des apprenants (stagiaires, apprentis, adultes de la formation continue) en formation dans son entreprise.

Après une expérience professionnelle, il pourra reprendre ou créer une entreprise

DÉFINITIONS, ABRÉVIATIONS ET CONSTITUTIONS DES DIFFÉRENTS DOSSIERS

LES DOSSIERS

Le dossier technique comprend tous les documents, graphiques, descriptifs et normatifs, permettant la réalisation de l'étude. Il permet notamment de décrire le projet à réaliser.

Il comprend tout ou partie des renseignements suivants :

- Plans, coupe, croquis
- Les fichiers numériques
- Les photos
- Cahier des charges CCTP, CCAP
- Bordereaux (temps, prix....)
- Planning général
- PGCSPS, PPSPS
- PAQ
- PAE
- Normes, DTU, RAGE, avis technique
- Documents d'autorisation de voirie etc
-

Le dossier d'exécution, comprend tous les documents, graphiques, descriptifs et normatifs, permettant la réalisation de la commande. Il permet notamment de chiffrer précisément le coût des travaux. De décrire les matériaux utilisés, et le type de mise en œuvre.

Ce dossier servira à la fabrication, la réalisation et la mise en œuvre ; il comprend tout ou partie des documents suivants :

- Plans d'ensemble, de définitions et de détails
- Ressources numériques
- Extrait du cahier des charges techniques particulières (CCTP)
- Modes opératoires de réalisation (méthodes, cadences, choix techniques, ...)
- Prescriptions techniques, calepinages et appareillages
- Fiches techniques et méthodes particulières de mise en œuvre des matériaux
- Matériels, matériaux courants et innovants, équipements de sécurité et outils nécessaires à la réalisation des ouvrages
- Normes, DTU, avis technique
- Matériels, équipements de levage, de sécurité et outils nécessaires
- Plan d'installation de chantier (PIC)
- PPSPS
- Planning
- Bons de commande et de livraison, bordereau, quantitatif
- Stocks disponibles
- ...

Le dossier de fabrication, comprend tous les documents permettant la fabrication d'éléments à l'aide d'une machine-outil à commande numérique (MOCN), il comprend tout ou partie des documents suivants :

- Dessin de définition
- Contrat de phase
- Fiches outils
- Fiches des matériaux
- Plan d'ensemble
-

Contrat de phases

- Le nom de l'ensemble
- Le nom de l'élément
- La matière
- La machine
- N° de programme
- Schéma de l'élément dans la phase d'usinage
- Cotation
- Le référentiel de programmation (axes et origine)
- Désignation des outils
- Paramètres de débit et de taille

Dossier machine

- Notices techniques des équipements,
- Documents techniques fournisseurs,

ABRÉVIATIONS

- 5 M: Méthode, Matériels, Matière, Milieu, Main d'œuvre
- AMA : Artisanat et métiers d'art
- ACD : Agents chimiques dangereux
- APD : Avant-projet définitif
- APS : Avant-projet sommaire
- BBC : Bâtiment basse consommation
- BEPOS : Bâtiment à énergie positive
- BPU : bordereau de prix unitaire
- CAO : conception assistée par ordinateur
- CACES : Certificat d'aptitude à la conduite d'engins en sécurité
- CARSAT : Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail
- CCAP : Cahier des clauses administratives particulières
- CCTP : Cahier des clauses techniques particulières
- CD REEF : version sur disque compact du « Recueil des éléments utiles à l'établissement et à l'exécution des projets et marchés de bâtiments en France »
- CFAO : Conception et fabrication assistées par ordinateur
- CHSCT : Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
- CPT : Cahier des prescriptions techniques
- CSTB : Centre scientifique et technique du bâtiment
- CU : Centre d'usinage
- CN : Commandes numériques
- DAO : Dessin assisté par ordinateur
- DCE : Dossier de consultation des entreprises
- DDT ou DDTM : Direction Départementale des Territoires (et de la Mer)
- DICT : Déclaration d'intention de commencement de travaux
- DIRECCTE : Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
- DIUO : Document d'intervention ultérieure sur l'ouvrage
- DOE : Dossier des ouvrages exécutés
- DQE : Devis quantitatif et estimatif
- DPGF : décomposition du prix global et forfaitaire
- DTU : Document technique unifié
- DU : Document Unique
- DUER : Document Unique d'évaluation des risques
- EDR : Élément de remplissage
- EPC : Équipement de protection Collective
- EPI : Équipement de protection individuelle
- ERP : Établissement recevant du public
- FAO : Fabrication assistée par ordinateur

- FDS : Fiches de données de sécurité
- FDES : Fiches de données environnementales et de sécurité
- HPE : Haute performance énergétique
- HQE© : Haute qualité environnementale
- IGH : Immeuble de grande hauteur
- INRS : Institut national de recherche et de sécurité
- IPS : Instructions permanentes de sécurité
- MOCN : Machine outils à commandes numériques
- NGF : Nivellement général de la France
- NF : Norme Française
- OPPBTP : Organisme professionnel pour la prévention dans le bâtiment et les travaux publics
- PAE : Plan d'assurance environnement
- RAGE : Règles de l'Art Grenelle Environnement
- PAQ : Plan d'assurance qualité
- PIC : Plan d'installation de chantier
- PSE: Prévention Santé Environnement
- PGC SPS : Plan général de coordination, de sécurité, de protection et de santé
- PGP : Principe généraux de prévention
- PPSPS : Plan particulier de sécurité et de protection de la santé
- PRAP : Prévention des risques liés à l'activité physique
- RGE : Reconnu grenelle de l'environnement
- SAV : Service après-vente
- SST : Sauveteur secouriste du travail
- SGH : Système Global Harmonisé
- TIC : Technologie de l'information et de la communication
- THPE : Très Haute performance énergétique
- TMS : Troubles musculo-squelettiques
- UPEC : Indices de performance des sols et revêtements de sols (usure, poinçonnement, tenue à l'eau, tenue aux agents chimiques)
- VMC : Ventilation mécanique contrôlée

ACTIVITÉS ET TÂCHES PROFESSIONNELLES

Les tâches visées s'inscrivent dans les domaines et activités professionnelles suivantes :

FONCTION - RÉALISATION

Activités	Tâches professionnelles
A1 COMMUNICATION	T1.1 Rendre compte de ses interventions
	T1.2 Réaliser des croquis
	T1.3 Communiquer avec les différents interlocuteurs du chantier
A2 ORGANISATION ET PREPARATION	T2.1 Etablir un diagnostic de l'existant et proposer une ou des solution(s) technique(s), architecturale(s) et esthétique(s)
	T2.2 Analyser les risques
	T2.3 Analyser les documents liés à la réalisation
	T2.4 Réaliser un relevé
	T2.5 Etablir les quantitatifs matériaux, matériels et main d'œuvre
	T2.6 Réaliser les tracés professionnels complexes à l'aide des outils numériques et des techniques traditionnelles
	T2.7 Etablir un process simple à l'aide d'une F.A.O.
	T2.8 Planifier les tâches et respecter le planning général
	T2.9 Gérer l'approvisionnement, le stock et le stockage
	T2.10 Gérer le tri, le stockage, la valorisation ou/et l'évacuation des déchets du site
	T2.11 Participer à l'encadrement d'une équipe
	T2.12 Organiser son poste de travail
A3 FABRICATION	T3.1 Préparer les opérations de débit
	T3.2 Débiter un bloc et/ou une tranche de pierre
	T3.3 Tailler des éléments massifs
	T3.4 Tailler des éléments complexes en pierre mince
	T3.5 Produire un élément simple avec un(e) C.N. / C.U.
	T3.6 Réaliser des assemblages en pierre mince
A4 MISE EN ŒUVRE (SUR CHANTIER)	T4.1 Effectuer l'installation de chantier
	T4.2 Réceptionner, monter, utiliser et adapter un échafaudage
	T4.3 Réaliser un étaielement
	T4.4 Déposer des éléments et des appareillages massifs
	T4.5 Poser des éléments et des appareillages massifs
	T4.6 Poser des revêtements en pierre mince
	T4.7 Réaliser des réparations en utilisant les techniques appropriées
	T4.8 Effectuer l'entretien de tout ou partie d'un ouvrage
A5 CONTRÔLE	T5.1 Contrôler les gabarits
	T5.2 Assurer la maintenance préventive des machines et outillages
	T5.3 Contrôler la fabrication
	T5.4 Contrôler la conformité des supports
	T5.5 Préparer la réception des travaux

NIVEAUX D'IMPLICATION

Niveau	Définition du niveau d'implication
1	Connaissances et Savoir-faire minimaux : le titulaire du diplôme <i>lit, observe, interprète et assiste</i> sans assumer personnellement la responsabilité des activités menées en équipe.
2	Connaissances et Savoir-faire partiels : le titulaire du diplôme <i>participe sous contrôle ponctuel</i> en étant partiellement responsable de l'exécution de tâches simples.
3	Connaissances et Savoir-faire approfondis : le titulaire du diplôme <i>intervient seul</i> ou en équipe, en toute autonomie dans la réalisation d'une tâche simple.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

Activité	A1 - COMMUNICATION
Tâche T 1-1 : Rendre compte de ses interventions Niveau d'implication : 3	
<p>Données techniques/ressources :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Dossier technique▪ Fiches de suivi de fabrication, de chantier et de qualité▪ Fiches d'activités journalières▪ Consignes écrites et orales▪ Fiches fournisseurs▪ Bilan des dysfonctionnements▪ Fiches d'autocontrôle <p>Moyens humains et matériels :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Responsables hiérarchiques, collègues...▪ Moyens de communication traditionnels et/ou numériques <p>Contexte d'intervention :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ A l'entreprise et/ou sur le site de pose <p>Résultats attendus :</p> <p>Le compte rendu est :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Clair, concis▪ Transmis à temps aux personnes concernées▪ Le vocabulaire technique employé est adapté à la situation	

Activité

A1 - COMMUNICATION

Tâche T 1-2 : Réaliser des croquis

Niveau d'implication : **3**

Données techniques/ressources :

Les consignes écrites sont détaillées dans le dossier de chantier qui peut être composé de :

- Dossier technique
- Besoins du client
- Modèles, revues stylistiques et architecturales

Moyens humains et matériels :

- Les matériels sont mis à disposition

Contexte d'intervention :

- A l'entreprise et/ou sur le site de pose

Résultats attendus :

Les croquis permettent au client de visualiser une ou plusieurs réponses :

- Les souhaits du client sont pris en compte
- L'environnement architectural et stylistique est pris en compte et respecté
- Les croquis respectent les proportions de l'ouvrage à réaliser
- Les croquis sont réalisés en 2D et/ou 3D
- Les croquis rendent un visuel concret et représentatif du projet
- Les différentes propositions permettent au client de faire un choix
- Le travail à réaliser est mis en situation

Activité

A1 - COMMUNICATION

Tâche T 1-3 : Communiquer avec les différents interlocuteurs du chantier

Niveau d'implication : 3

Données techniques/ressources :

- Dossier d'exécution
- Dossier de fabrication
- Plans d'implantation des ouvrages
- Fiches de suivi de chantier et de qualité
- Consignes écrites et orales
- Bilan des dysfonctionnements
- Fiches d'autocontrôle
- Procès-verbaux des organismes de contrôle (étanchéité, labels...)

Moyens humains et matériels :

- Intervenants : responsables hiérarchiques, maître d'ouvrage, maître d'œuvre, organisme de contrôle, coordonnateur SPS, coordinateur
- Moyens de communication : téléphone, tablette numérique, appareil photos ...

Contexte d'intervention :

- A l'entreprise et/ou sur le site de pose

Résultats attendus :

- L'attitude et le langage employé sont corrects et permettent de valoriser l'entreprise
- La prise de parole est pertinente, utile et constructive
- Les échanges et les demandes des interlocuteurs sont clairement restitués

Activité	A2 - ORGANISATION ET PRÉPARATION
Tâche T 2-1 : Établir un diagnostic de l'existant et proposer une ou des solution(s) technique(s), architecturale(s) et esthétique(s)	
Niveau d'implication : 3	
<p>Données techniques/ressources :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Dossier technique ▪ Rapport de l'état sanitaire de l'ouvrage et de son environnement ▪ Dossier d'identification du bâti et de son environnement ▪ Revues stylistiques et architecturales <p>Moyens humains et matériels :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Logiciels spécifiques DAO 2D/3D, ▪ Matériels et outils nécessaires au diagnostic <p>Contexte d'intervention :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sur le site d'intervention ou à l'atelier <p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le diagnostic est établi ▪ L'environnement historique, architectural et stylistique est pris en compte et respecté, les croquis de repérage sont réalisés in situ ▪ Le statut juridique du bâti (public/privé, protégé/non protégé, situé dans une zone de protection, site classé, périmètre protégé, ...) est connu ▪ Les matériaux (nature, origine, aspect, mise en œuvre) sont identifiés ▪ La stabilité et les désordres de l'édifice sont identifiés ▪ L'analyse de l'état sanitaire de l'ouvrage et de son environnement conduit à une restitution orale, graphique et écrite ▪ Des solutions sont proposées ▪ Les documents graphiques produits sont exploitables ▪ L'outil choisi est adapté aux documents à produire ▪ Des croquis de recherches adaptés précisément à l'ouvrage sont exploitables ▪ Les solutions proposées sont techniquement et esthétiquement pertinentes ▪ Les matériaux proposés sont adaptés aux contraintes physiques, mécaniques et esthétiques 	

Activité	A2 - ORGANISATION ET PRÉPARATION
<p>Tâche T 2-2 : Analyser les risques</p> <p style="text-align: right;">Niveau d'implication : 3</p>	
<p>Données techniques/ressources :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Consignes orales et/ou écrites ▪ Manuels d'utilisation des machines ▪ Document unique ▪ Autorisations ▪ Habilitations ▪ Normes et règlements en vigueur ▪ Méthodologie des 5 M (4) ▪ Méthode ▪ Matériels ▪ Matière ▪ Milieu ▪ Main d'œuvre ▪ PPSPS <p>Contexte d'intervention :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ A l'atelier et sur le site de pose <p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les risques d'accidents ou d'atteinte à la santé pour les personnels sont identifiés et évalués ▪ Les risques liés aux contextes d'intervention sont identifiés et traités (Co-activités, circulations, pont-roulant, chariots élévateurs...) ▪ Les mesures correctives de prévention sont proposées, hiérarchisées et mises en œuvre ▪ La conduite à tenir en cas de situations dangereuses, d'expositions, d'incidents et/ou d'accidents ou de dysfonctionnement est définie et adaptée, la hiérarchie en est informée ▪ La méthodologie de l'analyse des risques est utilisée (5 M : Méthode, Matériels, Matière, Milieu et Main d'œuvre, grille d'évaluation des risques...) ▪ Les Principes Généraux de Prévention (PGP) sont appliqués ▪ Les autorisations et habilitations sont prises en compte ▪ Les consignes de sécurité sont transmises (personnel, hiérarchie, visiteurs...) 	

Activité	A2 - ORGANISATION ET PRÉPARATION
Tâche T 2-3 : Analyser les documents liés à la réalisation <p style="text-align: right;">Niveau d'implication : 3</p>	
<p>Données techniques/ressources :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Dossier technique▪ Dossier d'exécution▪ Dossier de consultation▪ Notes▪ Documents techniques fournisseurs▪ Fiche de relevé (neuf ou rénovation) <p>Moyens humains et matériels :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ T.I.C. <p>Contexte d'intervention :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ A l'entreprise et sur le site de pose <p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Toutes les informations relatives à la réalisation sont relevées▪ Le classement des informations permet une organisation rationnelle▪ Les informations repérées sont rédigées et transmises	

Activité	A2 - ORGANISATION ET PRÉPARATION
Tâche T 2-4 : Réaliser un relevé <p style="text-align: right;">Niveau d'implication : 3</p>	
<p>Données techniques/ressources :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Dossier d'exécution <p>Moyens humains et matériels :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Matériels de mesure et de relevé de formes▪ T.I.C <p>Contexte d'intervention :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ A l'entreprise et sur le site de pose <p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Le relevé est exploitable par un tiers (croquis, photos, matériaux, environnement, aspects de finition)▪ Le relevé permet la réalisation des plans et gabarits nécessaires à l'exécution.	

Activité	A2 - ORGANISATION ET PRÉPARATION
Tâche T 2-5 : Etablir les quantitatifs matériaux, matériels et main d'œuvre	
Niveau d'implication : 3	
<p>Données techniques/ressources :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Fiche de relevé (neuf ou rénovation) ▪ Dossier d'exécution ▪ Bordereau de temps unitaires <p>Moyens humains et matériels :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ T.I.C ▪ Matériels de mesure adaptés ▪ Logiciel spécifique (tableur) <p>Contexte d'intervention :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sur le site de pose ou à l'entreprise <p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les documents produits sont exploitables, le quantitatif et le descriptif sont cohérents et sont conformes aux règles et normes en vigueur ▪ Les besoins en main d'œuvre (en fabrication et en pose) sont quantifiés ▪ Les besoins en matériaux et matériels sont quantifiés 	

Activité	A2 - ORGANISATION ET PRÉPARATION
Tâche T 2-6 : Réaliser les tracés professionnels complexes à l'aide des outils numériques et des techniques traditionnelles <p style="text-align: right;">Niveau d'implication : 3</p>	
<p>Données techniques/ressources :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Dossier d'exécution▪ Documents réglementaires▪ Dossier de consultation▪ Notes▪ Consignes orales▪ Dossier technique <p>Moyens humains et matériels :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ T.I.C.▪ Logiciels spécifiques CAO/DAO 2D/3D▪ Equipement informatique (ordinateur, traceur,...) <p>Contexte d'intervention :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ A l'entreprise <p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Les tracés permettent de réaliser des appareillages et des éléments complexes	

Activité

A2 - ORGANISATION ET PRÉPARATION

Tâche T 2-7 : Etablir un process simple à l'aide d'une F.A.O

Niveau d'implication : 3

Données techniques/ressources :

- Les fichiers informatiques
- Contrat de phases
- Dossier machine

Moyens humains et matériels :

- Parc machines et outillages
- Logiciels de DAO/FAO/CFAO
- Matériel informatique

Contexte d'intervention :

- A l'entreprise

Résultats attendus :

- Les fichiers CAO/DAO sont exportés vers les logiciels FAO
- Les séquences d'usinage sont paramétrées
- Les ventouses et/ou les butées sont positionnées en fonction des réalisations
- La simulation des séquences d'usinages permettra la validation et la réalisation en visualisant les trajets d'outils
- Les paramétrages permettent de satisfaire les délais, la qualité et les coûts

Activité	A2 - ORGANISATION ET PRÉPARATION
Tâche T 2-8 : Planifier les tâches et respecter le planning général Niveau d'implication : 2	
<p>Données techniques/ressources :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Consignes écrites,▪ Dossier d'exécution▪ Estimatifs des temps de réalisation▪ Plan général de coordination (PGC) <p>Moyens humains et matériels :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Les matériels et l'outillage sont mis à disposition (règles d'utilisation, sécurité)▪ Une équipe est mise à disposition <p>Contexte d'intervention :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ A l'entreprise et/ou sur site de pose <p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ L'organisation des tâches est chronologique▪ Les tâches sont réparties pour chaque membre de l'équipe▪ Le cahier des charges est respecté▪ Le ou le(s) poste(s) de travail est (sont) organisé(s) en toute sécurité▪ Le planning est respecté▪ Un compte rendu est rédigé à l'attention de la hiérarchie▪ Les adaptations de tâches permettent le respect du planning	

Activité	A2 – ORGANISATION ET PRÉPARATION
Tâche T 2-9 : Gérer l'approvisionnement, le stock et le stockage Niveau d'implication : 3	
<p>Données techniques/ressources :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ P.I.C. ▪ Consignes orales ou écrites ▪ Quantitatif ▪ Etat des stocks ▪ Plannings ▪ P.P.S.P.S ▪ Zones de stockage ▪ Bons de commandes <p>Moyens humains et matériels :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Matériels et engins de levage et/ou de manutention, de transport avec leurs carnets de maintenance ▪ Personnes habilitées ▪ Accessoires de levage ▪ Matériels de stabilisation et de protection (cales, chevalet, film protecteur...) ▪ Moyens de protection (collective, individuelle et environnementale) ▪ Pierres, matériaux et consommables ... <p>Contexte d'intervention :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ A l'entreprise et sur le site de pose <p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le planning d'approvisionnement est respecté ▪ L'état du stock est régulièrement mis à jour ▪ La législation en vigueur sur l'utilisation des engins de levage et de manutention est respectée ▪ L'engin de levage et/ou de manutention, les accessoires de levage (élingues, ventouses, pinces) sont adaptés aux éléments à déplacer et à l'aire d'évolution ▪ Les zones de circulation et de stockage sont respectées ▪ Les consignes et règles de sécurité sont respectées 	

Activité	A2 - ORGANISATION ET PRÉPARATION
<p data-bbox="92 338 1189 412">Tâche T 2-10 : Gérer le tri, le stockage, la valorisation ou/et l'évacuation des déchets du site</p> <p data-bbox="1235 441 1513 472" style="text-align: right;">Niveau d'implication : 3</p>	
<p data-bbox="84 557 512 589">Données techniques/ressources :</p> <ul data-bbox="132 613 549 763" style="list-style-type: none"> ▪ Consignes orales ou écrites ▪ PIC ▪ Planning, délais d'exécution ▪ PPSPS ▪ Contraintes environnementales <p data-bbox="84 799 474 831">Moyens humains et matériels :</p> <ul data-bbox="132 857 416 889" style="list-style-type: none"> ▪ Bennes, conteneurs <p data-bbox="84 949 399 981">Contexte d'intervention :</p> <ul data-bbox="132 1008 544 1039" style="list-style-type: none"> ▪ Sur le site de pose et à l'atelier <p data-bbox="84 1099 339 1131">Résultats attendus :</p> <ul data-bbox="132 1158 895 1308" style="list-style-type: none"> ▪ Les déchets sont triés, stockés dans les bennes appropriées ▪ La gestion des déchets est contrôlée ▪ Les matériaux réutilisables sont identifiés et stockés ▪ Les nuisances environnementales sont limitées ▪ Les documents administratifs sont renseignés 	

Activité	A2 – ORGANISATION ET PRÉPARATION
Tâche T 2-11 : Participer à l'encadrement d'une équipe <p style="text-align: right;">Niveau d'implication : 3</p>	
<p>Données techniques/ressources :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ PPSPS▪ Consignes orales ou écrites▪ PIC▪ Planning, délais d'exécution <p>Moyens humains et matériels :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Main d'œuvre, matériels, matériaux <p>Contexte d'intervention :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Sur le site et/ou à l'atelier <p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Les relations au sein de l'équipe sont gérées et animées▪ Les délais sont respectés▪ Le travail quotidien de l'équipe est organisé▪ Les matériel et matériaux sont repartis en fonction des tâches▪ Les consignes de mise en œuvre et de sécurité sont transmises et leur application est contrôlée	

Activité	A2 - ORGANISATION ET PRÉPARATION
Tâche T 2-12 : Organiser son poste de travail	
Niveau d'implication : 3	
<p>Données techniques/ressources :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Dossier d'exécution ▪ Dossier de fabrication ▪ Consignes orales ou écrites ▪ Disponibilité des stocks de matériaux ▪ Contraintes de stockage, de levage, de transport ▪ Logiciels professionnels et matériel numérique <p>Moyens humains et matériels :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Main d'œuvre, matériels, outillage et matériaux <p>Contexte d'intervention :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sur le site et/ou à l'atelier <p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les consignes et règles de sécurité sont prises en compte ▪ L'organisation prend en compte : <ul style="list-style-type: none"> ○ Les techniques de fabrication et de mise en œuvre ○ Le matériel et les matériaux disponibles ○ L'environnement ○ Les notions d'ergonomie ○ La réduction de la pénibilité ○ Les couts et les délais ○ Les demandes d'évolutions et/ou adaptations d'échafaudage sont transmises au concepteur pour approbation 	

Activité	A3 - FABRICATION
Tâche T 3-1 : Préparer les opérations de débit	
Niveau d'implication 3:	
<p>Données techniques/ressources :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Dossier d'exécution ▪ Quantitatif des surfaces et des matériaux) ▪ La fiche de débit ▪ Des panneaux ▪ Des délais de réalisation ▪ Les consignes orales de son responsable <p>Moyens humains et matériels :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les matériels et l'outillage sont mis à disposition (règles d'utilisation, sécurité) ▪ Une équipe est mise à disposition ▪ Matériaux à débiter <p>Contexte d'intervention :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ A l'atelier <p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les opérations de débit sont organisées de manière logique ▪ Les cotes sont respectées ▪ Le cahier des charges est respecté ▪ Le ou le(s)poste(s) de travail est (sont) organisé(s) en toute sécurité ▪ Le traitement et l'évacuation des déchets sont prévus ▪ Le délai est respecté 	

Activité	A3 - FABRICATION
Tâche T 3-2 : Débiter un bloc et/ou une tranche de pierre <div style="text-align: right;">Niveau d'implication : 3</div>	
<p>Données techniques/ressources :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Dossier d'exécution ▪ Fiche de débit <p>Moyens humains et matériels :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les matériels et l'outillage sont mis à disposition (règles d'utilisation, sécurité) ▪ Une équipe est à disposition ▪ Les machines (conventionnelles, numériques) <p>Contexte d'intervention :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ A l'entreprise <p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les risques sont identifiés, évalués et les mesures de prévention sont prises ▪ La manutention est effectuée en sécurité, elle prend en compte la solidité et la nature du matériau ▪ La mise en position (alignement, calage fonctionnel) est respectée ▪ Le réglage, l'utilisation et la sécurité de la machine sont adaptés, la procédure de consignation est appliquée ▪ La stabilisation du matériau est assurée à toutes les étapes du processus ▪ Les contrôles avant la mise en service sont effectués (eau, environnement...) ▪ L'utilisation des matériels est conforme aux prescriptions des fabricants ▪ Le veinage, les lits et les défauts naturels sont pris en compte dans l'appareillage ▪ Le stockage assuré est rationnel et sécurisé ▪ Le débit est optimisé ▪ Le matériel est maintenu et rendu en état de propreté ▪ Les anomalies constatées sont traitées ▪ Les déchets sont triés et évacués 	

Activité	A3 - FABRICATION
Tâche T 3-3 : Tailler des éléments massifs	
Niveau d'implication : 3	
Données techniques/ressources :	
<ul style="list-style-type: none">▪ Dossier d'exécution▪ La fiche de débit▪ Des panneaux, plans et croquis▪ Les consignes orales de son responsable	
Moyens humains et matériels :	
<ul style="list-style-type: none">▪ Les matériels et l'outillage sont mis à disposition (règles d'utilisation, sécurité)▪ Une équipe est à disposition▪ Les machines (conventionnelles, numériques)	
Contexte d'intervention :	
<ul style="list-style-type: none">▪ A l'entreprise et/ou sur site de pose	
Résultats attendus :	
<ul style="list-style-type: none">▪ Le cahier des charges est respecté▪ Le traitement et l'évacuation des déchets sont respectés▪ Le délai est respecté	

Activité	A3 - FABRICATION
Tâche T 3-4 : Tailler des éléments complexes en pierre mince <p style="text-align: right;">Niveau d'implication : 3</p>	
<p>Données techniques/ressources :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Dossier d'exécution ▪ La fiche de débit ▪ Des panneaux, plans et croquis ▪ Les consignes orales de son responsable <p>Moyens humains et matériels :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les machines (conventionnelles, numériques), les colles, les solvants et l'outillage sont mis à disposition ▪ Une équipe est à disposition <p>Contexte d'intervention :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ A l'entreprise <p>Résultats attendus :</p> <p>L'ouvrage réalisé est conforme au tracé et à l'aspect final demandé</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les cotes sont respectées ▪ L'appréhension des matériaux est maîtrisée ▪ Les critères esthétiques sont respectés ▪ Le choix des machines est cohérent par rapport aux éléments à réaliser ▪ L'état de surface et les joints (fins et réguliers) sont conformes à la commande ▪ Le traitement et l'évacuation des déchets sont respectés ▪ Le délai est respecté 	

Activité	A3 – FABRICATION
Tâche T 3-5 : Produire un élément simple avec un(e) CN/CU <p style="text-align: right;">Niveau d'implication : 3</p>	
<p>Données techniques/ressources :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Dossier de fabrication ▪ Dossier machine ▪ Fiche sécurité ▪ Dossier de maintenance préventive <p>Moyens humains et matériels :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Logiciel DAO/FAO/CFAO ▪ Une machine CN/CU avec outillage ▪ Zone de stockage ▪ Zone de travail sécurisée ▪ Equipe à disposition <p>Contexte d'intervention :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ A l'atelier <p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La réalisation de la pièce est conforme aux attentes ▪ L'équipement est utilisé en toute sécurité ▪ Les zones de sécurité et de stockage sont organisées et contrôlées ▪ Les approvisionnements sont anticipés ▪ La maintenance préventive est réalisée, (maintenance de 1^{er} niveau) ▪ Le compte rendu de l'utilisation des consommables est transmis à la hiérarchie ▪ Le traitement et l'évacuation des déchets sont effectués 	

Activité	A3 - FABRICATION
Tâche T 3-6 : Réaliser des assemblages en pierre mince	
Niveau d'implication : 3	
Données techniques/ressources :	
<ul style="list-style-type: none">▪ Cahier des charges▪ Documents et /ou consignes orales de définition et de contrôle de l'ouvrage à réaliser	
Moyens humains et matériels :	
<ul style="list-style-type: none">▪ Pièces taillées aux gabarits, produits de finition▪ Aires d'assemblage et de stockage adaptées▪ Dispositifs de protection, de stockage▪ L'outillage manuel, pneumatique et électro portatif machines (conventionnelles, numériques), les colles, les solvants et l'outillage sont mis à disposition▪ Matériel de levage pour l'approvisionnement	
Contexte d'intervention :	
<ul style="list-style-type: none">▪ A l'atelier	
Résultats attendus :	
<ul style="list-style-type: none">▪ L'ouvrage réalisé est conforme au tracé et à l'aspect final demandé▪ Les cotes sont respectées▪ L'appréhension des matériaux est maîtrisée▪ Les critères esthétiques sont respectés▪ Le choix des machines est cohérent par rapport aux éléments à réaliser,▪ L'état de surface et les joints (fins et réguliers) sont conformes au cahier des charges▪ Le traitement et l'évacuation des déchets sont effectués▪ Le délai est respecté	

Activité	A4 - MISE EN ŒUVRE SUR CHANTIER
<p>Tâche T 4-1 : Effectuer l'installation de chantier</p> <p style="text-align: right;">Niveau d'implication : 3</p>	
<p>Données techniques ressources :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Instructions orales ou écrites de sa hiérarchie ▪ PIC ▪ Documents annexes (Autorisation, ...), ▪ Programmation prévisionnelle des travaux ▪ Emprise des ouvrages, localisation des accès et réseaux sur le site ▪ Choix des techniques et moyens retenus ▪ Personnels affectés ▪ P.P.S.P.S. <p>Moyens humains et matériels :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Matériels et matériaux nécessaires à l'installation de chantier <p>Contexte d'intervention :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sur le site d'intervention <p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le contexte environnemental est pris en compte et respecté ▪ Les protections individuelles sont mises à disposition ▪ Les instructions sont respectées ▪ La réalisation est strictement conforme aux données fournies ▪ La présence des branchements et raccordements nécessaires est vérifiée ▪ La hiérarchie est informée des difficultés et/ou des impossibilités techniques relevées ▪ Les matériaux et matériels sont utilisés de façon rationnelle ▪ Le travail est organisé et les délais sont respectés ▪ Les zones de stockage et d'approvisionnement sont implantées ▪ Les cantonnements sont installés ▪ Les protections collectives, balisages et signalisation sont installés ▪ Les nuisances (sonores, visuelles et déchets) sont prises en compte et traitées ▪ Un compte-rendu oral et/ou écrit des travaux réalisés est effectué 	

Activité	A4 - MISE EN ŒUVRE SUR CHANTIER
-----------------	--

Tâche T 4-2 : Réceptionner, monter, utiliser et adapter un échafaudage

Niveau d'implication : **3**

Données techniques/ressources :

- Instructions orales ou écrites
- Dossier d'exécution
- Plan de montage
- Autorisations administratives
- Documentation technique des produits et prescriptions des fabricants
- Dispositifs et/ou équipements de sécurité individuels et collectifs
- Recommandation R 408
- Affichage obligatoire
- Plan de montage

Moyens humains et matériels :

- Matériels et outils adaptés à la mise en œuvre
- Personnels habilités

Contexte d'intervention :

- Sur le chantier

Résultats attendus :

Montage et démontage :

- L'état du matériel est vérifié avant montage
- Les opérations de montage et de démontage sont effectuées en respect de la R.408
- Les opérations d'évolution sont réalisées en respectant les plans de conception et contrôlées
- Après utilisation les matériels sont nettoyés et entretenus

Réception :

- L'échafaudage est réceptionné avant son utilisation
- La maintenance de l'échafaudage est assurée
- Les documents sont renseignés

Utilisation :

- L'accès et la circulation à l'échafaudage s'effectuent en toute sécurité
- Les limites des charges sont signalées et respectées
- L'échafaudage est maintenu en sécurité
- Des contrôles périodiques sont effectués

Activité

A4 – MISE EN ŒUVRE SUR CHANTIER

Tâche T 4-3 : Réaliser un étaielement

Niveau d'implication : 3

Données techniques/ressources :

- Le dossier d'exécution
- Les délais de réalisation
- Le plan d'étaielement
- Les consignes orales de son responsable

Moyens humains et matériels :

- Les moyens humains et matériels sont mis à disposition pour réaliser les travaux
- Les EPC et EPI sont à disposition

Contexte d'intervention :

- Sur le site d'intervention

Résultats attendus :

- Les EPI utilisés sont adaptés à la situation de travail
- Le poste de travail est organisé en toute sécurité
- Le cahier des charges est respecté
- La protection des biens et des personnes est assurée
- L'environnement et l'ouvrage sont protégés pendant et après l'intervention
- Le travail est organisé, planifié, quantifié et réparti au sein de l'équipe
- Les techniques, les matériels et/ou matériaux d'étaielement sont adaptés à la situation
- La stabilité de l'ouvrage est assurée sur la zone d'intervention
- Le traitement et l'évacuation des déchets sont respectés
- Le délai est respecté

Activité	A4 - MISE EN ŒUVRE SUR CHANTIER
Tâche T 4-4 : Déposer des éléments et des appareillages massifs <p style="text-align: right;">Niveau d'implication : 3</p>	
<p>Données techniques/ressources :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Dossier d'exécution ▪ Consignes d'évacuation des déchets ▪ Descriptif des travaux prévus (quantitatif des surfaces à traiter) ▪ Consignes orales de son responsable <p>Moyens humains et matériels :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Matériel de levage, matériels de manutention et de protection ▪ Matériel et outillage de refoulement ▪ Aire de stockage ▪ E.P.I. ▪ Une équipe est mise à disposition, si nécessaire, afin de réaliser le travail <p>Contexte d'intervention :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sur le site d'intervention <p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le cahier des charges est respecté ▪ La protection des biens et des personnes est assurée ▪ L'environnement et l'ouvrage sont protégés pendant et après l'intervention ▪ Le travail est organisé, planifié, quantifié et réparti au sein de l'équipe ▪ Les matériels et l'outillage sont choisis de façon optimale (règles d'utilisation, sécurité) ▪ Les éléments déposés à conserver sont repérés (calepin), stockés et protégés, en attente de la repose ▪ La stabilité de l'ouvrage est assurée au fur et à mesure de l'intervention ▪ Le traitement et l'évacuation des déchets sont respectés ▪ Le ou le(s) poste(s) de travail est (sont) organisé(s) en toute sécurité ▪ Les EPI utilisés sont adaptés aux techniques de dépose 	

Activité	A4 - MISE EN ŒUVRE SUR CHANTIER
Tâche T 4-5 : Poser des éléments et des appareillages massifs	
Niveau d'implication : 3	
Données techniques/ressources :	
<ul style="list-style-type: none">▪ Dossier d'exécution▪ Consignes orales de son responsable	
Moyens humains et matériels :	
<ul style="list-style-type: none">▪ Une équipe est mise à disposition, si nécessaire, afin de réaliser le travail▪ Moyens de levage, matériels de manutention et de protection	
Contexte d'intervention :	
<ul style="list-style-type: none">▪ Sur site de pose, en neuf et / ou en ancien	
Résultats attendus :	
<ul style="list-style-type: none">▪ La pose est conforme au cahier des charges▪ Le traitement et l'évacuation des déchets sont respectés▪ Le délai est respecté▪ Le travail est organisé, planifié, quantifié et réparti▪ Les matériels et l'outillage sont choisis de façon optimale et mis à disposition (règles d'utilisation, sécurité)	

Activité	A4 - MISE EN ŒUVRE SUR CHANTIER
<p>Tâche T 4-6 : Poser des revêtements en pierre mince</p> <p style="text-align: right;">Niveau d'implication : 3</p>	
<p>Données techniques/ressources :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Quantitatif des surfaces et des matériaux ▪ Dossier d'exécution <p>Moyens humains et matériels :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Matériel de manutention ▪ Matériaux à mettre en œuvre ▪ Systèmes de fixation, agrafes, pattes de scellement, colles ▪ Échafaudage, moyens de levage ▪ Outillage ▪ E.P.I., E.P.C. <p>Contexte d'intervention :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sur le site de pose <p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ <u>Pose de revêtement en pierres minces collées :</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le support est préparé conformément aux consignes reçues (nettoyage, dépoussiérage, reprises locales, piquage) ▪ Les normes en vigueur sont respectées ▪ L'implantation est conforme aux documents techniques et aux références locales (plans de pose, trait de niveau, axes ...) ▪ L'encollage est conforme aux prescriptions techniques (préparation, application et mode d'encollage, durée d'utilisation) ▪ Le positionnement et la mise en œuvre sont conformes aux prescriptions (appareillage, veinage, joints courants, joints de fractionnement, aplomb, niveau, planéité, nettoyage des joints et du parement au fur et à mesure de la pose) ▪ Le jointoiement, le traitement des angles et la pose des accessoires sont conformes aux prescriptions ▪ Les protections individuelles et collectives sont adaptées au travail à réaliser ▪ L'utilisation des échafaudages est conforme à la réglementation en vigueur ✓ <u>Pose de revêtement en pierres minces attachées :</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les protections individuelles et collectives sont adaptées au travail à réaliser ▪ L'utilisation des échafaudages est conforme à la réglementation en vigueur ▪ Les règlements et normes en vigueur sont respectés ▪ Le support est préparé (nettoyage, reprises locales, piquage) ▪ L'implantation est conforme aux documents techniques et aux références locales (plans de pose, trait de niveau, axes ...) ▪ Les trous et rainurages sur les plaques de vêture sont correctement réalisés (emplacement, profondeur, diamètre, largeur de la rainure) ▪ Les fixations sont réalisées conformément aux consignes écrites (plans de pose, fiches techniques,...) ▪ L'isolant éventuel est correctement fixé et la lame d'air prescrite est respectée ▪ La mise en œuvre et le réglage sont conformes aux prescriptions (appareillage, veinage, joints courants, joints de fractionnement, aplomb, niveau, jeu pour dilatation, planéité) ▪ Le revêtement ne présente pas de défaut préjudiciable (épaufrures, rayures, taches...) 	

Activité	A4 – MISE EN ŒUVRE SUR CHANTIER
Tâche T 4-6 (Suite) : Poser des revêtements en pierres minces <p style="text-align: right;">Niveau d'implication : 3</p>	
<p>✓ <u>Pose de revêtement en pierres minces scellées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le support est préparé conformément aux consignes reçues (nettoyage, dépoussiérage, reprises locales, piquage) et les aléas sont signalés à la hiérarchie ▪ La présence des réseaux est prise en compte (chauffage, électricité, eau...) ▪ L'implantation (trait de niveau, tracé de référence...) est conforme aux documents techniques ▪ La pose est réalisée conformément aux prescriptions (composition et mise en œuvre du mortier et de la couche d'accrochage, mise en place et réglage des dalles, pentes respectées, prise en compte des raccordements et des fractionnements) ▪ Les joints sont conformes aux prescriptions ▪ L'appareillage et le veinage sont conformes à la commande ▪ L'environnement et l'ouvrage sont protégés durant et après l'intervention ▪ Le dallage ne présente pas de défaut préjudiciable (épaufures, rayures, irrégularités, décrochement, taches...) ▪ Les protections individuelles et collectives sont adaptées au travail à réaliser ▪ Les règlements et normes en vigueur sont respectés 	

Activité	A4 - MISE EN ŒUVRE
<p>Tâche T 4-7: Réaliser des réparations en utilisant les techniques appropriées</p> <p style="text-align: right;">Niveau d'implication : 3</p>	
<p>Données techniques/ressources :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Dossier d'exécution ▪ Les consignes orales de son responsable ▪ Fiches techniques fabricant <p>Moyens humains et matériels :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les moyens humains et matériels sont mis à disposition pour réaliser les travaux ▪ Les matériaux et produits (fiches techniques, consignes d'utilisation) ▪ Les EPC et EPI sont à disposition <p>Contexte d'intervention :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sur le site de pose et à l'atelier <p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le cahier des charges est respecté ▪ Les EPI sont adaptés aux techniques utilisées ▪ Le travail est organisé, planifié, quantifié et réparti au sein de l'équipe ▪ Les techniques sont choisies en fonction de l'ouvrage à réparer, de la surface à traiter et de la nature de la pierre d'origine ▪ Les matériaux utilisés sont compatibles et similaires à l'ouvrage ▪ Les étapes de réparation sont respectées (purge, nettoyage, mise en place d'un primaire si nécessaire, armature, retaille du parement, recréer les joints de pierre à l'identique et effectuer une patine d'harmonisation) ▪ Le profil respecte l'existant ▪ La réparation est effectuée (goujonné, scellé, fixé, ...) ▪ Le délai est respecté 	

Activité	A4 – MISE EN ŒUVRE SUR CHANTIER
Tâche T 4-8 : Effectuer l'entretien de tout ou partie d'un ouvrage <p style="text-align: right;">Niveau d'implication : 3</p>	
<p>Données techniques/ressources :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Dossier d'exécution ▪ Les consignes écrites ou orales de son responsable <p>Moyens humains et matériels :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les moyens humains et matériels sont mis à disposition pour réaliser les travaux ▪ Les matériaux et produits (fiches techniques, consignes d'utilisation) <p>Contexte d'intervention :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sur le site d'intervention <p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le ou le(s) poste(s) de travail est (sont) organisé(s) en toute sécurité ▪ L'ouvrage est protégé ▪ L'ouvrage est protégé par l'utilisation de produits adaptés ▪ Le cahier des charges est respecté ▪ Le travail est organisé, planifié, quantifié et réparti au sein de l'équipe, ▪ Les matériels et l'outillage sont choisis de façon optimale (règles d'utilisation, sécurité), ▪ Les techniques et matériaux utilisés sont compatibles avec l'ouvrage (gommage, retaille,....) ▪ Les conditions climatiques sont prises en compte ▪ Le rejointoiement est conforme au cahier des charges et au dossier du chantier ▪ Le délai est respecté 	

Activité	A5 - CONTRÔLE
Tâche T 5-1 : Contrôler les gabarits	
Niveau d'implication : 3	
Données techniques/ressources :	
<ul style="list-style-type: none">▪ Dossier d'exécution▪ Relevé,▪ Epure▪ Gabarits▪ Consignes orales et / ou écrites de son responsable	
Moyens humains et matériels :	
<ul style="list-style-type: none">▪ Ordinateur, logiciel DAO/FAO/CFAO▪ Instruments de mesure▪ Traceur/imprimante▪ Support d'épure	
Contexte d'intervention :	
<ul style="list-style-type: none">▪ Sur le site d'intervention et/ou à l'atelier	
Résultats attendus :	
<ul style="list-style-type: none">▪ Les gabarits sont confectionnés conformément à l'épure traditionnelle ou informatisée▪ Les gabarits non conformes sont signalés et confectionnés à nouveau	

Activité	A5 - CONTRÔLE
-----------------	----------------------

Tâche T 5-2 : Assurer la maintenance préventive des machines et outillages

Niveau d'implication : **3**

Données techniques/ressources

- Carnet d'entretien, fiches techniques machine, ...
- Consignes écrites et / ou orales
- Règles de sécurité
- Outillages et produits d'entretien
- Consommables
- Containers à déchets adaptés

Moyens humains et matériels :

- Parc machines et outillages
- Personnels habilités
- EPI

Contexte d'intervention :

- Sur le site et a l'entreprise

Résultats attendus :

- La procédure de consignation est respectée
- Les réseaux d'alimentation et d'évacuation sont en état de fonctionnement, vérifiés et nettoyés
- La durée et la fréquence d'intervention sont respectées
- Les documents de maintenance sont renseignés
- L'état de coupe et l'usure de l'outillage des machines conventionnelles et numériques sont contrôlés
- Les outils et consommables sur les machines fixes et portatives sont remplacés et réglés
- L'outillage est affuté
- La zone d'intervention est sécurisée, balisée
- Les consignes particulières de sécurité sont respectées
- Le port des EPI est respecté
- Les anomalies et les dysfonctionnements sont signalés à la hiérarchie
- La procédure de remise en service est effectuée
- Les déchets sont triés et évacués

Activité	A5 - CONTRÔLE
Tâche T 5-3 : Contrôler la fabrication <p style="text-align: right;">Niveau d'implication : 3</p>	
<p>Données techniques/ressources :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Dossier d'exécution ▪ Relevé ▪ Consignes orales et/ou de son responsable ▪ Fiche qualité <p>Moyens humains et matériels :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pièces fabriquées ▪ Gabarits ▪ Outils et moyens de contrôle ▪ Echantillons <p>Contexte d'intervention :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sur le site d'intervention et/ou à l'atelier <p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les pièces sont conformes : <ul style="list-style-type: none"> ○ A la nature du matériau ○ Aux gabarits ○ Aux dimensions ○ A l'aspect de finition ▪ Les pièces sont repérées en référence au plan de calepinage ▪ La fiche qualité est renseignée ▪ Les pièces non conformes sont signalées et écartées, des solutions de réemploi sont proposées 	

Activité

A5 - CONTRÔLE

Tâche T 5-4 : Contrôler la conformité des supports

Niveau d'implication : **3**

Données techniques/ressources :

- Dossier d'exécution
- Relevé
- Consignes orales et/ou écrites de son responsable

Moyens humains et matériels :

- Supports
- Outils et moyens de contrôle

Contexte d'intervention :

- Sur le site d'intervention

Résultats attendus :

- Les anomalies et les non conformités sont repérées et signalées au responsable
- Les solutions correctives sont proposées
- Les documents en vigueur sont renseignés

Activité	A5 - CONTRÔLE
<p>Tâche T 5.5 : Préparer la réception des travaux</p> <p style="text-align: right;">Niveau d'implication : 3</p>	
<p>Données techniques/ressources :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le dossier d'exécution ▪ Les consignes orales et/ou écrites de son responsable ▪ <p>Moyens humains et matériels :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les moyens humains et matériels sont mis à disposition pour préparer la réception de travaux <p>Contexte d'intervention :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sur le site d'intervention <p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le cahier des charges est respecté ▪ L'ouvrage est vérifié et les défauts relevés sont rectifiés ▪ les prestations réalisées sont conformes au devis ▪ les plans d'exécution ont bien été respectés ▪ Le nettoyage, tri et évacuation des déchets du chantier sont assurés ▪ Les documents contractuels sont préparés 	

COMPÉTENCES
SAVOIRS ASSOCIÉS

PRÉSENTATION DES CAPACITÉS GÉNÉRALES ET DES COMPÉTENCES

CAPACITÉS GÉNÉRALES

COMPÉTENCES

C1	S'INFORMER COMMUNIQUER	C1.1 Collecter et classer des informations C1.2 Analyser et décoder des documents techniques C1.3 Communiquer avec les interlocuteurs du chantier C1.4 Animer une petite équipe C1.5 Rendre compte de ses interventions C1.6 Réaliser des croquis techniques
C2	PRÉPARER ORGANISER	C2.1 Établir un diagnostic de l'existant C2.2 Constituer un dossier de projet architectural et stylistique C2.3 Proposer une ou des solution(s) architecturale(s) et esthétique(s) C2.4 Réaliser un relevé C2.5 Quantifier les besoins d'un ouvrage C2.6 Préparer, organiser et prévenir les risques C2.7 Réaliser des tracés professionnels complexes à l'aide des moyens numériques et traditionnels (calepin, gabarits,...)
C3	FABRIQUER RÉALISER	C3.1 Mettre en sécurité les postes de travail C3.2 Préparer les opérations de débit C3.3 Débitter un bloc ou une tranche de pierre C3.4 Tailler des éléments minces et massifs C3.5 Réaliser des assemblages et /ou collages de pierres minces C3.6 Produire des éléments simples avec un Centre d'Usinage Numérique (du process à la production)
C4	METTRE EN ŒUVRE	C4.1 Réaliser l'installation de chantier C4.2 Monter, utiliser et adapter un échafaudage C4.3 Réaliser un étaielement C4.4 Déposer des éléments et des appareillages massifs C4.5 Poser des éléments et des appareillages massifs C4.6 Poser un revêtement en pierres minces C4.7 Réaliser des réparations en utilisant les techniques appropriées C4.8 Effectuer l'entretien de tout ou partie d'un ouvrage
C5	CONTRÔLER	C5.1 Réceptionner un échafaudage C5.2 Contrôler la taille C5.3 Contrôler les gabarits C5.4 Assurer la maintenance préventive des machines et des outillages C5.5 Participer à la réception des supports C5.6 Préparer la réception des travaux

MISE EN RELATION DES TÂCHES ET DES COMPÉTENCES

		SAVOIR-FAIRE																			
		COMPÉTENCES																			
ACTIVITÉS	TÂCHES ASSOCIÉES	C1						C2							C3						
		C1.1	C1.2	C1.3	C1.4	C1.5	C1.6	C1.5	C2.1	C2.2	C2.3	C2.4	C2.5	C2.6	C2.7	C3.1	C3.2	C3.3	C3.4	C3.5	C3.6
A1 COMMUNICATION	T1.1	Rendre compte de ses interventions	X	X	X	X	X	X			X										
	T1.2	Réaliser des croquis	X	X				X			X										
	T1.3	Communiquer avec les différents interlocuteurs du chantier	X	X	X	X	X	X	X	X	X										
A2 ORGANISATION ET PREPARATION	T2.1	Etablir un diagnostic de l'existant et proposer une ou des solution(s) technique(s), architecturale(s) et esthétique(s)	X	X	X		X	X	X	X	X				X						

	T2.2	Analyser les risques	X	X	X		X												
	T2.3	Analyser les documents liés à la réalisation	X	X	X		X		X										
	T2.4	Réaliser un relevé	X	X			X	X		X	X	X	X	X					
	T2.5	Etablir les quantitatifs matériaux, matériels et main d'œuvre	X	X			X	X			X		X						
	T2.6	Réaliser les tracés professionnels complexes à l'aide des outils numériques et des techniques traditionnelles	X	X				X						X					
	T2.7	Etablir un process simple à l'aide d'une F.A.O.	X	X			X							X					
	T2.8	Planifier les tâches et respecter le planning général	X	X	X		X					X	X						
	T2.9	Gérer l'approvisionnement, le stock et le stockage	X	X	X		X					X	X		X				
	T2.10	Gérer le tri, le stockage, la valorisation ou/et l'évacuation des déchets du site		X	X								X						
	T2.11	Participer à l'encadrement d'une équipe	X	X	X	X	X						X		X				
	T2.12	Organiser son poste de travail	X	X	X	X	X						X		X				
	A3 FABRICATION	T3.1	Préparer les opérations de débit	X	X			X					X	X		X	X		
T3.2		Débiter un bloc et/ou une tranche de pierre		X											X		X		
T3.3		Tailler des éléments massifs		X											X			X	

ACTIVITÉS	TÂCHES ASSOCIÉES		COMPÉTENCES													
			C4						C5							
			C4.1	C4.2	C4.3	C4.4	C4.5	C4.6	C4.7	C4.8	C5.1	C5.2	C5.3	C5.4	C5.5	C5.6
A1 COMMUNICATION	T1.1	Rendre compte de ses interventions														
	T1.2	Réaliser des croquis														
	T1.3	Communiquer avec les différents interlocuteurs du chantier														
A2 ORGANISATION ET PREPARATION	T2.1	Etablir un diagnostic de l'existant et proposer une ou des solution(s) technique(s), architecturale(s) et esthétique(s)														
	T2.2	Analyser des risques														
	T2.3	Analyser les documents liés à la réalisation														
	T2.4	Réaliser un relevé		X	X											
	T2.5	Etablir les quantitatifs matériaux, matériels et main d'œuvre														
		SAVOIR-FAIRE	<p>Réaliser l'installation de chantier</p> <p>Monter, utiliser et adapter un échafaudage</p> <p>Réaliser un étaieement</p> <p>Déposer des éléments et des appareillages massifs</p> <p>Poser des éléments et des appareillages massifs</p> <p>Poser un revêtement en pierres minces</p> <p>Réaliser des réparations en utilisant les techniques appropriées</p> <p>Effectuer l'entretien de tout ou partie d'un ouvrage</p> <p>Réceptionner l'échafaudage</p> <p>Contrôler la taille</p> <p>Contrôler les gabarits</p> <p>Assurer la maintenance préventive</p> <p>Participer à la réception des supports</p> <p>Préparer la réception des travaux</p>													

	T2.6	Réaliser les tracés professionnels complexes à l'aide des outils numériques et des techniques traditionnelles															
	T2.7	Etablir un process simple à l'aide d'une F.A.O.															
	T2.8	Planifier les tâches et respecter le planning général															
	T2.9	Gérer l'approvisionnement, le stock et le stockage															
	T2.10	Gérer le tri, le stockage, la valorisation ou/et l'évacuation des déchets du site															
	T2.11	Participer à l'encadrement d'une équipe															
	T2.12	Organiser son poste de travail	X	X	X							X				X	X
A3 FABRICATION	T3.1	Préparer les opérations de débit															
	T3.2	Débiter un bloc ou une tranche de pierre											X	X			
	T3.3	Tailler des éléments massifs										X	X	X			
	T3.4	Tailler des éléments complexes en pierre										X	X	X			
	T3.5	Produire un élément simple avec un (e) CN /C.U										X		X			
	T3.6	Réaliser des assemblages en pierre mince										X		X			
A4 MISE EN ŒUVRE (SUR CHANTIER)	T4.1	Effectuer l'installation de chantier	X	X											X		
	T4.2	Réceptionner, monter, utiliser et adapter un échafaudage		X							X				X		
	T4.3	Réaliser un étaieiment		X	X	X	X	X	X						X		
	T4.4	Déposer des éléments et des appareillages massifs		X	X	X									X		
	T4.5	Poser des éléments et des appareillages massifs		X	X		X								X		
	T4.6	Poser des revêtements en pierre mince		X	X			X							X		
	T4.7	Réaliser des réparations en utilisant les techniques appropriées		X					X				X		X		

	T4.8	Effectuer l'entretien de tout ou partie d'un ouvrage		X					X	X		X		X		
A5 CONTRÔLER	T5.1	Contrôler les gabarits											X			
	T5.2	Assurer la maintenance préventive des machines et outillages												X		
	T5.3	Contrôler la fabrication										X				
	T5.4	Contrôler la conformité des supports		X			X	X	X	X					X	
	T5.5	Préparer la réception des travaux										X				X

C1	S'INFORMER-COMMUNIQUER
----	-------------------------------

C 1.1.	Compétence : Collecter et classer des informations			
---------------	---	--	--	--

Unités	Savoir-faire	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U11	Reconnaître et classer les différents documents du dossier technique	-Consignes orales ou écrites	Les sources d'information sont correctement identifiées.	S0
		-Moyens de communication avec la hiérarchie	Le classement est justifié et cohérent, au regard des contenus et de l'objectif de la recherche. Il permet d'accéder facilement à l'information recherchée.	S1
		-Documents internes à l'entreprise (fiches méthodes, ...)		S2
		-Conditions de travail et moyens disponibles		S3
		(matériels, matériaux, outillages, etc.)		S4
		-Informations recueillies lors d'une reconnaissance sur le site		S5
	Rechercher, sélectionner et analyser des informations	-Dossier technique	Les informations sélectionnées et strictement utiles correspondent aux besoins et aux exigences du chantier.	S6
		-Dossier d'exécution		S7
		-Document Unique		S8
		-Fiches de données de sécurité des produits,		S9
				S10
				S11
Identifier les interfaces et assurer la liaison entre les différents corps d'état	Forme des ressources : -Supports papiers, -Supports informatisés (dossiers, documentations, CDROM, sites Internet, intranet...).	Les interfaces sont convenablement repérées et permettent d'anticiper la liaison entre les différents corps d'état.	S12	

C 1.2.	Compétence : Analyser et décoder des documents techniques			
Unités	Savoir-faire	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U11	Extraire et analyser des données utiles à la réalisation des travaux	<ul style="list-style-type: none"> -Consignes orales ou écrites, -Moyens de communication avec la hiérarchie, -Documents internes à l'entreprise (fiches méthodes, ...), -Conditions de travail et moyens disponibles (matériels, matériaux, outillages, etc.), -Informations recueillies lors d'une reconnaissance sur le site, 	<p>En fonction de la situation professionnelle proposée, les données recueillies et méthodiquement classées sont les éléments indispensables pour la prise en charge du chantier. La synthèse des documents présentés permet d'avoir une vue complète des travaux à réaliser. Le vocabulaire employé est précis.</p>	
	Repérer un lieu d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> -Dossier technique, -Document Unique, -Imprimés de D.I.C.T. , -Autorisations de voirie, etc., -Avis techniques, -Fiches et notices techniques, -Modes opératoires, -Fiches de données de sécurité des produits, -Coordonnées des fournisseurs et des organismes. 	<p>La zone d'intervention est repérée avec exactitude.</p>	S0
	Identifier l'ouvrage dans son environnement	<ul style="list-style-type: none"> -Dossier technique, -Document Unique, -Imprimés de D.I.C.T. , -Autorisations de voirie, etc., -Avis techniques, -Fiches et notices techniques, -Modes opératoires, -Fiches de données de sécurité des produits, -Coordonnées des fournisseurs et des organismes. 	<p>Les limites de l'ouvrage sont repérées.</p> <p>L'environnement du chantier est identifié (chantier neuf, réhabilitation, locaux habités, circulations, accès,...).</p>	S1 S2 S3
	Analyser la composition d'un bâti	<ul style="list-style-type: none"> -Dossier technique, -Document Unique, -Imprimés de D.I.C.T. , -Autorisations de voirie, etc., -Avis techniques, -Fiches et notices techniques, -Modes opératoires, -Fiches de données de sécurité des produits, -Coordonnées des fournisseurs et des organismes. 	<p>Les éléments constitutifs du bâtiment sont répertoriés.</p>	S4 S5 S6
	Identifier et analyser les risques propres à chaque étape	<p>Forme des ressources :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Supports papiers, -Supports informatiques (dossiers, documentations, CDROM, sites Internet, intranet...). 	<p>Les risques sont identifiés de manière exhaustive.</p> <p>Les risques identifiés permettent la mise à jour du Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé (PPSPS) lorsque nécessaire.</p>	S7 S8 S09 S10
	Rechercher dans les documents :	<p>Matériels :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Ordinateur, tablette ... -Connexion Internet, -Téléphone, fax. 	<p>Les informations techniques utiles à la réalisation sont consignées (dimensions, surfaces, volumes, matériaux...)</p>	S11
	<ul style="list-style-type: none"> - les caractéristiques d'un élément de construction, d'un matériau ou d'un matériel, 		<p>Les conditions et les moyens de mise en œuvre de la tâche sont identifiés.</p>	S12
	<ul style="list-style-type: none"> - les données d'exécution et les conditions de réalisation, 		<p>Les temps et les données du planning de mise en œuvre sont identifiés.</p>	
	<ul style="list-style-type: none"> - la planification des travaux. 			

C 1.3. Compétence : Communiquer avec les interlocuteurs du chantier				
Unités	Savoir-faire	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U13	Rédiger une note, un compte rendu	-Dossier d'exécution -Photos -Outils numériques	Le compte rendu est précis et exploitable	S0 S1 S2
	Rédiger les documents de suivi de travaux		Les documents sont renseignés régulièrement et avec précision	S3 S4 S10.7
	Identifier les interlocuteurs dans la communication en vue de la transmission d'informations		Les interlocuteurs sont identifiés et les informations transmises sont pertinentes.	S11 S12

C 1.4. Compétence : Animer une petite équipe				
Unités	Savoir-faire	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U13	Distribuer des tâches à chaque membre de l'équipe	Dossier d'exécution	Les tâches sont correctement distribuées dans le respect des compétences de chacun	S1.3
	Expliquer et démontrer des techniques de fabrication et de mise en œuvre		Les explications sont claires et permettent leur réalisation par un tiers	S2.5

C 1.5. Compétence : Rendre compte de ses interventions				
Unités	Savoir-faire	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U13	Renseigner les documents d'avancement des travaux	Dossier d'exécution. Photos Outils numériques	Les renseignements sont tenus à jour	S0 S1 S2 S3 S4 S10.7 S11 S12
	Rédiger un compte rendu de ses interventions		Les activités sont décrites avec précision	
	Constituer un dossier de présentation d'activités			
	Présenter et argumenter un dossier d'activités		Le dossier présente les activités réalisées en démontrant les étapes et les techniques utilisées	
	Renseigner les documents d'avancement des travaux		La présentation est structurée et claire. Les éléments choisis sont pertinents	

C 1.6.	Compétence : Réaliser des croquis techniques			
Unités	Savoir-faire	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U11	Réaliser un croquis pour une mise en œuvre	Dossier d'exécution.	Le croquis permet la mise en œuvre en conformité avec le dossier de travaux	S1.3
	Réaliser un croquis visant à expliquer une technique, une méthode	Photos Outils numériques	Le croquis permet la compréhension de la technique à utiliser	S2 S3 S4 S11.2 S11.3 S12.3

C 2.1. Compétence : Établir un diagnostic de l'existant				
Unités	Savoir-faire	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U11	Etablir un diagnostic	Données techniques : Rapport de l'état sanitaire de l'ouvrage et de son environnement, Dossier d'identification du bâti et de son environnement, Photos, revues stylistiques et architecturales Moyens humains matériels nécessaires au diagnostic		S1 S2 S3 S4
	Rechercher le statut juridique du bâti et de son environnement		L'identification du bâti est précisée	
	Evaluer les risques liés à l'intervention		Les risques sont identifiés Les mesures de prévention sont adaptées et proposées	
	Repérer les désordres		Les désordres sont repérés	
	Identifier les causes : <ul style="list-style-type: none"> • Accidentelles • Structurelles • Environnementales 		Les causes sont : <ul style="list-style-type: none"> • Listées • Définies par origines 	
	Identifier l'architecture de l'ouvrage		L'époque, le style, les éléments architecturaux sont reconnus Les traces d'interventions antérieures sont reconnues et relevées	
Proposer des solutions techniques : <ul style="list-style-type: none"> • Curative • Préventive • Esthétique 	Les matériaux sont nommés et décrits Les solutions techniques sont adaptées à la résolution des désordres L'esthétique du bâti est restituée			

C 2.2. Compétence : Constituer un dossier de projet architectural et stylistique				
Unités	Savoir-faire	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U12	Identifier, collecter, sélectionner et classer des documents	Dossier de données architecturales	La sélection des éléments est cohérente avec la constitution du dossier de projet.	S0.2 S2.1 S2.2 S2.3 S2.4 S2.5 S3 S4
	Identifier l'époque, le style et les caractéristiques architecturales	<u>Ressources :</u> -Végétales, -Animales, -Minérales,	Les caractéristiques esthétiques et architecturales sont identifiées et prises en compte dans la constitution du dossier.	
	Réaliser un dossier de prises de vues photographiques	-Esthétiques,		
	Constituer une planche ressource	-Stylistiques, -Architecturales, etc...	Les éléments sélectionnés sont utilisables intégralement ou en partie. Les techniques numériques sont maîtrisées.	
		<u>Ensembles de ressources possibles sur :</u> -Format papier, -Photographies, -Supports numériques multimédias. <u>Matériels :</u> Appareil photo Logiciel de traitement de texte	Les photographies permettent d'identifier un bâti et une zone de travaux.	

C 2.3. Compétence : Proposer une ou des solution(s) architecturale(s) et esthétique(s)				
Unités	Savoir-faire	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U12	Réaliser des croquis à main levée en salle et sur site.	Matériel nécessaire aux relevés graphiques et chromatiques.	L'architecture et le style sont respectés	S2.2 S2.3 S3 S4
	Utiliser les principes de perspective.		L'échelle et les proportions sont respectées	
	Utiliser les techniques de mise en volume.	Dossier de plans, photographies de l'existant.	La réalisation en 3D est juste	
	Restituer graphiquement les différents matériaux	Techniques : -crayons -crayons aquarellables -lavis -encre -marqueurs-peinture	La restitution noir et blanc ou chromatique des matériaux est juste	
			Les principes d'organisation plastiques sont respectés	
		La ou les solution(s) proposée(s) permettent la réalisation des travaux. Les croquis proposés doivent être réalisables techniquement.		

C 2.4. Compétence : Réaliser un relevé				
Unités	Savoir-faire	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U22	Relever toutes les caractéristiques dimensionnelles de l'ouvrage	Plans Normes et mode de représentation graphique Les instruments de relevés Les techniques de relevé	La commande est respectée, la méthode et les moyens sont adaptés.	S2 S3 S4 S5.4 S7.1 S7.4 S8.1 S8.2 S8.3 S8.4 S9.1 S10.1 S10.2 S11.1
	Mettre en œuvre les techniques de relevé traditionnelles, optiques et numériques		Les techniques utilisées sont adaptées à l'ouvrage à relever.	
	Identifier les techniques de construction, les matériaux...		Tous les éléments indispensables à l'étude sont relevés et décrits (environnement, matériaux, cotes, ...).	
	Prendre en compte les points particuliers et/ou les désordres observés sur l'ouvrage		Tous les points et désordres sont identifiés et relevés.	
	Réaliser à main levée le croquis côté de l'ouvrage		Le relevé est vérifié et utilisable par un tiers.	

C 2.5. Compétence : Quantifier les besoins d'un ouvrage					
Unités	Savoir-faire	Conditions	Critères d'évaluation	SA	
U11	Lire, décoder, extraire les informations nécessaires		Les informations collectées sont pertinentes	S2.2	
	Élaborer manuellement et/ou à l'aide d'un tableur : <ul style="list-style-type: none"> les mètres, les quantitatifs des ouvrages et de la main d'œuvre 	Fiche de relevé (neuf ou rénovation), Dossier d'exécution Moyens humains et matériels T.I.C, Bordereau de temps unitaires Matériels de mesure adaptés, Logiciel spécifique (tableur)	La décomposition du mètre est cohérente et logique	S2.3 S2.4 S2.5	
			Les croquis de détails nécessaires sont réalisés	S2.6 S2.7	
			Les calculs présentés sont exacts et cohérents	S5.4 S7.3 S7.4 S8.1 S8.2	
			Les besoins sont listés et quantifiés.	S8.3 S9.1 S9.2	
	Localiser l'ouvrage ou une partie d'ouvrage et établir : <ul style="list-style-type: none"> le descriptif des travaux les besoins en matériaux, matériels 		Les documents permettent une vérification et une exploitation rapide	S9.3 S9.4 S10.1 S10.4 S10.5	
			La fiche de débit est conforme aux besoins.	S11.1 S11.2	
	Rédiger, compléter et valider la fiche de débit				

C 2.6. Compétence : Préparer, organiser et prévenir les risques				
Unités	Savoir-faire	Conditions	Critères d'évaluation	SA

U11	<u>C2.6.1 Analyser et prévenir les risques professionnels</u>				
	Vérifier la conformité de la situation vis-à-vis du PPSPS		Tous les risques sont identifiés		
	Identifier les risques			Consignes orales et/ou écrites	
	Evaluer les risques en fonction de : <ul style="list-style-type: none"> • La fréquence des expositions • La gravité des dommages 			Manuels d'utilisation des machines Document unique Autorisations	L'évaluation des risques est pertinente
	Mettre en œuvre les solutions correctives appropriées			Habilitations Normes et règlements en vigueur Méthodologie des 5 M	Les solutions correctives apportées sont pertinentes et mises en œuvre
	Respecter et faire respecter les principes généraux de prévention			PPSPS	Les principes généraux de prévention sont respectés et présentés aux autres intervenants
	<u>C2.6.2 Planifier les tâches et respecter le planning général</u>			S1 S2.2 S2.5 S2.6	
	Planifier l'intervention d'une équipe	Dossier d'exécution	Les délais sont respectés	S5.1 S6.5	
	Adapter les plannings selon les aléas		Les aléas sont pris en compte et transcrits sur le planning	S7.1 S8 S9.2	
	Contrôler les avancements		La chronologie et les enchainements de tâches sont vérifiés	S9.3 S9.4 S9.5	
	<u>C2.6.3 Prévoir les approvisionnements</u>			S10.1 S10.2 S10.3 S10.6 S10.7	
	Passer les commandes		Les commandes sont déclenchées.	S10.3 S10.6	
	Prévoir les matériels et matériaux à livrer selon l'avancement du chantier		Délais de livraison et conditionnements des matériaux	Le contenu des livraisons est vérifié	S10.7 S11.1
	Déclencher les approvisionnements selon l'avancement du chantier		Outils informatiques	L'approvisionnement permet la réalisation des travaux	S11.5 S11.6
	Gérer le stock		Plan d'installation de chantier	Les stocks sont suffisants pour répondre aux besoins. Le suivi des stocks est assuré	S12
	Gérer et organiser le stockage sur site		PPSPS PRAP Aires de stockage Engins de levage, personnel habilité Carnet de maintenance des appareils de levage Planning d'approvisionnement Quantitatif Bons de commandes	La surface de stockage est optimisée et sécurisée L'organisation tient compte du planning d'approvisionnement	

U11	C2.6.4 Organiser la valorisation et/ou l'évacuation des déchets		
	Identifier les catégories de déchets	PIC La technique de réalisation Les matériaux utilisés	Les déchets sont identifiés
	Identifier les matériaux réutilisables		Les procédures de valorisation sont prises en compte
	Identifier les sources de nuisances à limiter		Les dispositifs de réduction des nuisances sont définis
	C2.6.5 Préparer l'organisation du poste de travail		
	Proposer, adapter et optimiser l'organisation du poste de travail en fonction des contraintes suivantes: - Les règles de sécurité - Les techniques de fabrication et de mise en œuvre - Les délais - Le matériel disponible - La conformité des équipements de protection - L'environnement - Les notions d'ergonomie - La réduction de la pénibilité	Dossier d'exécution Dossier de fabrication Consignes orales ou écrites Disponibilité des stocks de matériaux Contraintes de stockage, de levage, de transport Logiciels professionnels et matériel numérique Disponibilité des matériels et outillage	L'organisation retenue permettra : - La suppression des situations dangereuses - L'utilisation d'équipements adaptés et conformes - Une réduction de la pénibilité - Une facilité de réalisation - Un gain de temps - Une simplification de la logistique
	Anticiper l'évolution du poste de travail		
	Supprimer les situations dangereuses		
	Réduire la pénibilité		

C 2.7. Compétence : Réaliser des tracés professionnels complexes à l'aide des moyens numériques et traditionnels (calepin, gabarits,...)				
Unités	Savoir-faire	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U21	Organiser son espace de travail	Dossier d'exécution Extrait du dossier de consultation Notes, Consignes orales fichier numérisé	L'espace de travail permet de travailler efficacement et sans encombre	S2.1 S2.2 S2.3 S2.4 S2.5 S3 S4 S7.1 S8.1 S8.2 S8.3 S8.4 S9.1 S9.2 S10.1 S10.2
	Préparer l'outillage		Les normes de représentation et la réglementation technique sont respectées	
	Réaliser et/ou compléter des documents graphiques 2D et/ou 3D		L'outillage est adapté au support	
	Réaliser un calepin d'appareillage		Le choix du type de représentation et de l'outil d'exécution graphique est adapté au document à produire	
	Réaliser et/ou compléter des documents graphiques de façon traditionnelle		Le calepin d'appareil est réalisé conformément au relevé	
	Exploiter les tracés numériques		Le choix de la technique de représentation est adapté au type de tracé	
	Imprimer les tracés et/ou découper les gabarits		La précision du trait doit permettre la réalisation de l'ouvrage	
			L'appareillage est optimisé	
	Les vraies grandeurs sont déterminées.			
	Le tracé est exact et exploitable			
	La découpe des gabarits respecte le tracé			

C 3

FABRIQUER – RÉALISER

C 3.1. Compétence : Mettre en sécurité les postes de travail				
Unités	Savoir-faire	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U22	Utiliser les équipements de sécurité installés et/ ou mis à disposition	Document Unique (DU) Instruction permanente de sécurité (IPS) Dispositifs de protection collective Equipements de protection individuelle (EPI) Moyens de production sécurisés Matériel de manutention	Les équipements de protection sont adaptés aux risques identifiés et correctement utilisés	S1 S2.2 S2.5 S2.6 S5.1
	Respecter et faire respecter les consignes de sécurité		Les principes généraux de sécurité sont respectés	S6.5 S7.1 S8 S9
	Mettre en œuvre les solutions correctives appropriées		Les activités sont réalisées en toute sécurité	S10.1 S10.2
	Remettre à l'état initial les matériels et postes de travail		Les solutions correctives sont apportées	S10.3 S10.6 S10.7 S11.1 S11.5 S11.6 S12

C 3.2. Compétence : Préparer les opérations de débit				
U22	Contrôler les caractéristiques, la qualité et les quantités de matériaux à débiter.	Dossier d'exécution les consignes orales de son responsable Descriptif des équipements, des installations et de l'environnement du poste de travail.	Les critères de sélection des matériaux sont respectés (cahier des charges).	S2.1 S2.2 S2.3 S2.4 S2.5 S2.7 S7.3 S7.4 S8.2 S9.1 S9.3 S9.5 S11.4 S11.5 S12
	Identifier les étapes de débit		Les étapes du débit sont cohérentes.	
	Prendre en compte les risques liés aux opérations de débit		Les risques sont identifiés pour toutes les étapes du débit. Ils sont évalués et hiérarchisés en tenant compte des conditions de réalisation.	
	Organiser et planifier les étapes de débit		Les étapes de débit sont ordonnées et logiques.	
	Définir et préparer la zone de travail		La zone de travail est clairement identifiée. Les positions et circulations sont repérées et signalées.	
	Communiquer les consignes de production : <ul style="list-style-type: none"> • repérage des blocs • qualité • finition 		Les consignes transmises sont suffisantes et claires.	

C 3.2. Préparer les opérations de débit (suite)		
U22	Contrôler la présence et l'accès aux organes de commande et de sécurité des machines	Les organes de commande et de sécurité des machines sont correctement repérés. Leurs conditions d'accessibilité sont listées de façon exhaustive.
	Choisir les moyens de protection individuelle des opérateurs et s'assurer de leur bonne utilisation	Les EPI sont listées de façon exhaustive à chaque étape du débit. La notice d'utilisation est correctement analysée.
	Présenter les instructions de sécurité aux opérateurs	Les instructions sont clairement énoncées, suffisantes et cohérentes
	Choisir les moyens de manutention	Les moyens de manutention choisis sont en adéquation (résistance, encombrement, déplacement, levage, stabilité) avec les charges à manutentionner.
	Définir les emplacements de stockage	Les emplacements définis sont stables, dégagés, accessibles sans risque pour les personnes et les équipements de travail.
	Définir l'ordre de stockage et la protection des pierres débitées	L'ordre de stockage évite les reprises. La protection est suffisante et efficace

C 3.3. Compétence : Débiter un bloc ou une tranche de pierre				
Unités	Savoir-faire	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U22	Contrôler la stabilité du bloc, de la tranche pendant le débit et après la découpe	Les matériaux, matériels et l'outillage Les machines (conventionnelles, numériques) Dossier machine et matériel Les règles d'utilisation, et de sécurité PPSPS EPI Une équipe est à disposition	Les défauts sont pris en compte	S2.1 S2.2 S2.4 S2.5 S2.7 S6.5 S7.3 S7.4 S8.2 S8.3 S8.4 S9 S10.3 S10.6 S11.2 S11.3 S11.4 S11.5 S11.6 S12
	Définir le point d'origine		Le veinage et/ou l'appareillage sont pris en compte	
	Réaliser le débit et veiller à son bon déroulement		Les états de surface initiaux sont pris en compte	
	Contrôler les éléments débités (dimensions, équerrage, appareillage)		L'élément est en position, le calage est approprié et sécurisé	
	Repérer les éléments en conformité à la fiche de débit		Le débit est optimisé	
	Réaliser les opérations de maintenance de 1 ^o niveau		Le poste de travail est maintenu et rendu en état de propreté	

C 3.4. Compétence : Tailler des éléments minces et massifs				
Unités	Savoir-faire	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U22	Repérer et prendre en compte les défauts (poils, fissures, les lits,...) de la pierre		La prise en compte des défauts de la pierre permet la réalisation de la taille ou le déclassement du bloc	S2.1 S2.2 S2.3 S2.4 S2.5
	Contrôler les dimensions du bloc capable	Les matériels et l'outillage sont mis à disposition (règles d'utilisation, sécurité) Une équipe est à disposition	Le contrôle des dimensions de la tranche et/ou de la plaque est effectué Les matériaux présentant un dysfonctionnement sont repérés et ne sont pas utilisés	S2.7 S3.1 S3.2 S5.4 S6.5 S7.1 S7.3
	Tailler : -Manuellement, -Mécaniquement	Les machines (conventionnelles, outillage électroportatif) Espace de travail (Atelier, chantier)	La méthode de taille et les matériels choisis permettent d'optimiser la production en respectant le cahier des charges	S7.4 S8.2 S8.3 S8.4 S9
	Repérer, appliquer et tracer sur la pierre les gabarits	Dossier d'exécution	Les repères et tracés sont justes et précis	S10.1 S10.2
	Positionner les gabarits en fonction des veinages	Consignes orales de son responsable	Les gabarits sont correctement positionnés	S 10.3 S 10.6 S 11.2
	Réaliser tous les aspects de taille		La taille et les finitions sont conformes au cahier des charges	S11.3 S11.4 S11.5 S 11.6 S12

C 3.5. Compétence : Réaliser des assemblages et /ou collages de pierres minces				
Unités	Savoir-faire	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U22	Contrôler à sec l'assemblage des pièces taillées	Dossier d'exécution	Les pièces débitées sont conformes aux panneaux et /ou gabarits	S2 S3.1 S3.2
	Définir la méthode de collage	Les adhésifs et matériels Les fiches techniques Le dossier de fabrication	Le choix de la colle et sa préparation sont adaptés aux matériaux et/ou aux supports	S5.4 S6.5 S7.1 S7.3 S7.4 S8.2
	Choisir et préparer les colles et les adjuvants en fonction de la méthode choisie			S8.3 S8.4 S8.5 S9 S10.1 S10.3
	Coller les pièces taillées		Les assemblages, les collages et l'état de surface sont conformes au cahier des charges et répondent aux critères esthétiques	S10.6 S11.2 S11.3 S11.4 S11.5
	Traiter les joints		Les joints sont traités au regard des matériaux assemblés	S11.6 S12
	Réaliser les coupes de finition et l'aspect de surface	Les matériels de découpe et de finition	Le matériel de découpe est adapté aux dimensions du matériau et l'aspect de surface demandé est respecté.	

C 3.6. Compétence : Produire des éléments simples avec un Centre d'Usinage Numérique (du process à la production)					
Unités	Savoir-faire	Conditions	Critères d'évaluation	SA	
C3.6.1 Etablir un « process » simple à l'aide d'une F.A.O					
U31	Exporter le fichier	Les fichiers 3D Contrat de phases Dossier machine Matériel informatique	Le dessin de la pièce respecte la demande	S2.1	
	Paramétrer des séquences d'usinage : • Paramètres d'outils • Parcours d'outils		Le fichier est exporté dans la F.A.O	S2.2 S2.5 S2.6	
			Les paramétrages sont justes	S2.7 S7.3 S7.4 S8.2	
	Lancer la simulation pour valider ou corriger le paramétrage.			La simulation vérifie la faisabilité de la fabrication	S9.3 S9.4 S9.5
	Etablir le contrat de phases				S10.6 S11.2 S11.3 S11.4 S11.5 S11.6 S12
3.6.2 Produire des éléments simples avec un Centre d'Usinage Numérique					
U31	Représenter, Exploiter le modèle numérique avec un logiciel de CAO/DAO	Moyens informatiques avec logiciels de CFAO (CAO et FAO) Parc machines, matériaux, outillages et outils. Zone de stockage. Zone de travail sécurisée. Dossier de fabrication Dossier machine. Moyens métrologiques et gabarit de contrôle. Moyens technique de manutention. Fiche de sécurité. Dossier d'entretien préventif	L'interprétation des indications dimensionnelles et des spécifications intrinsèques est exacte. La simulation est effectuée		
	Elaborer un programme avec un logiciel de FAO :				
	▪ Choisir, désigner et justifier le choix technologique.			Le choix technique permet la réalisation de l'usinage dans le respect des exigences de qualité, coûts et délais. Les zones sont respectées	S2.1 S2.2 S2.5 S2.6
	Analyser les données techniques relatives à la taille			L'ensemble des données techniques relatives à la taille sont corrects	S2.7 S7.3 S7.4
	▪ Régler, installer, les outils et outillage			La machine est réglée	S8.2 S9.3
	▪ Installer, régler et bloquer l'élément par rapport aux axes			Les outils et outillages sont correctement montés	S9.4 S9.5
	▪ Définir le point d'origine de l'usinage			Le bloc est mis en position	S10.6 S11.2
	Transférer des données numériques Conduire l'usinage, effectuer les actions correctives nécessaires.			Le point d'origine est positionné	S11.3 S11.4
	Analyser et expliciter la dérive d'une cote critique			L'analyse orale et / ou écrite est claire et précise La machine est conduite en toute sécurité.	S11.5 S11.6 S12
	Effectuer les contrôles dimensionnels			Les moyens métrologiques utilisés sont conformes aux modes opératoires. Les documents de contrôle sont renseignés	
Charger et décharger la machine. Tenir à jour le dossier de maintenance de 1 ^{er} niveau		Les en-cours sont suivis Le dossier de maintenance est correctement renseigné			

C 4	METTRE EN OEUVRE
------------	-------------------------

C 4.1.	Compétence : Réaliser l'installation de chantier			
Unités	Savoir-faire	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U32	<p>Planter, baliser et sécuriser les zones</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'intervention • de circulation • d'approvisionnement • de cantonnement • de stockages matériaux matériels • déchets <p>du chantier</p>	<p>PIC Documents annexes (Autorisation, ...)</p> <p>Matériels et matériaux nécessaires à l'installation de chantier</p> <p>P.P.S.P.S.</p> <p>Programmation prévisionnel des travaux, Emprise des ouvrages, localisation des accès et réseaux sur le site,</p> <p>Choix des techniques et moyens retenus,</p> <p>Gestion des personnels affectés</p>	<p>L'installation de chantier est conforme au plan du dossier technique et à l'autorisation</p> <hr/> <p>Les zones de stockage, matériels et matériaux sont balisées</p> <hr/> <p>les protections collectives, balisages et les signalisations sont conformes à la réglementation</p>	<p>S1</p> <p>S2</p> <p>S5.2</p> <p>S5.3</p> <p>S6.4</p> <p>S6.5</p> <p>S7.1</p> <p>S7.4</p> <p>S8.3</p> <p>S8.4</p> <p>S8.5</p> <p>S10</p> <p>S11</p> <p>S12</p>

C 4.2. Compétence : Monter, utiliser et adapter un échafaudage

Unités	Savoir-faire	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U32	Vérifier la présence des protections collectives	E.P.C. E.P.I.	Les anomalies sont repérées et signalées	S1 S2.1 S2.2 S2.5 S2.6 S2.7 S5.4 S6.5 S7.2 S7.3 S8 S9 S10 S11 S12
	Implanter un échafaudage	Cahier des charges Dossier d'exécution	L'implantation est conforme au cahier des charges	
	Monter un échafaudage	Panneaux de signalisations de mise en sécurité	Les opérations de montage, de réception, de démontage et d'utilisation respectent les annexes 3 ,4 et 5 de la R408	
	Adapter un échafaudage en respectant la conformité	Plan de montage Instructions orales ou écrites		
	Utiliser un échafaudage	Dossier d'exécution, plan de montage, autorisations administratives, P.P.S.P.S.,	L'organisation du poste de travail permet la pose en respectant les règles d'hygiène et de sécurité	
	Démonter, vérifier et stocker les éléments d'échafaudage	Documentation technique des produits et prescriptions des fabricants, Dispositifs de sécurité individuels et collectifs, Recommandation R 408	Les éléments sont contrôlés et stockés en sécurité	

C 4.3. Compétence : Réaliser un étaielement				
Unités	Savoir-faire	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U32	Vérifier, contrôler l'état de l'ouvrage Rendre compte des vérifications et des contrôles	Le matériel nécessaire	Les anomalies de l'ouvrage sont repérées et signalées	S2.1 S2.2 S2.5 S2.6
	Réaliser l'étaielement	Le plan de montage	L'étaielement est conforme aux consignes	S2.7 S5.4
	Fabriquer le cintre	Le dossier de fabrication	Le cintre est conforme aux prescriptions. L'état du cintre et/ou du matériel d'étaielement sont contrôlés et respectés	S7.2 S7.3 S7.4 S8 S9.1 S10 S11 S12

C 4.4. Compétence : Déposer des éléments et des appareillages massifs				
Unités	Savoir-faire	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U32	Déposer la (ou les) pierres	Le matériel de levage Le matériel et outillage de refouillement	La dépose respecte les prescriptions et les règles de sécurité sont observées	S1.3 S2
	Refouiller les pierres	Aire de stockage Calepin d'appareil Consignes d'évacuation des déchets	La technique de refouillement est appropriée à l'ouvrage Le refouillement est conforme aux prescriptions	S5.4 S6.5 S7.2 S7.3
	Déposer et stocker des pierres en conservation pour repose	E.P.I. E.P.C Dossier d'exécution	Le stockage et le repérage sont respectés L'ouvrage est stable	S7.4 S8 S10 S11
	Trier, valoriser, évacuer les déchets	Les consignes orales de son responsable	Les consignes de stockage et/ou l'évacuation sont respectés	S12

C 4.5. Compétence : Poser des éléments et des appareillages massifs				
Unités	Savoir-faire	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U32	Déterminer la méthode de pose	Matériel de levage Matériel de manutention E.P.I. E.P.C Dossier d'exécution Les consignes orales de la hiérarchie.	La méthode de pose est adaptée aux travaux	S1.3 S2 S5.4 S6.3 S6.5 S7.2 S7.3 S7.4 S8 S9.1 S10 S11 S12
	Déterminer la méthode de manutention		L'étaielement est vérifié au fur et à mesure de la pose de la pierre	
			Les manutentions manuelles sont effectuées sans risque	
			Les élingues sont correctement positionnées pour le levage et la pose de pierre	
	Contrôler les matériaux et matériels nécessaires à la pose		Les matériaux et matériels non-conformes sont repérés et signalés à la hiérarchie	
	Préparer un mortier de pose et un coulis		Les dosages en liant du mortier et du coulis sont adaptés à la pose de pierre	
			Les délais de coulage sont respectés	
	Liaisonner les éléments de pierre (Goujons, agrafes,.....)		Les dimensions de joints sont respectées. Les éléments sont solidaires	

C 4.6. Compétence : Poser un revêtement en pierres minces				
Unités	Savoir-faire	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U32	<u>C-4.6.1 pose collée</u>			
	Déterminer la position des joints de fractionnement	Fiche technique fabricant Matériel de levage Matériel de manutention E.P.I. E.P.C Colle pour revêtement pelliculaire Dossier d'exécution Matériaux à mettre en œuvre, Échafaudage, moyens de levage, Outillage	Les prescriptions techniques sont respectées	S1.3 S2 S5.4 S6.3 S6.4 S6.5 S7.2 S7.3 S7.4 S8 S9.1 S10 S11 S12
	Réaliser l'implantation du revêtement		L'implantation est conforme au plan d'appareillage	
			Les plaques non-conformes sont repérées et signalées à la hiérarchie	
	Contrôler et respecter les niveaux, les alignements, épaisseur de joint		Le support est préparé conformément aux consignes	
	Préparer la colle		La colle est homogène et possède la bonne viscosité	
			L'encollage est conforme aux prescriptions techniques	
	Poser le revêtement en pierres minces		La mise en œuvre du revêtement est conforme aux prescriptions et au plan d'appareillage	
	Réaliser le jointoiment de finition		Le jointoiment de finition est homogène et étanche	
	<u>C-4.6.2 pose attachée</u>			
	Réaliser l'implantation du mode de fixation	Fiche technique fabricant Matériel de levage Matériel de manutention E.P.I.	L'implantation est conforme au plan d'appareillage Les plaques non-conformes sont repérées et signalées à la hiérarchie	S1.3 S2 S5.4 S6.3 S6.4 S6.5 S7.2 S7.3 S7.4 S8 S9.1 S10 S11 S12
	Contrôler le positionnement des réservations sur les plaques	E.P.C Colle pour revêtement pelliculaire	Les joints de fractionnement sont réalisés et conformes aux prescriptions techniques et au plan d'appareillage	
	Fixer un isolant si nécessaire	Dossier d'exécution	Les fixations sont mises en œuvre conformément aux consignes écrites	
	Contrôler les veinages et la qualité de la pierre avant la pose	Matériaux à mettre en œuvre, Systèmes de fixation, agrafes, pattes de scellement,	La mise en œuvre des plaques est conforme aux prescriptions et au plan d'appareillage, elle tient compte des veinages	
	Poser les plaques suivant le plan d'appareillage en tenant compte, le cas échéant, de la lame d'air prescrite	Échafaudage, moyens de levage, Outillage	Les différents réglages sont réalisés.	
	Régler les plaques (niveaux, aplombs, alignement et épaisseur de joint)			
	Réaliser le jointoiment de finition		Le jointoiment de finition est homogène et étanche	

C 4.6. Compétence : Poser un revêtement en pierres minces (suite)				
Unités	Savoir-faire	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U32	<u>C-4.6.2 pose scellée</u>			
	Déterminer la position des joints de fractionnement	Moyens et ressources disponibles :	Le support et les éléments sont propres et dépoussiérés, conformes à la commande	S1.3 S2 S5.4 S6.3 S6.4 S6.5 S7.2 S7.3 S7.4 S8 S9.1 S10 S11 S12
	Réaliser des implantations	Définition de la commande (documents techniques sur support papier ou numériques, cahier des charges,)	L'implantation est conforme au calepin, les joints inhérents à la structure sont localisés	
	Contrôler et tenir compte des veinages et de la qualité de la pierre avant la pose	Surface à daller conforme au DTU	Les éléments sont correctement répartis en tenant compte des nuances	
	Préparer un mortier de pose	Matériaux Liants, granulats, et accessoires (joints particuliers...)	L'aspect est homogène sur l'ensemble de l'ouvrage	
	Réaliser une chape	Matériel nécessaire (outillages manuels, électroportatifs,)	Le mortier utilisé est en conformité avec le dosage exigé	
	Poser un revêtement en pierres minces	E.P.I E.P.C	La pose des éléments respecte la réglementation en vigueur (dimensions, planéité, niveau, aplomb, joints...)	
	Contrôler et respecter les niveaux, les alignements, les pentes et épaisseur de joint exigés	Matériel de mesure conventionnel, optique Consignes de réalisation orales ou écrites	Les joints sont conformes à la commande, régulièrement et uniformément garnis	
	Réaliser un jointolement de finition	Consignes d'utilisation des matériels et consommables Matériels et matériaux de protection		

C 4.7. Compétence : Réaliser des réparations en utilisant les techniques appropriées				
Unités	Savoir-faire	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U32	Réaliser un empièvement (avec et sans goujon)	Fiche technique fabricant Produit de ragréage E.P.I E.P.C	L'empieèvement est en harmonie et compatible avec l'ouvrage L'empieèvement est correctement scellé	S1.3 S2 S3.1 S3.2 S5.3
	Réaliser un ragréage sur parement droit (avec et sans armature)	Outillage de taille de pierre Matériel de préparation de ragréage	Le ragréage est appliqué conformément à la fiche technique fabricant	S5.4 S6 S7.3 S7.4
	Réaliser un ragréage sur parement mouluré (avec et sans armature)	Matériel d'application	Le ragréage respecte l'appareillage existant	S8 S9.1 S10
		Dossier d'exécution Les consignes orales de son responsable		S11 S12

C 4.8 Compétence : Effectuer l'entretien de tout ou partie ou d'un ouvrage				
Unités	Savoir-faire	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U32	Réaliser une retaille sur parement droit et ou mouluré		La retaille est conforme au plan	
	Réaliser un nettoyage de façade en utilisant une technique adaptée aux matériaux pierre : <ul style="list-style-type: none">• Actions manuelles• Actions mécaniques• Actions chimiques	Fiche technique fabricant Outillage et matériel de taille de pierre E.P.I E.P.C	L'outillage et les matériels de retaille sont adaptés à la pierre. Le choix de la technique de nettoyage manuel et/ou mécanique est (sont) adapté(s) au site, à la dureté et situation de la pierre.	S1.3 S2.1 S2.2 S2.5 S2.6 S2.7 S3.1 S3.2 S5.3 S5.4 S6.1 S6.2 S6.5
		Matériels de nettoyage Produits de protection de façade	Les produits de protection pour la pierre sont appliqués conformément à la fiche technique du fabricant	S7.4 S8 S10 S11 S12
	Protéger l'ouvrage	Dossier d'exécution Les consignes orales de son responsable	Les règles de prévention et de sécurité de l'ouvrage, des personnes et de l'environnement sont respectées	

C 5	CONTRÔLER
-----	------------------

C 5.1. Compétence : Réceptionner un échafaudage
--

Unités	Savoir-faire	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U32	Vérifier la présence des protections collectives	E.P.C. E.P.I. Cahier des charges	Les anomalies sont repérées et signalées	S1 S2.2 S7.4 S8 S10 S11 S12
		Dossier de chantier Affichages obligatoires	Les opérations de réception, respectent l'annexe 4 de la R408 et/ou textes en vigueur	
	Effectuer les contrôles de conformité selon les textes en vigueur : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Verticalité <input type="checkbox"/> ▪ Horizontalité, ▪ Ancrage, <input type="checkbox"/> ▪ États des éléments, ▪ Fixation des bâchages ▪ Accès ▪ ... 	Plan de montage Instructions orales ou écrites Dossier d'exécution Documentation technique des produits et prescriptions des fabricants, Dispositifs de sécurité individuels et collectifs, Recommandation R 408	L'organisation du poste de travail permet la pose en respectant les règles d'hygiène et de sécurité Le panneau de conformité est correctement renseigné et affiché	

C 5.2. Compétence : Contrôler la taille
--

Unités	Savoir-faire	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U22	Contrôler une ou plusieurs pièces Renseigner la fiche qualité d'une ou plusieurs pièces selon les critères : <ul style="list-style-type: none"> • Esthétiques • Dimensionnels • Défauts : fils, crapauds, poils ... 	CCTP, dossier de chantier, relevé, Pièces fabriquées, Échantillon Consignes orales de son responsable, Fiche qualité	Les contrôles sont effectués Les pièces non conformes sont repérées, écartées et signalées La fiche qualité est correctement renseignée	S2.2 S2.5 S2.7 S3.1 S3.2 S5.4 S8.2 S8.3 S8.4 S9.2 S9.3 S9.4 S10.6 S11.3 S12

C 5.3. Compétence : Contrôler les gabarits				
Unités	Savoir-faire	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U22	Contrôler les gabarits en fonction des supports de référence (épure, fichiers informatiques)	Dossier d'exécution Relevé, épure,	Les contrôles sont effectués Les gabarits permettent la réalisation de l'ouvrage	S2.2 S3.1 S7.4 S9.1 S9.2 S9.3 S9.4 S11.4 S11.5 S11.6 S12
	Repérer les gabarits par rapport au plan de calepinage	Logiciel DAO/CFAO Gabarits, Consignes orales de son responsable	Les gabarits sont repérés conformément au plan de calepinage	
C 5.4. Compétence : Assurer la maintenance préventive des machines et des outillages				
Unités	Savoir-faire	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U31	Interpréter et utiliser des informations techniques		La maintenance préventive est effectuée dans les temps	S2.2 S2.6 S6.4 S6.5 S8.5 S9.5 S10.4 S10.5 S10.6 S11.4 S11.5 S11.6 S12
	Identifier la durée et la fréquence des différentes maintenances préventives			
	Contrôler et repérer l'état d'usure de l'outillage et machines conventionnelles et numériques	Carnet d'entretien, fiches techniques machine, ... Consignes écrites et orales	Les actions de maintenance sont renseignées dans les carnets d'entretien	
	Affuter les outillages	Règles de sécurité et EPI Outillages et produits d'entretien	Les outils et consommables sont utilisables en toute sécurité	
	Utiliser les EPI nécessaires	Consommables Containers à déchets adaptés	Les machines conventionnelles et numériques peuvent être utilisées en toute sécurité Les EPI sont correctement utilisés	
	Trier, valoriser et/ou évacuer les différents déchets		Les déchets sont correctement triés et évacués	
	Identifier les procédures de remise en service Signaler les dysfonctionnements à la hiérarchie		Les contrôles avant la remise en service sont effectués La hiérarchie est informée des dysfonctionnements	

C 5.5. Compétence : Participer à la réception des supports				
Unités	Savoir-faire	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U32	Interpréter et exploiter des documents techniques	Dossier d'exécution		S2.2
	Vérifier la conformité des supports par rapport aux données techniques			S2.7
	Proposer des solutions aux non conformités repérées	Consignes orales de la hiérarchie	Les non conformités sont repérées et signalées	S3.1
	Contrôler et vérifier la mise en sécurité du site et des personnes			S3.2
				S7.1
		Des solutions correctives adéquates sont proposées	S7.4	
		La sécurité du site et des personnes est assurée,	S8	
		Les anomalies de sécurité et les risques sont repérés et signalés	S10.1	
			S10.2	
			S11.2	
			S11.3	
			S11.4	
			S11.5	
			S11.6	
			S12	

C 5.6. Compétence : Préparer la réception des travaux				
Unités	Savoir-faire	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U32	Quantifier les travaux effectués conformément aux travaux prévus	Dossier d'exécution	Le cahier des charges est respecté	S2.2
	Contrôler et rectifier les défauts			S2.7
	Assurer la propreté du chantier		Les travaux réalisés sont conformes au devis	S3.1
	S3.2			
		Le chantier est nettoyé.	S7.1	
			S7.4	
			S8.2	
			S8.3	
			S8.4	
			S8.5	
			S11.2	
			S11.3	
			S11.4	
			S11.5	
			S11.6	
			S12	

		C1.1	C1.2	C1.3	C1.4	C1.5	C1.6	C2.1	C2.2	C2.3	C2.4	C2.5	C2.6	C2.7	C3.1	C3.2	C3.3	C3.4	C3.5	C3.6	
-3-CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES RÉGLEMENTAIRES	S5 Confort de l'habitat	S5-1 Accessibilité des personnes	X	X									X		X						
		S5-2 isolation acoustique et correction acoustique	X	X																	
		S5-3 Confort hydrique	X	X																	
		S5-4 Principales pathologies et désordres	X	X								X	X						X	X	
	S6 Caractéristiques physiques et chimiques des matériaux	S6-1 La chimie des matériaux	X	X																	
		S6-2 Porosité	X	X																	
		S6-3 La dilatation des matériaux	X	X																	
		S6-4 Conductivité phonique	X	X																	
		S6-5 L'électricité	X	X										X		X	X	X			
	S7 Approches scientifiques et techniques des ouvrages	S7-1 Analyse et étude d'un ouvrage	X	X								X		X	X	X			X	X	
		S7-2 Equilibre d'un système	X	X																	
		S 7-3 Mécanique et résistance des matériaux	X	X									X				X	X	X	X	X
		S 7-4 Les méthodes de mesurage et de contrôle	X	X								X	X				X	X	X	X	X
	S8 Technologie des constructions	S8-1 Les matériaux du bâtiment	X	X								X	X	X	X	X					
		S8-2 Les matériaux du secteur professionnel	X	X								X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
		S8-3 Les ouvrages du bâtiment	X	X								X	X	X	X	X		X	X	X	
		S8-4 Les ouvrages du secteur professionnel	X	X								X		X	X	X		X	X	X	
		S8-5 La protection incendie	X	X										X		X				X	
	S9 Techniques et procédés de fabrication	S9-1 Implantation et tracé	X	X								X	X		X		X	X	X	X	
		S9-2 Les façonnages	X	X									X	X	X	X		X	X	X	
S9-3 Les matériels de fabrication		X	X									X	X		X	X	X	X	X	X	
S9-4 L'organisation et le suivi de fabrication		X	X									X	X		X		X	X	X	X	
S9-5 La maintenance des matériels		X	X										X		X	X	X	X	X	X	
S10 Techniques et procédés de mise en œuvre	S10-1 Techniques d'assemblages et de pose	X	X								X	X	X	X	X			X	X		
	S10-2 Moyens et techniques de rénovation et restauration	X	X								X		X	X	X			X			
	S10-3 Les matériels de mise en œuvre	X	X										X		X		X	X	X		
	S10-4 Les matériels d'accès	X	X									X									
	S10-5 Les étaielements	X	X									X									
	S10-6 Manutention-conditionnement-stockage-chargement	X	X										X		X		X	X	X	X	
	S10-7 Installation de chantier	X	X	X		X							X		X						
S11 Organisation et suivi de travaux	S11-1 Organisation du processus de fabrication et de mise en œuvre sur chantier	X	X	X		X					X	X	X		X						
	S11-2 Suivi des temps et des délais	X	X	X		X	X					X					X	X	X	X	
	S11-3 Suivi de la qualité	X	X	X		X	X										X	X	X	X	
	S11-4 Suivi de la maintenance	X	X	X		X										X	X	X	X	X	
	S11-5 Suivi du respect de la sécurité	X	X	X		X							X		X	X	X	X	X	X	
	S11-6 Suivi du respect de l'environnement et des déchets	X	X	X		X							X		X	X	X	X	X	X	
S12Prévention santé sécurité au travail	S12-1 Les principes généraux, prévention, connaissance des risques	X	X	X		X							X		X	X	X	X	X	X	
	S 12.2 Principes normatifs et réglementaires	X	X	X		X							X		X	X	X	X	X	X	
	S12-3 La prévention et la connaissance des risques	X	X	X		X	X						X		X	X	X	X	X	X	

-1- CONNAISSANCES DU MONDE PROFESSIONNEL

S0 Enjeux énergétiques et environnementaux	S-0.1 Orientations internationales et nationales sur l'énergie et l'environnement
	S-0.2 Domaines d'action dans le cadre du développement durable
	S-0.3 Dimension économique
	S-0.4 Energies utilisées
	S-0.5 Impact environnemental
	S-0.6 Fonctionnement thermique du bâti
	S-0.7 Réglementation thermique
	S-0.8 Implications sur la production du bâti neuf
	S-0.9 Implications sur les bâtiments existants
S1 Contexte administratif et juridique de l'acte de construire	S1- 1 Intervenants
	S1-2 Procédures administratives
	S1-3 Qualifications, garanties et responsabilités
S2 Construction et communication technique	S2-1 Outils, normes de représentation, moyens de communication
	S2-2 Dossiers techniques
	S2-3 Relevé d'un ouvrage et croquis coté
	S2-4 Tracés professionnels
	S2-5 Expression technique orale
	S2-6 Documents réglementaires
	S2-7 Documents quantitatifs
S3 Histoire de l'art	S3-1 Les grandes périodes de l'histoire de l'architecture et des styles, de l'Antiquité à nos jours.
	S3-2 La terminologie spécifique.
	S3-3 Les relations forme/fonction dans les productions architecturales et ornementales
S4 Expression graphique	S4-1 Les techniques de représentation à main levée et leurs utilisations
	S4-2 Les principes d'organisation plastique
	S4-3 Les procédés chromatiques de représentation des matériaux
	S4-4 Les processus de réalisation d'un projet

		COMPETENCES													
		SAVOIR-FAIRE													
		C4.1	C4.2	C4.3	C4.4	C4.5	C4.6	C4.7	C4.8	C5.1	C5.2	C5.3	C5.4	C5.5	C5.6
Réaliser l'installation de chantier															
Monter, utiliser et adapter un échafaudage															
Réaliser un étaiement															
Déposer des éléments et des appareillages massifs															
Poser des éléments et des appareillages massifs															
Poser un revêtement en pierres minces															
Réaliser des réparations en utilisant les techniques appropriées															
Effectuer l'entretien de tout ou partie d'un ouvrage															
Réceptionner l'échafaudage															
Contrôler la taille															
Contrôler les gabarits															
Assurer la maintenance préventive des machines et des outillages															
Participer à la réceptionner des supports															
Préparer la réception des travaux															

-2- CONNAISSANCES ESTHÉTIQUES ET ARCHITECTURALES

CONNAISSANCES ET SAVOIRS TECHNOLOGIQUES ASSOCIÉS

DOMAINES	SAVOIRS	CONNAISSANCES
-1- CONNAISSANCES DU MONDE PROFESSIONNEL	S0 Enjeux énergétiques et environnementaux	S-0.1 Orientations internationales et nationales sur l'énergie et l'environnement S-0.2 Domaines d'action dans le cadre du développement durable S-0.3 Dimension économique S-0.4 Energies utilisées S-0.5 Impact environnemental S-0.6 Fonctionnement thermique du bâti S-0.7 Règlementation thermique S-0.8 Implications sur la production du bâti neuf S-0.9 Implications sur les bâtiments existants
	S1 Contexte administratif et juridique de l'acte de construire	S1-1 Intervenants S1-2 Procédures administratives S1-3 Qualifications, garanties et responsabilités
	S2 Construction et communication technique	S2-1 Outils, normes de représentation, moyens de communication. S2-2 Dossiers techniques S2-3 Relevé d'un ouvrage et croquis coté S2-4 Tracés professionnels S2-5 Expression technique orale S2-6 Documents réglementaires S2-7 Documents quantitatifs
-2- CONNAISSANCES ESTHÉTIQUES ET ARCHITECTURALES	S3 Histoire de l'art	S3-1 Les grandes périodes de l'histoire de l'architecture et des styles, de l'Antiquité à nos jours. S3-2 La terminologie spécifique. S3-3 Les relations forme/fonction dans les productions architecturales et ornementales.
	S4 Expression graphique	S4-1 Les techniques de représentation à main levée et leurs utilisations S4-2 Les principes d'organisation plastique S4-3 Les procédés chromatiques de représentation des matériaux S 4-4 Les processus de réalisation d'un projet
-3- CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES RÉGLEMENTAIRES	S5 Confort de l'habitat	S5-1 Accessibilité des personnes S5-2 isolation acoustique et correction acoustique S5-3 Confort hydrique S5-4 Principales pathologies et désordres
	S6 Caractéristiques physiques et chimiques des matériaux	S6-1 La chimie des matériaux S6-2 Porosité S6-3 La dilatation des matériaux S6-4 La conductivité phonique S6-5 L'électricité
	S7 Approches scientifiques et	S7-1 Analyse et étude d'un ouvrage S7-2 Equilibre d'un système S 7-3 Mécanique et résistance des matériaux

		techniques des ouvrages	S 7-4	Les méthodes de mesurage et de contrôle
	S8	Technologie des constructions	S8-1 S8-2 S8-3 S8-4 S8-5	Les matériaux du bâtiment Les matériaux du secteur professionnel Les ouvrages du bâtiment Les ouvrages du secteur professionnel La protection incendie

DOMAINES	SAVOIRS		CONNAISSANCES	
4- RÉALISATION DES OUVRAGES	S9	Techniques et procédés de fabrication	S9-1 S9-2 S9-3 S9-4 S9-5	Implantation et tracé Les façonnages Les matériels de fabrication L'organisation et suivi de fabrication La maintenance des matériels
	S10	Techniques et procédés de mise en œuvre	S10-1 S10-2 S10-3 S10-4 S10-5 S10-6 S10-7	Techniques d'assemblages et de pose Moyens et techniques de rénovation et restauration Les matériels de mise en œuvre Les matériels d'accès Les étaielements Manutention-conditionnement-stockage- chargement Installation de chantier
	S11	Organisation et suivi de travaux	S11-1 S11-2 S11-3 S11-4 S11-5 S11-6	Organisation du processus de fabrication et de mise en œuvre sur chantier Suivi des temps et des délais Suivi de la qualité Suivi de la maintenance Suivi du respect de la sécurité Suivi du respect de l'environnement et des déchets
	S12	Prévention santé sécurité au travail	S12-1 S 12.2 S12-3	Les principes généraux, prévention, connaissance des risques Principes normatifs et réglementaires La prévention et la connaissance des risques

S13 – Accessibilité du cadre bâti

S 0 ENJEUX ENERGETIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX

Dans toutes les interventions, sur des constructions neuves ou existantes, l'ensemble des acteurs est impliqué dans l'obtention des performances attendues aux plans réglementaire et contractuel dans les domaines du respect de l'environnement, de la réduction des besoins en énergie et du développement durable. Le secteur du bâtiment doit apporter une contribution essentielle à l'atteinte des objectifs fixés dans le cadre du Plan Bâtiment issu du Grenelle de l'Environnement.

CONNAISSANCES
(notions, concepts)

ETRE CAPABLE DE
(limites de connaissances)

S 0.1 Orientations internationales et nationales sur l'énergie et l'environnement

Engagements internationaux :

- Protocole de Kyoto – 1997
- Sommet de Johannesburg - 2002 –
- Orientations européennes :

Livre blanc sur les énergies renouvelables – 1997

- Livre vert sur l'efficacité énergétique – 2006
- Paquet Climat-énergie – 2009
- Directives de l'Union européenne

- Orientations nationales :

- Plan climat – 2004
- Loi de programme fixant les orientations de la politique énergétique française - 2005
- Plan climat – 2006
- Plans d'action (Face sud, Soleil, Terre énergie, ...)
- Grenelle de l'environnement - 2007
- Loi Grenelle 1 – 2009
- Loi Grenelle 2 – 2010
- Plan Bâtiment Grenelle
- Plan Bâtiment Durable
- Réglementation thermique (2012 et réglementations suivantes)

INDIQUER les objectifs principaux des engagements et orientations relatifs à la lutte contre le réchauffement climatique, la diminution de la consommation d'énergie et la protection de l'environnement

S 0.2 Domaines d'action dans le cadre du développement durable

Efficacité énergétique
Bâtiment et lutte contre le réchauffement climatique
Urbanisme
Transports
Climat-énergie
Risques, santé et environnement
Réduction des déchets

CITER les principaux domaines d'action des orientations européennes et nationales

S 0.3 Dimension économique

S 0.3.1 – Postes de consommation d'énergie dans le bâtiment :

- Production des matériaux
- Transport des personnels
- Transport des matériels
- Transport des matériaux
- Travaux de construction
- Utilisation des locaux (chauffage, eau chaude sanitaire, rafraichissement, éclairage, ...)
- Travaux modificatifs
- Déconstruction
- Recyclage ou réemploi de matériaux et composants

CITER les différents postes de consommation d'énergie

<p>S 0.3.2 – Evolution du coût des énergies</p> <p>S 0.3.3 – Aides financières et incitations diverses</p>	<p>COMPARER l'évolution du coût de plusieurs combustibles sur une décennie</p> <p>CITER des mesures d'aide et d'incitation dans le domaine des économies d'énergie</p>
<p>S 0.4 Energies utilisées</p>	
<p>S 0.4.1 – Energies renouvelables</p> <ul style="list-style-type: none"> – Solaire thermique – Solaire photovoltaïque – Biomasse – bois combustible – Vent – Géothermie, ... <p>S 0.4.2 – Energies fossiles</p> <ul style="list-style-type: none"> – Pétrole – Charbon – Gaz , ... <p>S 0.4.3 – Production d'énergie électrique</p> <ul style="list-style-type: none"> – d'origine hydraulique, – d'origine solaire, – d'origine éolienne, – d'origine thermique, – d'origine nucléaire, ... <p>S 0.4.4 – Transferts d'énergie :</p> <ul style="list-style-type: none"> – à partir de l'air ambiant, – à partir du sol, – à partir de l'air extrait, – à partir des effluents, ... <p>S 0.4.5 – Cogénération</p>	<p>CARACTERISER le mode et le lieu de production des différentes énergies</p>
<p>S 0.5 Impact environnemental</p>	
<p>Emissions de CO2</p> <ul style="list-style-type: none"> – Empreinte carbone – Bilan carbone <p>Nuisances sonores</p> <p>Nuisances visuelles</p> <p>Qualité de l'air</p> <p>Qualité de l'eau</p> <p>Déchets et rejets</p>	<p>IDENTIFIER le type d'impact environnemental lié à une activité ou un choix constructif</p>
<p>S 0.6 Fonctionnement thermique du bâti</p>	
<p>Répartition des déperditions thermiques</p> <p>Inertie thermique</p> <p>Apports gratuits</p> <p>Renouvellement d'air</p> <p>Apports en chauffage</p> <p>Besoins de rafraichissement</p> <p>Bâtiment basse consommation (BBC)</p> <p>Bâtiment à haute performance énergétique (HPE)</p> <p>Bâtiment à très haute performance énergétique (THPE)</p> <p>Bâtiment passif</p> <p>Bâtiment à énergie positive (BEPOS)</p> <p>Répartition des déperditions thermiques</p> <p>Inertie thermique</p> <p>Apports gratuits</p> <p>Renouvellement d'air</p> <p>Apports en chauffage</p> <p>Besoins de rafraichissement</p>	<p>SCHEMATISER les échanges thermiques du système bâtiment</p>

S 0.7 Règlementation thermique	
<p>Exigences de performance énergétique Apports liés à l'occupation Besoin bioclimatique conventionnel Exigence de confort d'été Perméabilité à l'air Isolation thermique Apports d'énergie renouvelables Eclairage naturel Mesure de la consommation d'énergie Contrôle des performances énergétiques du bâtiment en service</p>	
S 0.8 Implications sur la production du bâti neuf	
<p>S 0.8.1 – en conception :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Objectif global en consommation d'énergie – Conception globale optimisée – Conception collaborative – Conception bioclimatique – Garantie de performances – Définition de dispositions constructives particulières <p>S 0.8.2 – en réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Interventions coordonnées – Éco-construction – Matériaux bio-sourcés – Étanchéité à l'air – Suivi de la mise en œuvre des dispositions constructives particulières – Gestion du chantier <p>S 0.8.3 – à la livraison :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Présentation des modalités de fonctionnement et d'utilisation <p>S 0.8.4 – à l'utilisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Mesure des consommations 	<p>INDIQUER la contribution des intervenants de l'acte de construire dans la chaîne de responsabilités, notamment dans la phase de mise en œuvre</p>
S 0.9 Implications sur les bâtiments existants	
<p>S 0.9.1 – Principaux concepts :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Diagnostic de performance énergétique – Approche globale – Solutions techniques d'amélioration de l'efficacité énergétique d'un bâtiment <p>S 0.9.2 – Caractéristiques des ouvrages :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Éléments de remplacement – Suivi de la mise en œuvre des dispositions constructives particulières – Mesure des consommations 	<p>INDIQUER la contribution des intervenants de l'acte de construire dans la chaîne de responsabilités, notamment dans la phase de mise en œuvre</p>

S 1.3 Qualifications, garanties et responsabilités

Qualification des personnels (conventions collectives).

Qualification des entreprises :

- ISO.
- QUALIBAT
- Qualit'EnR (RGE)
- QualiPV
- Qualisol...

Responsabilité :

- Entreprise générale et/ou entreprise pilote.
- Entreprises cotraitantes ou sous- traitantes.
- Responsabilité de l'ouvrage jusqu'à la réception et au-delà.

Garantie légale :

- Réception des travaux.
- Garantie de parfait achèvement de travaux.
- Retenue de garantie.
- Garantie biennale, décennale.
- Responsabilité en garantie civile et pénale...

INDIQUER les qualifications des personnels.

CITER les organismes de qualification et/ou de certification d'une entreprise.

FURNIR une description simple des responsabilités de l'entreprise et des pénalités encourues.

IDENTIFIER les responsabilités et les **DIFFERENCIER**.

CITER les intervenants participant à la réception des travaux et leur rôle respectif.

S 2 CONSTRUCTION ET COMMUNICATION TECHNIQUE

CONNAISSANCES
(notions, concepts)

ETRE CAPABLE DE
(limites de connaissances)

S 2.1 Outils, normes de représentation, moyens de communication

- Matériels traditionnels graphiques
- Formats
- Types et qualité de traits
- Cotation
- Echelles
- Perspectives
- Géométrie descriptive (vraie grandeur, épure...)
- Positionnement des vues d'ensemble en projection,
- Représentations des coupes, sections, détails, plan d'exécution, sortie de panneaux
- Restitution orale
- Rédaction d'une note de synthèse, fiche de débit.....

IDENTIFIER le matériel
IDENTIFIER et **SELECTIONNER** le format adapté
RESPECTER la normalisation
EXPRIMER et **RESTITUER** les informations à l'oral
REDIGER une note claire et précise
UTILISER le vocabulaire technique adapté et judicieux
ETABLIR à l'aide d'un logiciel de présentation assisté par ordinateur, une synthèse qui servira de présentation orale relative aux études techniques de chantier d'un ouvrage

S 2.2 Dossiers techniques

- Documents liés à :
 - o L'adaptation au terrain
 - o La topographie des lieux
 - o La nature et caractéristiques des sols
 - o Le raccordement à la voirie et aux réseaux divers
 - o Les dispositions réglementaires relatives à la circulation et aux chutes des personnes aux éléments nocifs (amiante, plomb, radon,)
- Dossiers d'exécution des travaux
- Documents de suivi de la réalisation :
 - interne à l'entreprise
 (bon de commande, rapports journaliers, ...)
 - suivi général du chantier
 (compte rendu de réunion de chantier, situation de travaux,...)

IDENTIFIER les aménagements paysagers prévus
IDENTIFIER les principales caractéristiques du sol
IDENTIFIER les différents types de voirie et de réseaux prévus

IDENTIFIER les dispositions constructives liées aux risques
VÉRIFIER l'implantation du projet au regard des zones à risques figurant dans les plans locaux d'urbanisme

CITER les objectifs de la réglementation
IDENTIFIER les dispositions constructives retenues pour assurer la protection des usagers

IDENTIFIER les différentes pièces administratives et techniques en fonction de leurs usages

- Localiser les éléments porteurs
- Identifier les matériaux utilisés
- Identifier les solutions constructives
- Lire et comprendre les pièces écrites

EXTRAIRE et **EXPLOITER** les informations des différents dossiers

RENSEIGNER les documents de suivi de la réalisation

S 2.3 Relevé d'un ouvrage et croquis coté	
<ul style="list-style-type: none"> - Les techniques et procédés <ul style="list-style-type: none"> o De relevé o De croquis o De tracés professionnels 	<p>MAITRISER les techniques de relevé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Traditionnel - Avec peigne - Prise d'empreinte - Par points - Prise de niveau - Bandes de matériaux déformables - Géo référencement tachéométrique - Relevé photogrammétrique - Relevé lasergrammétrique - <p>MAITRISER la méthode traditionnelle et informatique de recherche de vraies grandeurs</p> <p>MAITRISER de la stéréotomie</p>
S 2.4 Tracés professionnels	
<p>Stéréotomie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aux instruments méthodes traditionnels <ul style="list-style-type: none"> • Perspective cavalière • Perspective isométrique • Projection orthogonale • Coupes, coupe brisée • Sections rabattues • Lever des gabarits par méthodes de rabattement et rotation • Plan de détails • Mode opératoire • Bordereau de débit • Plans d'appareillages - A l'aide d'un logiciel DAO / CFAO / FAO <ul style="list-style-type: none"> • L'environnement • Méthode de conception • Dessin en 2D • Dessin en 3D • Présentation des plans d'exécutions • Sorties des gabarits 	<p>MAITRISER la méthode informatique de recherche en vraie grandeur rabattement ou rotation et changement de plan, éditer les gabarits</p> <p>MAITRISER la méthode traditionnelle de recherche en vraie grandeur rabattement ou rotation et changement de plan ; lever et confectionner des gabarits d'une épure</p> <p>ETABLIR un dessin relatif aux études techniques d'un ouvrage ou à la préparation du chantier, conformément aux normes en vigueur</p> <p>UTILISER les fonctionnalités d'un logiciel de D.A.O :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Paramétrage - Méthode de conception (dessin profil, modélisation etc...) - Contraintes d'assemblages et d'unions - Mise en plan, habillage, présentation, cotations, édition des panneaux - Rendu réalistes, animations <p>EXPLOITER un fichier de DAO, en FAO, CFAO</p>
S 2.5 Expression technique orale	
<ul style="list-style-type: none"> - Préparation de supports techniques - Exploitation des supports pour une présentation orale 	<p>EXPRIMER ET RESTITUER les informations à l'orale</p> <p>RÉDIGER une note claire et précise</p> <p>UTILISER le vocabulaire technique adapté et judicieux</p> <p>ÉTABLIR à l'aide d'un logiciel de présentation assisté par ordinateur, une synthèse qui servira de présentation orale relative aux études techniques de chantier d'un ouvrage</p>
S 2.6 Documents réglementaires	
<ul style="list-style-type: none"> - Documents techniques unifiés (DTU) - RAGE Règles de l'Art Grenelle Environnement - Recueil des éléments utiles à l'établissement et à l'exécution des projets et marchés de bâtiments en France (REEF) - Normes en vigueur - Avis technique 	<p>À partir d'un besoin lié à un contexte professionnel :</p> <p>EXTRAIRE et EXPLOITER l'information recherchée</p>

S 2.7 Documents quantitatifs

– Techniques de calculs de quantités d'ouvrages (surfaces, volumes, ...)

DÉTERMINER les quantités :

- De surfaces et volumes
- De matériaux
- De main d'œuvre par la méthode des ratios

S 3 HISTOIRE DE L'ART

CONNAISSANCES (notions, concepts)	ETRE CAPABLE DE (limites de connaissances)
S 3.1 Les grandes périodes de l'histoire de l'architecture et des styles, de l'antiquité à nos jours	
<ul style="list-style-type: none"> - L'antiquité : <ul style="list-style-type: none"> o L'Egypte ancienne o La Grèce ancienne o La Rome antique - L'époque transitoire : <ul style="list-style-type: none"> o l'art carolingien, o l'art hispano-mauresque, - le moyen-âge en Europe occidentale - L'époque moderne en Europe occidentale : <ul style="list-style-type: none"> o de la Renaissance au XIXe siècle - L'époque contemporaine : <ul style="list-style-type: none"> o du XXe siècle à nos jours 	<p>INDIQUER et SITUER chronologiquement et géographiquement, les principaux courants artistiques et stylistiques de l'Antiquité à nos jours</p> <p>IDENTIFIER et NOMMER les éléments caractéristiques d'une période et/ou d'un style architectural.</p> <p>ANALYSER et EXPLICITER les caractéristiques esthétiques liées aux périodes, aux styles et aux sources d'inspiration</p>
S 3.2 La terminologie spécifique	
<ul style="list-style-type: none"> - Le vocabulaire spécifique à l'architecture et à l'ornementation. - Les moyens techniques de communication. 	<p>CONNAÎTRE et UTILISER le vocabulaire artistique et professionnel spécifique</p> <p>INFORMER et RENDRE compte au client, et à sa hiérarchie, oralement et graphiquement (croquis annotés).</p>
S 3.3 Les relations forme/fonction dans les productions architecturales et ornementales	
<ul style="list-style-type: none"> - L'architecture religieuse - L'architecture civile - L'architecture militaire - Les éléments et motifs ornementaux 	<p>DIFFÉRENCIER les fonctions selon le contexte historique, géographique, social.</p> <p>RECONNAÎTRE les significations sociales et culturelles des différents types d'architecture.</p> <p>ANALYSER et ÉTABLIR les relations entre les choix esthétiques et les contraintes liées à l'architecture.</p> <p>REPÉRER la relation forme/fonction/positionnement d'une ornementation au regard d'une architecture.</p> <p>JUSTIFIER les choix esthétiques et techniques d'une architecture, et/ou d'une ornementation</p>

S 4 MOYENS D'EXPRESSIONS GRAPHIQUES ET PLASTIQUES

CONNAISSANCES (notions, concepts)	ETRE CAPABLE DE (limites de connaissances)
S 4.1 Les techniques de représentation à main levée et leurs utilisations	
<ul style="list-style-type: none"> - Les techniques de dessin à main levée - La perspective axonométrique - Les perspectives linéaires - Les croquis annotés 	<p>IDENTIFIER et REPRODUIRE les caractéristiques formelles d'un élément réel ou figuré.</p> <p>MATÉRIALISER des lignes de construction, des rapports de proportions, de directions et d'espace</p> <p>MATÉRIALISER le volume.</p> <p>REPRODUIRE des associations complexes de formes et/ou de volumes</p> <p>MAÎTRISER les techniques graphiques de: Géométrisation Stylisation</p> <p>CRÉER, MODIFIER, ADAPTER, RESTAURER un élément architectural et ornemental.</p> <p>ESQUISER les caractères essentiels d'un élément architectural à l'aide de croquis</p>
S 4.2 Les principes d'organisation plastique	
<ul style="list-style-type: none"> - Les constituants plastiques : <ul style="list-style-type: none"> o Graphisme et forme o Couleurs et valeurs o Matériaux et textures - Les différents types d'organisation : <ul style="list-style-type: none"> o Rythme, juxtaposition, alternance, répétition, inversion, superposition o Equilibre, statisme, dynamisme, o Symétrie, asymétrie o Dominante, tonique o Harmonie, contraste o Matériaux et textures 	<p>IDENTIFIER les constituants</p> <p>MAÎTRISER les principes de compositions plastiques.</p> <p>MAÎTRISER la constitution et l'organisation d'une ornementation</p> <p>EXPLOITER les principes fondamentaux d'organisation formelle, volumique et chromatique</p> <p>MAÎTRISER le rapport entre l'ornementation et l'élément architectural.</p> <p>MAÎTRISER techniquement les moyens utilisés pour le rendu des rythmes et l'équilibre des formes.</p> <p>CRÉER et ADAPTER un motif en vue d'une ornementation</p>
S 4.3 Les procédés chromatiques de représentation des matériaux	
<ul style="list-style-type: none"> - Les couleurs : <ul style="list-style-type: none"> o Classification o Propriétés o Rapports - Les effets et rendus de lumière, de texture et de volume - Les techniques de mise en couleurs : <ul style="list-style-type: none"> o Les crayons aquarellables o Les pastels o Le lavis o Les valeurs de gris 	<p>RECONNAITRE ET NOMMER les principales données chromatiques</p> <p>CLASSER et REPRODUIRE des gammes colorées à partir d'échantillons et/ou de documents</p> <p>TRADUIRE les données de texture, de couleur, de lumière, de volume et d'espace</p> <p>CHOISIR, JUSTIFIER et MAÎTRISER les outils adaptés aux représentations demandées</p>

S 4.4 Les processus de réalisation d'un projet

<ul style="list-style-type: none">- La demande- Le cahier des charges- Les contraintes- Les ressources documentaires	<p>IDENTIFIER le contenu d'une demande</p> <p>RECHERCHER, SÉLECTIONNER et EXPLOITER des documents ressources</p> <p>ÉTABLIR les relations entre style, contexte historique et social</p> <p>RENDRE COMPTE graphiquement de ses analyses et de ses propositions de façon claire et exploitable</p> <p>COMMUNIQUER des informations précises a l'aide de croquis annotés et du vocabulaire adéquat</p> <p>JUSTIFIER les choix esthétiques et techniques</p> <p>CHOISIR, utiliser et maitriser les outils et techniques en fonction</p> <ul style="list-style-type: none">- De la demande- Du sujet à représenter- Des éléments à valoriser- Des intentions à exprimer <p>TRADUIRE des propositions de manière appropriée, sous diverses formes :</p> <ul style="list-style-type: none">- Croquis- Dessins- Maquettes
---	--

S 5 CONFORT DE L'HABITAT

CONNAISSANCES (notions, concepts)	ETRE CAPABLE DE (limites de connaissances)
S5.1 Accessibilité des personnes	
<ul style="list-style-type: none"> - Identification des locaux en fonction de leur usage - Caractéristiques et dimensions des locaux et équipements fixes - Accès en fonction des locaux : <ul style="list-style-type: none"> o - pompiers o - rampes d'accès o - flux de personnes - Réglementation en vigueur - Accessibilité et adaptabilité des constructions aux personnes handicapées et/ou à mobilité réduite 	<p>EXPLICITER les exigences réglementaires IDENTIFIER les locaux soumis à la réglementation</p> <p>REPERER les non-conformités d'un projet</p> <p>ANALYSER les dimensions-enveloppes et les aires de manœuvre d'une personne à mobilité réduite</p>
S5.2 Isolation acoustique et correction acoustique	
<ul style="list-style-type: none"> - Notions élémentaires en acoustique - Modes de propagation d'une source sonore - Réglementation acoustique - Isolation acoustique 	<p>IDENTIFIER les sources sonores EXPLIQUER le mode de transmission d'une onde sonore Citer les objectifs de la réglementation acoustique</p>
S5.3 – Confort hydrique	
<ul style="list-style-type: none"> - Capillarité, infiltration, condensation - Notion de barrière hydrique - Dispositions constructives permettant aux différentes parties d'une construction d'être étanches à l'eau 	<p>EXPLICITER les phénomènes de capillarité, d'infiltration, de condensation et d'étanchéité À partir d'un exemple concret tiré d'un dossier de plans : PROPOSER un dispositif constructif permettant de garantir l'étanchéité à l'eau.</p>
S5.4- Principales pathologies et désordres	
<ul style="list-style-type: none"> - Désordres liés à l'humidité <p>Les différentes causes d'humidité</p> <ul style="list-style-type: none"> o remontées capillaires o Infiltrations o condensation o accidentelles, eau de constitution <ul style="list-style-type: none"> - Manifestations de l'humidité dans les parties enterrées et les parties en élévation d'un bâti ancien, les phénomènes physiques - Désordres liés à la pollution - Désordres liés aux faiblesses non apparentes - Désordres liés : <ul style="list-style-type: none"> Aux enduits : décollement, cloquage, efflorescence, ... - Les murs : bouffement, fissures, déliaisons, ... Déformations, fluage, dégradations de liaisons des appuis, ... Les planchers : fléchissement, défaut de planéité, ... - Les escaliers : déchaussement des assemblages, affaissement des marches, flexion des limons, usure des nez de marche, altération du bois, ... 	<p>IDENTIFIER les différents phénomènes physiques.</p> <p>INDIQUER le rôle et la constitution d'un drainage</p> <p>DECRIRE un procédé limitant les remontées capillaires</p> <p>METTRE en relation les désordres constatés et la (les) pollution (s) en cause.</p> <p>INDIQUER les points particuliers à sonder (abouts de poutres, pieds de poteaux, fondations, ...)</p> <p>DECRIRE une technique de carottage, de sondage</p> <p>DECRIRE une technique d'essai destructif</p> <p>DECRIRE une technique d'essai non destructif</p> <p>CITER les principales pathologies observables</p>

S6 CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES ET CHIMIQUES DES MATÉRIAUX

CONNAISSANCES (notions, concepts)	ETRE CAPABLE DE (limites de connaissances)
S6.1 la chimie des matériaux	
<ul style="list-style-type: none"> - Les réactions chimiques - Les acides et les métaux - La corrosion 	<p>RÉALISER une réaction d'oxydoréduction</p> <p>ÉCRIRE des deux demi équations d'oxydoréduction et l'équation de bilan associé</p> <p>RECONNAITRE l'oxydant et le réducteur dans une réaction d'oxydoréduction</p> <p>CITER quelques traitements de surface</p>
S6.2 Porosité	
<ul style="list-style-type: none"> - La capillarité - Le pouvoir mouillant 	<p>CALCULER la masse des constituants d'un mélange (dosage)</p> <p>DÉCRIRE et EXPLOITER une expérience mettant en évidence le phénomène de capillarité</p> <p>DÉCRIRE et EXPLOITER une expérience mettant en évidence le pouvoir mouillant d'un liquide</p>
S6.3 La dilatation des matériaux	
<ul style="list-style-type: none"> - La dilatation et le retrait 	<p>CITER les trois modes de dilatations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Linéaire - Surfaccique - Volumique <p>CITER et EXPLIQUER des expériences mettant en évidence les dilatations des solides</p>
S6.4 Conductivité phonique	
<ul style="list-style-type: none"> - Le son : nature, propagation, fréquence, intensité sonore - Les conducteurs et les isolants phoniques 	<p>IDENTIFIER expérimentalement un son pur</p> <p>Utiliser la relation $f = 1 / T$</p> <p>EXPLOITER les documents relatifs à la perception de l'oreille</p> <p>Mesurer un niveau d'intensité sonore</p> <p>COMPARER expérimentalement le pouvoir absorbant de divers matériaux</p> <p>COMMENTER diverses associations de conducteurs d'isolants phoniques</p>
S6.5 L'électricité	
<ul style="list-style-type: none"> - Les lois fondamentales en courant continu, alternatif monophasé 	<p>EXPLOITER les relations qui tient : tension, intensité, résistance, puissance et commenter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le rôle de la prise de terre - Le principe du disjoncteur différentiel - Le principe du transformateur (abaisseur de tension et sécurité)

S7 APPROCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DES OUVRAGES

CONNAISSANCES (notions, concepts)	ETRE CAPABLE DE (limites de connaissances)
S7.1 Analyse et étude d'un ouvrage	
<ul style="list-style-type: none"> - Analyse fonctionnelle d'une construction : - Gros œuvre, second œuvre - Infrastructures et superstructures - Charges d'exploitations et charges climatiques - Notion de descente de charges 	<p>À partir d'un dossier de plans :</p> <p>REPÉRER les éléments porteurs en infrastructure et en superstructure</p> <p>REPÉRER les éléments de remplissage (cloisons...)</p> <p>À partir d'un dossier de plans :</p> <p>RECHERCHER dans la réglementation les taux de charges qui concernent une construction</p> <p>À partir d'un dossier de plans :</p> <p>LOCALISER un élément d'ouvrage porteur et INVENTORIER tous les éléments de structure dont les charges sont reprises par celui-ci</p>
S7.2 Equilibre d'un système	
<ul style="list-style-type: none"> - Système de forces - Équilibre d'un solide - Résultante de plusieurs forces - Centre de gravité - Moment d'une force - Couple de forces 	<p>À partir d'un cas simple de construction :</p> <p>ISOLER le système</p> <p>LISTER les forces en présence</p> <p>ÉTUDIER l'équilibre du système (méthode graphique ou analytique)</p>
S7.3 Mécanique et résistance des matériaux	
<ul style="list-style-type: none"> - Sollicitations en phase provisoire ou définitive : traction, compression, flexion, cisaillement - Notions de contrainte et de pression - Contreventement des ouvrages - Contreventement des matériels (échafaudage, étaielements...) - Prise en compte des contraintes règlementaires - Les risques majeurs - Règlementation parasismiques - Règlementation relative aux zones à risques (inondations, avalanches, industrie chimiques...) 	<p>OBSERVER et VISUALISER les phénomènes dus à la traction, la compression, la flexion, le cisaillement</p> <p>IDENTIFIER le type de sollicitation auquel il est soumis concernant un élément de structure soumis à la flexion :</p> <p>IDENTIFIER les zones soumises à la traction et les zones soumises à la compression</p> <p>FAIRE LE LIEN entre l'unité et le type de contrainte</p> <p>CALCULER une contrainte simple et/ou une pression</p> <p>À partir d'un dossier de plans :</p> <p>REPERER les éléments de contreventement</p> <p>À partir des matériels fournis pour une situation de travail :</p> <p>CHOISIR la méthode de contreventement adaptée</p> <p>IDENTIFIER les dispositions constructives liées aux risques</p> <p>VERIFIER l'implantation du projet au regard des zones à risques figurant dans les plans locaux d'urbanisme</p>
S7.4 Les méthodes de mesurage et de contrôle	
<ul style="list-style-type: none"> - Contrôle géométrique : - Planéité, forme, équerrage, angle... - Contrôle dimensionnel : - Longueur, largeur, épaisseur... - Positionnement... - Contrôle qualitatif : - Aspects de surface - Couleurs - Contrôle quantitatif : - Nombre de pièces, composants... 	<p>LISTER les principaux contrôles à effectuer.</p> <p>CHOISIR les moyens de mesurage et de contrôle aux besoins</p>

S 8 TECHNOLOGIE DES CONSTRUCTIONS

CONNAISSANCES (notions, concepts)	ETRE CAPABLE DE (limites de connaissances)
S 8.1 Les matériaux du bâtiment	
<ul style="list-style-type: none"> - Liants hydrauliques - Mortiers - Béton armé ou non, précontraint, cellulaire - Plâtre et ses dérivés - Matériaux formulés à base de liants hydrauliques - Bois et dérivés, verre, - Métaux divers - Produits de terre cuite - Ciment, chaux, colles et dérivés - Matériaux d'isolation et d'étanchéité - Métaux : - Acier inoxydable ou non - Cuivre et dérivés - Traitements de surface de ces métaux - Matériaux de revêtement (sol, mur, etc.) 	<p>IDENTIFIER les fonctions et les domaines d'utilisation des produits d'usage courant</p> <p>CLASSER par familles ou variétés</p> <p>EXPLOITER les fiches techniques et les abaques liés aux caractéristiques physiques des produits</p> <p>INDIQUER et DIFFERENTIER l'origine des matériaux pour respecter les compatibilités</p> <p>IDENTIFIER les matériaux sur plans ou sur site</p>
S 8.2 Les matériaux du secteur professionnel	
<p>Formation des roches</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les différentes variétés : origine, structure - Structure : cristallisation, stratification, fissuration - Roches ornementales - Défauts et préjudices d'aspect <p>Techniques d'extraction</p> <p>Minéraux : roches et marbres</p> <ul style="list-style-type: none"> - Classification des roches suivant leur aspect - Connaissance des caractéristiques mécaniques, physiques, chimiques des matériaux : <ul style="list-style-type: none"> o Porosité, gélivité o Dureté o Résistance à l'écrasement o Transmission des charges o Masse volumique o « Tachabilité » (entretien, protection) - Matériaux composites - Matériaux céramiques - Primaires et adjuvants 	<p>IDENTIFIER les différents types de roches et leurs caractéristiques mécaniques, physiques, chimiques charges, composition</p> <ul style="list-style-type: none"> - Porosité, gélivité - Dureté - Résistance à l'écrasement - Transmission des charges - Masse volumique <p>RECHERCHER la fiche technique correspondant à un matériau ou composant à mettre en œuvre.</p> <p>VERIFIER les caractéristiques d'un matériau à mettre en œuvre à partir de sa fiche technique.</p> <p>CHOISIR le matériau en adéquation avec le domaine d'emploi</p> <p>DEFINIR les dosages en fonction des situations</p> <p>Dans un contexte donné :</p> <p>EXTRAIRE les informations utiles à la mise en œuvre (DTU, avis techniques, fiches techniques)</p> <p>ÉNUMÉRER les moyens pour vérifier l'adhérence du support et la porosité d'un support</p> <p>DEFINIR une méthode d'application en fonction de l'hygrométrie ambiante</p> <p>EXPLOITER les documents fabricants</p> <p>CITER les caractéristiques des :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mortiers de restauration de la pierre de taille - Enduits à la chaux aérienne - Enduits de parement minéraux - Revêtements organiques - Revêtements d'imperméabilité

S 8 TECHNOLOGIE DES CONSTRUCTIONS (suite)

- CITER** les caractéristiques des :
- Enduits monocouche manuels
 - Enduits monocouche projetés
 - Sous-enduits d'imperméabilisation
 - Peintures
 - Revêtements organiques épais
 - Enduits décoratifs en pâte

S 8.3 Les ouvrages du bâtiment

Les connaissances générales du bâtiment :

- Facteur influant sur l'architecture (région, histoire, climat).
- Système de construction (bois, acier, béton...).
- Typologie des bâtiments.
- Habitat individuel,
- Habitat collectif ;
- E.R.P...

Les structures porteuses

- Éléments porteurs verticaux et horizontaux
- Charpentes et ossatures
- Éléments de contreventement
- les travaux de rénovation et de réhabilitation
- Déconstruction
- Renforcement de la structure
- Modification de la structure
- Remplacement de la structure

Les structures non porteuses et équipements

- Enveloppe du bâtiment
- Éléments lourds de remplissage
- Façades
- Couvertures, toitures terrasses, zinguerie
- Menuiseries extérieures, bois, métalliques, matériaux de synthèses
- Aménagement du bâtiment
- Cloisons de distributions et de doublage
- Menuiseries intérieures
- Plafonds
- Escaliers, agencement
- Les équipements techniques
- Installations sanitaires
- Installations thermiques
- Climatisation et traitement de l'air
- Installations électriques, équipements communicants
- Finitions
- Enduits extérieur et intérieur
- Revêtements de sols et de murs
 - Peinture, patine et produits de finitions

DISTINGUER, LOCALISER et **NOMMER** les principaux ouvrages

DEFINIR la ou les fonctions de chacun de ces ouvrages

LOCALISER les éléments porteurs

IDENTIFIER les matériaux et techniques utilisés

IDENTIFIER les solutions constructives

IDENTIFIER les équipements prévus

IDENTIFIER les finitions prévues

S 8.4 Les ouvrages du secteur professionnel

Types d'ouvrages de La Profession

- Fouille
- Ouvrages horizontaux : Voûtes....
- Ouvrages verticaux Murs, Piliers, Colonnes...
- Encadrements de baies
- Corniches, bandeaux, balcons et éléments de façade
- Revêtements verticaux, de sols
- Mobilier et ameublement
- Voirie
- Escaliers
- Panneaux décoratifs.
- Mobiliers urbains
- Éléments d'agencement
- Monuments funéraires
- Cheminées
- Listels et modénatures
- Isolation par l'extérieur
- Dallages et revêtements de sols
-

IDENTIFIER les caractéristiques :

- Fonctionnelles
- Principales
- Secondaires

DECOMPOSER en :

- Ensembles
- Sous-ensembles
- Éléments.

DISTINGUER, LOCALISER et **NOMMER** les principaux ouvrages

DEFINIR la ou les fonctions de chaque ouvrage

S 8.5 La protection incendie

- La classification des bâtiments
- Le classement et comportement des matériaux
- Le système de protection intégré aux constructions
- L'évacuation des locaux

CITER les objectifs de la réglementation

IDENTIFIER les familles de constructions

CLASSIFIER les matériaux et les ouvrages

IDENTIFIER les systèmes (colonnes sèches, ascenseurs....)

IDENTIFIER les dispositifs d'évacuation et les équipements associés (anti panique, bloc d'éclairage de sécurité)

S 9.3 Les matériels de fabrication

Les matériels conventionnels

- Les machines conventionnelles à positionnement
- De débit,
- De finition,
- De mouluration,
- De ponçage,
- De polissage,
- D'usinage,

Les matériels électroportatifs, hydrauliques et pneumatiques

- Les outils :
- De découpe
- De taille manuelle
- D'implantation et de traçage

Les machines-outils à commande numérique (MOCN)

- Performance et caractéristique principales des machines
- Position du volume par rapport au référentiel machine
- Nombres d'axes numérisés
- Gamme, Variation de vitesse
- Magasins et changeurs d'outils
- Langage paramétré, conversationnel

JUSTIFIER les choix techniques et de sécurité des matériels et équipements utilisés.

IDENTIFIER et **REGLER** les matériels.

ETABLIR les procédures de réglages.

EXPLOITER les différents logiciels sur les fonctions de base

DETERMINER le volume de la pièce par rapport à la MOCN

CONNAITRE les réglages de la MOCN

Cinématique des machines, référentiel

- Mouvements de génération disponible par rapport au bâti
- Axes principaux, axes additionnels
- Référentiel des mouvements

IDENTIFIER les axes et le repère de la MOCN

Organisation du dossier de fabrication

- Cahier des charges
- Dessin de définition
- Contrat de phase
- Fiche(s) outils
- Fiche(s) de contrôle

Organisation de la production

- Gestion de flux
- Opérationnalité de la MOCN

Organisation du processus

- Les outils
- L'ordre chronologique des opérations
- Le programme
- Le matériel de mise en position

Préparation de la production

- Position du bloc sur la MOCN
- Montage des outils
- Réglages de la MOCN
- Chargement du programme

Règles d'usinage

- Conduite des usinages en toute sécurité

Langage de programmation

Gestion interne des outillages de coupe (sur machine)

- Position des outils dans la MOCN
- Etat des outils / Liaison outil – machine

EXPLICITER et **UTILISER** les différents documents constitutifs du dossier de fabrication

JUSTIFIER le schéma de circulation des produits

S'ASSURER de la disponibilité des moyens de production

CHOISIR les outils

DETERMINER la chronologie des opérations

CODER le programme

DETERMINER la technique de mise en position du bloc

PREPARER, REGLER la MOCN

CONDUIRE la MOCN

ANALYSER le programme

REPERER les outils sur la MOCN

NOMMER les éléments de liaison outil / machine

<p>Agencement et gestion externe des outillages de coupe (hors machine)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Typologie des éléments constitutifs des outils - Tenue des fichiers d'outillages <p>Outillage de coupe</p> <ul style="list-style-type: none"> - Corps d'outils, partie active d'outil - Classification des outils pour le matériau <ul style="list-style-type: none"> ▪ En fonction du type d'outil et de sa forme ▪ En fonction des procédés et techniques d'usinages - Matériaux et nuance de la partie active - Durée de vie de l'outil <p>Modélisation des liaisons</p> <ul style="list-style-type: none"> - Isostatisme, éléments géométriques : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en position ▪ Maintien en position - Positionnement de la pièce sur la table <p>Appliquer le mode opératoire de la FAO</p> <ul style="list-style-type: none"> - Repère et origine programme - Les paramètres de façonnage - La chronologie des opérations - Le programme - Simulation numérique - Document de travail (Contrat de Phase, fiche outils, ...) 	<p>RENSEIGNER les fichiers d'outillages</p> <p>CHOISIR les outils en fonction de l'usinage et du matériau.</p> <p>DETERMINER la mise en position géométrique</p> <p>VALIDER la simulation CODER le programme EDITER les documents TRANSFERER le programme</p>
<p>Les consommables</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les abrasifs : naturels et artificiels, caractéristiques (forme, granulométrie) - Les meules : leurs caractéristiques et leurs utilisations 	<p>CITER les différents abrasifs, leur caractéristiques et domaine d'utilisation</p>
<p>S 9.4 L'organisation et le suivi de fabrication</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Les étapes de la fabrication : - Les tâches associées aux étapes : - De fabrication et de contrôle, - De transport et de stockage. <p>Le suivi des flux :</p> <p>des approvisionnements, du stock, des produits consommés, des outillages consommés.</p> <p>La gestion de la qualité :</p> <p>les démarches qualité, les moyens de gestion de la qualité, les indicateurs.</p>	<p>DECRIRE et ORDONNER les différentes étapes. ENUMERER les tâches associées aux étapes. JUSTIFIER les choix proposés</p> <p>CITER et JUSTIFIER les priorités dans les approvisionnements en fonction des besoins. DETERMINER les rythmes d'approvisionnement en fonction de la fabrication.</p> <p>ENUMERER et COMMENTER les principaux outils. TENIR A JOUR une fiche qualité. ENUMERER les contrôles à effectuer en cours de réalisation. IDENTIFIER les causes possibles de perturbation de la qualité. CITER les opérations de correction possible.</p>
<p>S 9.5 La maintenance des matériels</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Les principes de fonctionnement des matériels et des systèmes. - Les types de maintenance 	<p>Différencier les types de maintenance (préventive, curative et prédictive) et les limites d'intervention.</p>

S 10 TECHNIQUES ET PROCÉDES DE MISE EN ŒUVRE

CONNAISSANCES
(notions, concepts)

ÊTRE CAPABLE DE
(limites de connaissances)

S 10.1 Techniques d'assemblages et de pose

La pose d'éléments :

- l'implantation
- le réglage
- le fichage
- la pose à bords de mortier
- le coulage
- le jointoiement
- le ravalement
- le ponçage
- la protection

La pose de revêtements minéraux verticaux et similaires :

- Les types de revêtements
- Les systèmes d'agrafages
- Les systèmes de fixations,
- Les principes d'isolation (acoustique, thermiques et hydrique)

Les poses de revêtements de sols minéraux et similaires :

- Les différents types d'appareillages
- Les techniques de pose
- Les normes de pose
- Les isolations
- Les protections

Les techniques de manutention et de stockage :

- Le bardage
- Le conditionnement des chargements
- La palettisation
- L'organisation du stockage

Les liants :

- Classification des liants suivant leurs composants et le mode de fabrication (température)
- Classification des liants suivant leur classe de résistance
- Précautions d'emplois des liants associés aux roches naturelles (adhérence, tâches, retrait)

Les colles, mastics et résines

- Etude des mastics, colles et résines synthétiques : composition, propriétés
- Utilisation et précaution d'emploi
- Produits de jointoiement
- Les produits de protection et d'entretien des roches naturelles

CITER et **JUSTIFIER** les techniques de mise en œuvre. Indiquer les règles de sécurité.

CITER et **JUSTIFIER** les techniques et les choix esthétiques adoptés.
INDIQUER les règles de sécurité.

CITER et **JUSTIFIER** les techniques et les choix esthétiques adoptés.
INDIQUER les règles de sécurité.

CITER et **JUSTIFIER** les techniques de conditionnement, de palettisation et de stockage adoptées.
EXPLIQUER la méthode de bardage choisie.
INDIQUER les règles de sécurité.

CHOISIR le liant, les produits de protection en adéquation avec la technique de pose et le matériau utilisé

S 10.2 Moyens et techniques de rénovation et restauration

Les procédés et techniques de restauration

- Le targettage
- La consolidation
- Le refouillement
- L'incrustement
- le goujonnage
- agrafage
- les renforts non ferreux, toile de verre

Les liants:

- Classification des liants suivant leurs composants et le mode de fabrication (température)
- Classification des liants suivant leur classe de résistance
- Précautions d'emplois des liants associés aux roches naturelles (adhérence, tâches, retrait)

Les colles, mastics et résines

- étude des mastics, colles et résines synthétiques : composition, propriétés, avis techniques
- Utilisation et précaution d'emploi
- Produits de jointoiment
- Les produits de protection et d'entretien des roches naturelles

CITER et **JUSTIFIER** les techniques de mise en œuvre. Indiquer les règles de sécurité.

CHOISIR les produits en adéquation avec la technique de pose et le matériau utilisé

S 10.3 Les matériels de mise en œuvre

Les matériels électroportatifs, hydrauliques et pneumatiques

- Les outils :
 - De découpe
 - De taille manuelle

Les matériels de nettoyage de façade

Les matériels de protection et de sécurité.

IDENTIFIER ET REGLER les matériels.

JUSTIFIER les choix techniques et de sécurité des matériels et équipements utilisés.

IDENTIFIER la nature des maintenances préventives à effectuer.

S 10.4 Les matériels d'accès	
<ul style="list-style-type: none"> – Échafaudages fixe de pieds 	<p>Pour un ouvrage précis, à l'aide du catalogue et du cahier des charges fabricant :</p> <p>DRESSER le plan de calepinage côté de l'échafaudage qui prend en compte la nature de l'ouvrage à réaliser, les charges d'exploitation et les contraintes de site</p> <p>EXPLOITER le mode opératoire du montage et démontage d'un échafaudage</p> <p>DETERMINER les règles d'utilisation</p> <p>LISTER les vérifications périodiques</p>
<ul style="list-style-type: none"> – Échafaudages préfabriqués roulants 	<p>EXPLOITER le mode opératoire du montage et démontage</p>
<ul style="list-style-type: none"> – Plates-formes élévatrices et nacelles 	<p>INVENTORIER les dispositifs spécifiques de montage et d'utilisation de ces matériels</p>
S 10.5 Les étaielements	
<ul style="list-style-type: none"> – Principes d'étaielement 	<p>EXTRAIRE les informations utiles d'un plan d'étaielement, du PPSPS</p> <p>LISTER les types d'efforts à prendre en compte</p> <p>ÉNUMERER les éléments d'étaielement à mettre en place</p>
<ul style="list-style-type: none"> – Étai droit – Chevalement – Contrefiche – Vaux – 	<p>ÉNUMERER les dispositifs de stabilité</p> <p>CONNAITRE les sections des bois standards utiles à la réalisation d'étaielement traditionnel</p> <p>ÉNUMERER et caractériser les différents montages</p> <p>À partir d'un ouvrage à étayer :</p> <p>REPRESENTER par un croquis le système d'étaielement et de contreventement (sections utilisées, dispositions...)</p>
<ul style="list-style-type: none"> – Étaielements métalliques 	<p>LISTER les opérations de contrôle à effectuer avant la mise en service de l'étaielement</p> <p>LISTER le matériel nécessaire</p>
<ul style="list-style-type: none"> – Dépose de la structure provisoire 	<p>LISTER les opérations de contrôle à effectuer avant la mise en service y compris pour le contreventement</p> <p>RESPECTER la procédure de démontage d'un étaielement en toute sécurité</p> <p>ÉNUMERER les dispositifs de stockage (racks...)</p>
S 10.6 Manutention-conditionnement-stockage-chargement	
<ul style="list-style-type: none"> – Méthodes de manutention pour: <ul style="list-style-type: none"> • un bloc • une tranche mince • un élément fragile (moulure, sculpture, plan de travail, mobilier, ...) 	<p>CHOISIR les techniques de manutention, de manipulation</p> <p>IDENTIFIER les capacités des matériels, des équipements de manutention</p>
<ul style="list-style-type: none"> – Les moyens de manutention et de levage (manuels et mécaniques) – Le conditionnement – Le stockage, la palettisation 	<p>PRECISER les règles de sécurité individuelles et collectives</p>

S 10.7 Installation de chantier

- Plan d'installation de chantier
- Aires de fabrication et de stockage
- Protections et aménagements (clôture, tunnels de protection, déviation des piétons, signalisation,....)
- Réseaux
- Types, branchement
- Base vie
- Nature des besoins, règle d'hygiène,...
- Obligations contractuelles
- Tri sélectif des déchets, traitement des rejets

EXPLOITER le plan d'installation de chantier
LISTER les documents nécessaires pour les demandes d'autorisation relatives aux installations de chantier
DEFINIR et **SPECIFIER** les aires

DEFINIR les protections pour les personnes et les biens

LISTER les réseaux et les raccordements

DETERMINER les besoins en vue de la distribution sur le chantier (assainissement, EDF, etc. ...)

DEFINIR les besoins

DETERMINER les types de cantonnements

IDENTIFIER les obligations du contrat
DEFINIR en type, nombre et position les dispositifs de tri sélectif des déchets
DEFINIR les moyens pour traiter les rejets dus à l'activité du chantier

S11 ORGANISATION ET SUIVI DE TRAVAUX

CONNAISSANCES (notions, concepts)	ETRE CAPABLE DE (limites de connaissances)
S 11.1 Organisation du processus de fabrication et de la mise en œuvre sur chantier	
<ul style="list-style-type: none"> - Processus de fabrication - Méthodes de mise en œuvre - Signalétique liée aux risques (électriques, chimiques, etc. ...) - Organisation du ou des postes de travail - Approvisionnement et stockage 	<p>ENONCER les principes d'organisation rationnelle du (ou des) poste(s) de travail, de l'approvisionnement et du stockage</p> <p>IDENTIFIER et LISTER les besoins en signalétique</p> <p>PROPOSER et JUSTIFIER des méthodes de réalisation adaptées aux travaux à réaliser</p> <p>Enoncer les principes de quantification des besoins en matériaux et matériels des ouvrages à réaliser</p> <p>Enoncer les principes de vérification des stocks et des approvisionnements</p>
S 11.2 Suivi des temps et des délais	
<ul style="list-style-type: none"> - Planning d'exécution - Suivi de l'avancement des travaux 	<p>DECODER et INTERPRETER un planning à barres de type GANTT</p> <p>MESURER l'avancement des travaux</p>
S 11.3 Suivi de la qualité	
<ul style="list-style-type: none"> - Méthodes de gestion de la qualité - Notion d'indicateur de qualité - Responsabilisation à la qualité 	<p>LISTER les contrôles à effectuer pendant les travaux pour garantir leur bonne réalisation</p> <p>IDENTIFIER les outils internes de la qualité ainsi que les fiches « qualité »</p> <p>IDENTIFIER, ANALYSER les causes de non-qualité</p> <p>PROPOSER des solutions susceptibles de contribuer à la qualité</p>
S 11.4 Suivi de la maintenance	
<ul style="list-style-type: none"> - Outillage manuel - Matériels portatifs et/ou à poste fixe - Appareils et/ou engins de levage - Appareils de levage - Registres de vérification, registre d'observation et carnets d'entretien - Notices fabricants 	<p>IDENTIFIER les différents outillages, matériels et appareils de chantier ainsi que leurs accessoires</p> <p>DECRIRE leur domaine d'utilisation</p> <p>LISTER les points de contrôle</p> <p>RENSEIGNER les carnets d'entretien (1^{er} niveau) et les registres de matériels</p>
S 11.5 Suivi du respect de la sécurité	
<p>Risques professionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Psychosociaux - Biologiques - Chimiques - Phénomènes physiques - Activités physiques - Aux déplacements - Aux équipements de travail - Aux incendie et explosion <p>Documents de suivi de la sécurité (registre de sécurité, d'observations, P.P.S.P.S....)</p>	<p>RESPECTER le P.P.S.P.S</p> <p>IDENTIFIER et DECRIRE les risques inhérents à une situation de travail</p> <p>PROPOSER la ou les conduites à tenir</p> <p>PROPOSER les mesures correctives</p> <p>RENSEIGNER les documents de suivi</p>
S 11.6 Suivi du respect de l'environnement et des déchets	
<p>Normes et réglementations en vigueur pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déchets : reconnaissance, tri, stockage et évacuation - Diagnostic des matières dangereuses de l'ouvrage 	<p>A partir des fiches techniques des matériaux ou des différents produits utilisés :</p> <p>IDENTIFIER les symboles et les risques inhérents</p>

<ul style="list-style-type: none">- Nuisances sonores- Nuisances liées à la production de fumées et de Poussières- Techniques et matériels pour le nettoyage et entretien du chantier- Remise en état des lieux avant réception du chantier	<p>ÉNONCER les conséquences engendrées par une mauvaise gestion des déchets</p> <p>ÉNONCER les circuits d'élimination de ces déchets</p> <p>INDIQUER les horaires de tolérance des éventuelles nuisances sonores par rapport au voisinage</p> <p>INDIQUER les dispositions et protections nécessaires pour limiter les productions de poussières et fumées</p> <p>LISTER les précautions liées :</p> <ul style="list-style-type: none">- Aux bâtiments existants et voisins au chantier proprement dit avec ses aires de travail, de circulation et de stockage- À la voirie adjacente <p>ÉNONCER les dispositions nécessaires pour traiter les eaux de lavage chargées de boue avant évacuation dans le réseau</p>
--	--

S12 PRÉVENTION SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

CONNAISSANCES
(notions, concepts)

ETRE CAPABLE DE
(limites de connaissances)

S 12.1 Les principes généraux, prévention, connaissance des risques

- Rôles et missions des principaux acteurs de la prévention des risques professionnels:
- Acteurs externes institutionnels : DIRECCTE, CARSAT, INRS, OPPBTP, Service de Santé du Travail
- Acteurs internes (dans l'entreprise) : chef d'entreprise, Acteurs externes institutionnels : DIRECCTE, CARSAT, INRS, OPPBTP, Service de Santé du Travail
- Encadrement, CHSCT
- Acteurs du chantier : Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre, Coordination Sécurité et Protection de la Santé, entreprises
- **Outils de la prévention des risques professionnels**
- Plan Général de Coordination (PGC)
- Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé (PPSPS)
- Le Plan de Prévention (cas d'une seule entreprise intervenante sans risque particulier).
- Document Unique d'évaluation des risques (DU ou DUER)

ÉNONCER les missions générales des acteurs.
IDENTIFIER l'interlocuteur adapté à un problème de sécurité.

IDENTIFIER, dans les documents, les éléments à intégrer dans son intervention
REPÉRER, dans le plan organisant la sécurité d'un chantier, les dispositions liées à son poste de travail.

S 12.2 Principes normatifs et réglementaires :

- Schéma d'apparition du dommage (NF 12100-1)
- Obligation de résultats et notion de responsabilité.
- Principes généraux de prévention (**PGP**, L-4121-2 du code du travail)
- Principales règles de sécurité et de protection de la santé applicables Obligation de résultats et notion de responsabilité.
- Principes généraux de prévention (L-4121-2 du code du travail)

UTILISER le schéma d'apparition du dommage dans une situation professionnelle

UTILISER les règles de sécurité dans une situation professionnelle

REPÉRER et **METTRE** en application les principes généraux de prévention

S 12.3 La prévention et la connaissance des risques

- Identification des principaux risques liés à son poste de travail et aux activités du chantier et de l'atelier :
- Les accidents du travail. Inventaire des risques. Classement et effets (fréquence/gravité).
- Risque d'atteinte à la santé : les principales maladies professionnelles reconnues dans le BTP (surdit , TMS, allergies, lombalgies, cancers professionnels li s aux poussi res ou   l'amiante...). Classement et effets (fr quence/gravit ).
- Application d'une m thodologie de pr vention des risques :
- Identifications des dangers et des expositions
- Rep rage des mesures de suppression ou de r duction du risque
- Rep rage des  quipements de protection collectifs et individuels adapt s aux travaux et aux risques.
- Prise en compte formations et/ou instructions du personnel.
- Application des mesures correctives

IDENTIFIER les principaux risques aux postes de travail, sur les chantiers et dans l'atelier

REPÉRER leurs effets et leurs cons quences sur la sant 

DISTINGUER et **REPERER** les risques imm diats (accidents du travail) et les risques diff r s (maladies professionnelles)

APPLIQUER une m thodologie d'identification et de r solution des situations   risques :

- Les 5 M
- Actions sur le danger
- Actions sur l'exposition
- Comparaison des moyens de pr vention (respect des PGP)
- Mesures de protection collective et individuelle
- Actions sur les comportements (formation, information, consignes, ...)
- Citer les consignes   respecter en cas d'accident.

- Réglementation hygiène et installations mises à disposition à l'atelier ou sur le chantier (vestiaires, sanitaires, réfectoire, douches...). Circulations et accès.
- Risques travail en hauteur :
 - o Identification des équipements de protection collectifs adaptés aux tâches réalisées en hauteur (plancher, couvertures, trémies, échafaudages, garde-corps, plates-formes, nacelles...).
 - o Equipement de protection individuelle contre les chutes.
- Risques électriques :
 - o Repérage des risques de contact avec un élément sous tension (coffrets ouverts, isolants défectueux, lignes aériennes, enterrées et encastrées...) et situations de voisinage avec la tension
- Risques : Agents Chimiques Dangereux (ACD) :
 - o Identification des produits toxiques ou dangereux (décodage des étiquettes)
 - o Effets immédiats ou différés (voix de pénétration, incendie, pollution...)
 - o Mesures de protection collective : aspiration, ventilation, confinement...
 - o Consignes d'utilisation
 - o Equipements de protection adaptés
- Risques machines portatives :
 - o Alimentation, énergie, mouvements : Evènements dangereux et protections.
- Élingues et levage :
 - o Appareils de levage, installation et utilisation.
 - o Choix des élingues et appareils adaptés au levage
 - o Identification des ancrages pour l'équilibre de la charge
 - o Gestes de guidage conventionnels
 - o Vérifications périodiques obligatoires

REPERER les installations nécessaires à mettre à disposition sur le chantier (vestiaires, sanitaires, réfectoire douches...).

REPERER et **EVALUER** les risques de chute de hauteur lors des accès et aux postes de travail :

- Les installations de protection et leur efficacité (configuration, permanence, solidité, fixation, rigidité, continuité, escamotage, écran, garde-corps, plancher, trappe, nacelle, système de sécurité, ancrage, stabilité...)
- Connaissance des utilisateurs, notices et instructions d'utilisation.

REPERER et **PROTEGER** du risque électrique

- Respect des distances de sécurité
- Respect des autorisations et des habilitations obligatoires
- Caractéristique d'une installation électrique correcte (branchement, câbles, appareil)

RESPECTER les symboles de dangers et les préconisations d'utilisation

CONNAITRE les effets sur la santé et la sécurité

APPLIQUER les mesures de protection collective et individuelle adéquates

REPERER et **IDENTIFIER** les risques

RENDRE COMPTE du dysfonctionnement

PROPOSER des solutions correctives

CITER les règles d'utilisation et d'habilitation de conduite des engins

APPLIQUER les règles d'élingages

REPERER et **IDENTIFIER** les risques

RENDRE COMPTE de l'état du matériel

PROPOSER des solutions correctives

MAITRISER les gestes de guidage conventionnels

S13 – ACCESSIBILITE DU CADRE BATI

(Annexe 2 de l'arrêté du 30 juin 2008 : éléments complémentaires aux référentiels de certification pour les diplômés professionnels concernés par l'obligation de formation à l'accessibilité du cadre bâti aux personnes handicapées).

Le titulaire du diplôme est amené, à partir de documents tels que des plans de réalisation et d'instructions précises sur l'intervention qui lui est demandée, à préparer la réalisation de l'ouvrage décrit par les documents fournis en lui donnant les caractéristiques prescrites (emplacement, forme, dimensions, matériaux, aspect,...), à faire réaliser l'ouvrage, à contrôler sa réalisation, à préparer sa réception par le représentant du maître d'ouvrage.

Il peut être amené à signaler une non-conformité ou une difficulté de réalisation du projet initial au regard de la réglementation.

Il a connaissance de la réglementation et des solutions techniques courantes de sa spécialité.

Connaissances (notions, concepts)	Limites de connaissances
Dans le cadre de la construction d'un bâtiment, il s'agit d'expliciter la prise en compte des dispositions permettant aux personnes en situation de handicap, d'accéder au cadre bâti et d'utiliser ses équipements.	
Les différents types de handicaps Réalisation d'un bâtiment :	Distinguer les différents types de handicaps Mettre en relation les dispositions prévues avec les différents types de handicaps
. réglementation sur l'accessibilité du cadre bâti pour les personnes handicapées	Justifier le principe de dimensionnement et d'implantation des ouvrages et équipements permettant l'accessibilité
. caractéristiques des aménagements et équipements	

UNITÉS CONSTITUTIVES DU DIPLOME

UNITÉS PROFESSIONNELLES (U11,U12, U13, U21, U22, U31, U32)

La définition du contenu des unités du diplôme a pour but de préciser, pour chacune d'elles, quelles tâches et compétences professionnelles sont concernées et dans quel contexte. Il s'agit à la fois de :

- permettre la mise en correspondance des activités professionnelles et des unités dans le cadre du dispositif de "validation des acquis de l'expérience" (V.A.E.) ;
- établir la liaison entre les unités, correspondant aux épreuves, et le référentiel d'activités professionnelles afin de préciser le cadre de l'évaluation.

CAPACITÉS ET COMPÉTENCES		U11	U12	U13	U21	U22	U31	U32
C1	C 1.1 Collecter et classer des informations	X						
	C 1.2 Analyser et décoder des documents techniques	X						
	C 1.3 Communiquer avec les interlocuteurs du chantier			X				
	C 1.4 Animer une petite équipe			X				
	C 1.5 Rendre compte de ses interventions			X				
	C 1.6 Réaliser des croquis techniques	X						
C2	C 2.1 Établir un diagnostic de l'existant	X						
	C 2.2 Constituer un dossier de projet		X					
	C 2.3 Proposer une ou des solution(s) architecturale(s) et esthétique(s)		X					
	C 2.4 Réaliser un relevé					X		
	C 2.5 Quantifier les besoins d'un ouvrage	X						
	C 2.6 Préparer, organiser et sécuriser son travail	X						
	C 2.7 Réaliser les tracés professionnels complexes à l'aide des moyens informatiques et traditionnels				X			
C3	C 3.1 Mettre en sécurité les postes de travail					X		
	C 3.2 Préparer les opérations de débit					X		
	C 3.3 Débiter un bloc ou une tranche de pierre					X		
	C 3.4 Tailler des éléments minces et massifs					X		
	C 3.5 Réaliser des assemblages et /ou collage en pierre mince					X		
	C 3.6 Produire des éléments simples avec un Centre d'Usinage Numérique							X
C4	C 4.1 Réaliser l'installation de chantier							X
	C 4.2 Monter, utiliser et adapter un échafaudage							X
	C 4.3 Réaliser un étaielement							X
	C 4.4 Déposer des éléments et des appareillages massifs							X
	C 4.5 Poser des éléments et des appareillages massifs							X
	C 4.6 Poser un revêtement en pierres minces							X
	C 4.7 Réaliser des réparations en utilisant les techniques appropriées							X
	C 4.8 Effectuer l'entretien de tout ou partie d'un ouvrage							X
C5	C 5.1 Réceptionner l'échafaudage							X
	C 5.2 Contrôler la taille					X		
	C 5.3 Contrôler les gabarits				X			
	C 5.4 Assurer la maintenance préventive						X	
	C 5.5 Participer à la réception des supports							X
	C 5.6 Préparer la réception de travaux							X

Unité U40/ Épreuve E4- Étude mathématiques et scientifique

L'unité « étude mathématiques et scientifique » englobe l'ensemble des objectifs, capacités, compétences et savoir-faire mentionnés dans les modules 4.332 du référentiel de mathématiques et niveau 3 du référentiel de sciences physiques annexés à l'arrêté du 3 avril 1981 fixant les domaines généraux communs à l'ensemble des brevets professionnels.

Unité U50/ Épreuve E5- Expression française et ouverture sur le monde

L'unité « expression française et ouverture sur le monde » englobe les compétences mentionnées dans le référentiel expression et ouverture sur le monde annexé à la note de service n° 93-080 du 19 janvier 1993 (BO n° 5 du 4 février 1993) relatif aux objectifs, contenus et capacités de l'enseignement du français et du monde actuel commun à l'ensemble des brevets professionnels.

Unité U60/ Épreuve E6 – Langue vivante étrangère

L'unité de langue vivante étrangère englobe l'ensemble des objectifs, capacités et compétences mentionnées dans les référentiels de langues vivantes étrangères annexés à l'arrêté du 3 avril 1981 fixant les domaines généraux communs à l'ensemble des brevets professionnels.

LISTE DES DIPLÔMES PERMETTANT L'INSCRIPTION À LA SPECIALITÉ « MÉTIERS DE LA PIERRE » DE BREVET PROFESSIONNEL APRÈS DEUX ANNÉES D'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

Les diplômes de niveau V des spécialités suivantes :

- CAP MARBRIER DU BÂTIMENT ET DE LA DÉCORATION
- CAP TAILLEUR DE PIERRE
- CAP TAILLEUR DE PIERRE- MARBRIER DU BÂTIMENT ET DE LA DÉCORATION
(dernière session 2014)
- CAP GRAVEUR SUR PIERRE (dernière session 2016)

Les titres et diplômes du même secteur professionnel de niveau V ou de niveau supérieur, inscrits dans le répertoire national des certifications professionnelles

RÈGLEMENT D'EXAMEN

Spécialité Métiers de la Pierre de brevet professionnel	CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public	Candidats de la voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité	CFA ou section d'apprentissage non habilité Formation professionnelle continue en établissement privé Enseignement à distance
--	--	--	--

Épreuves	Unités	Coef.	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
E1 Épreuve technologique		7						
Sous-épreuve E.11 : Étude et préparation d'un ouvrage	U 11	3	Ponctuel écrit	3h30	CCF		Ponctuel écrit	3h30
Sous-épreuve E.12 : Réalisation d'un projet esthétique et architectural	U12	2	Ponctuel écrit	2h	CCF		Ponctuel écrit	2h
Sous-épreuve E.13 : Suivi et réalisation d'ouvrages en entreprise	U13	2	Ponctuel oral	30mn	CCF		Ponctuel oral	30mn
E.2 Réalisation d'un ouvrage		8						
Sous-épreuve E.21 : Réalisation de tracés professionnels	U 21	3	Ponctuel pratique	4h	CCF		Ponctuel pratique	4h
Sous-épreuve E.22 : Fabrication d'un ouvrage	U 22	5	Ponctuel pratique	20h	CCF		Ponctuel pratique	20h
E.3 : Travaux spécifiques		4						
Sous-épreuve E.31 : Préparation et fabrication d'un ouvrage avec une MOCN	U 31	2	CCF	-	CCF		Ponctuel pratique	4h
Sous-épreuve E.32 : Mise en œuvre d'un ouvrage	U 32	2	CCF	-	CCF		Ponctuel pratique	4h
E.4 : Étude mathématique et scientifique	U 40	2	Ponctuel écrit	2h	CCF		Ponctuel écrit	2h
E.5 : Expression française et ouverture sur le monde	U 50	3	Ponctuel écrit	3h	CCF		Ponctuel écrit	3h
E.6 : Langue vivante	U 60	1	CCF		CCF		Ponctuel oral	10 mn ⁽¹⁾

(1) 5 minutes de présentation et 5 minutes d'entretien

DÉFINITION DES ÉPREUVES

ÉPREUVE E.1

ÉPREUVE TECHNOLOGIQUE

Coefficient : 7

SOUS-ÉPREUVE E.11

ÉTUDE ET PRÉPARATION D'UN OUVRAGE

UNITÉ U.11

Coefficient : 3

1. CONTENU DE LA SOUS-ÉPREUVE

Cette sous-épreuve s'appuie sur une réalisation d'ouvrage de la profession et son environnement de mise en œuvre (cf. Tableau de référence des ouvrages réalisés annexe1).

Elle doit permettre d'évaluer les compétences du candidat concernant :

- la compréhension et l'analyse du dossier technique d'un projet d'une réalisation d'un ouvrage,
- l'exploitation des dispositions constructives devant être mises en œuvre,
- la préparation et le suivi d'une réalisation tant en fabrication qu'en mise en œuvre sur chantier.

Le dossier support de l'évaluation est constitué de tout ou partie des documents mentionnés, pour chacune des compétences ciblées, à la colonne « conditions » du référentiel de certification (cf. annexe 1).

À partir du dossier et de ses connaissances personnelles concernant :

- l'entreprise, le déroulement et les acteurs d'un projet de construction,
- les systèmes de représentation,
- le confort de l'habitat,
- la statique et la résistance des matériaux,
- les ouvrages,
- les matériaux, les produits et les composants,
- les moyens et techniques de fabrication et de mise en œuvre sur chantier,
- les règles d'hygiène, de santé et de sécurité au travail,
- l'organisation et la gestion de fabrication et de mise en œuvre sur chantier,
- la maintenance des machines, des matériels et des ouvrages.

Le candidat procède à l'analyse des données de définition du projet, de la réalisation afin de :

- choisir, adapter et/ou justifier les techniques et les moyens de réalisation,
- schématiser des solutions techniques
- proposer un diagnostic à partir de visuels (croquis, photos...),
- lister et quantifier les matériaux et composants constitutifs de l'ouvrage,
- déterminer les besoins humains et matériels,
- prévoir l'organisation et le suivi de la fabrication et de la mise en œuvre sur chantier.

2. MODES D'ÉVALUATION

L'évaluation porte sur tout ou partie des compétences suivantes et des savoirs qui leur sont associés :

- C1.1 – Collecter et classer des informations,
- C1.2 – Analyser et décoder des documents techniques
- C1.6 – Réaliser des croquis techniques
- C2.1 – Établir un diagnostic de l'existant
- C2.5 – Quantifier les besoins d'un ouvrage
- C2.6 – Préparer, organiser et prévenir les risques de son travail

Les indicateurs d'évaluation correspondant aux compétences évaluées figurent dans la colonne "Critères d'évaluation" des tableaux décrivant les compétences (cf. annexe I : référentiel de certification).

Évaluation ponctuelle

Épreuve écrite, d'une durée de 3 heures 30 (précédée de 30 mn de prise de connaissance du dossier technique).

L'épreuve se déroule obligatoirement en salle de construction. Chaque candidat dispose d'un espace individuel de travail comprenant :

- une table de travail pouvant recevoir plusieurs dossiers de format A3,
- les moyens informatiques et logiciels professionnels adaptés,
- des moyens multimédias s'ils sont prévus à l'épreuve.

Le dossier remis au candidat se décompose en trois parties :

* **Un dossier "technique" de l'ouvrage, commun aux unités U11 et U12, comprenant :**

- la description de la situation professionnelle de la réalisation,
- les plans d'ensemble et de détails de l'ouvrage à réaliser,
- les pièces graphiques architecturales et stylistiques, photographies,
- le descriptif du ou des lots concernés, CCTP...
- les solutions techniques proposées ou à développer

Prise de connaissance du dossier technique : 30 minutes

Ce dossier étant commun à plusieurs unités (U11 et U12), le candidat sera convoqué une seule fois pour en prendre connaissance avant la première des unités du diplôme auquel il postule.

L'évaluation prend appui d'une part sur le dossier technique et d'autre part sur le dossier ressource de la sous-épreuve E11.

* **Un dossier "ressource" spécifique de l'épreuve et comprenant :**

- les plans et documents complémentaires au dossier technique,
- les catalogues et fiches techniques, relatifs aux matériaux, produits et composants,
- les règles en vigueur et normes applicables au projet,
- les accès éventuels aux sites "Internet" d'organismes professionnels, fournisseurs, etc...
- les fiches techniques relatives aux matériels, machines et outillages,
- les moyens humains et matériels disponibles ou mobilisables,
- le planning de la fabrication de l'ouvrage,
- le planning général du chantier et les contraintes d'intervention,
- les éléments du P.P.S.P.S. relatifs aux lots concernés,
- les données et consignes particulières à cette réalisation.

** Un dossier "sujet" sur lequel le candidat répond aux problématiques posées.*

Contrôle en cours de formation

L'évaluation s'effectue sur la base d'un contrôle en cours de formation à l'occasion **d'une situation d'évaluation** organisée dans la deuxième partie de la formation, pour les stagiaires de la formation continue et dans le cadre des activités habituelles de formation par l'équipe de formateurs chargée du domaine professionnel.

Le candidat est informé du calendrier prévu pour le déroulement de la situation d'évaluation. La durée de la situation d'évaluation ne peut être inférieure à la durée de l'épreuve correspondante, passée sous la forme ponctuelle, ni excéder le double de celle-ci. Elle donne lieu à une proposition de note.

La situation permet l'évaluation tant de savoir-faire que de savoirs technologiques associés. Un professionnel, au moins, y est associé. L'absence de ce(s) dernier(s) ne peut en aucun cas invalider le déroulement de l'épreuve. Les documents d'évaluation sont préparés par les formateurs de l'établissement.

À l'issue de cette situation d'évaluation, dont le degré d'exigence est équivalent à celui requis dans le cadre de l'évaluation ponctuelle correspondante, l'équipe pédagogique de l'établissement de formation constituera, pour chaque candidat, un dossier comprenant :

- l'ensemble des documents remis pour conduire le travail demandé pendant la situation d'évaluation,

- la description sommaire des moyens matériels mis à sa disposition,
- les documents écrits et graphiques produits par le candidat lors de l'évaluation,
- la fiche d'évaluation du travail réalisé conclue par la proposition de note établie conjointement par l'équipe pédagogique et le(s) professionnel(s) associé(s).

Une fiche type d'évaluation du travail réalisé, rédigée et mise à jour par l'Inspection Générale de l'Éducation Nationale, est diffusée aux services rectoraux des examens et concours.

Cette fiche sera obligatoirement transmise au jury. L'ensemble du dossier décrit ci-dessus, relatif à la situation d'évaluation sera tenu à la disposition du jury et de l'autorité rectorale jusqu'à la session suivante. Le jury pourra éventuellement en exiger l'envoi avant délibération afin de le consulter. Dans ce cas, à la suite d'un examen approfondi, il formulera toutes remarques et observations qu'il jugera utiles et arrêtera la note.

SOUS-ÉPREUVE E.12

UNITÉ U.12

RÉALISATION D'UN PROJET ESTHÉTIQUE ET ARCHITECTURAL

Coefficient : 2

1. CONTENU DE LA SOUS-ÉPREUVE

Cette sous-épreuve s'appuie sur la réalisation d'ouvrages de la profession et son environnement de mise en œuvre (cf. Tableau de référence des ouvrages réalisés annexe1) et sur le même dossier technique que celui de la sous épreuve E11.

Elle doit permettre d'évaluer les compétences du candidat à :

- comprendre et analyser le dossier technique pour réaliser un projet d'Arts Appliqués ;
- exploiter les ressources mises à disposition pour constituer un dossier de projet ;
- réaliser un projet architectural tenant compte du contexte technique et des paramètres esthétique et économique.

Le dossier support de l'évaluation est constitué de tout ou partie des documents mentionnés, pour chacune des compétences ciblées, à la colonne « conditions » du référentiel de certification (cf. annexe 1).

2. MODES D'ÉVALUATION

L'évaluation porte sur tout ou partie des compétences suivantes et des savoirs qui leur sont associés :

- C2.2 - Elaborer un dossier de projet
- C2.3 - Proposer une ou des solutions architecturales et esthétiques.

Les indicateurs d'évaluation correspondant aux compétences évaluées figurent dans la colonne "Critères d'évaluation" des tableaux décrivant les compétences (cf. annexe I : référentiel de certification).

Selon le statut du candidat, l'évaluation s'effectue soit en contrôle en cours de formation (CCF), soit par épreuve ponctuelle.

Les activités, les documents ressource, les compétences évaluées et le degré d'exigence sont semblables quel que soit le mode d'évaluation.

L'inspecteur de l'éducation Nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'examen.

Pour le Contrôle en Cours de Formation, les documents d'évaluation sont préparés et fournis par les formateurs de l'établissement.

Évaluation ponctuelle : Épreuve sur table, d'une durée de 2 heures (pour les candidats qui ne seraient pas convoqués pour la sous épreuve E11, elle sera précédée d'une prise de connaissance du dossier technique de 30 mn).

L'épreuve se déroule obligatoirement en salle de dessin-projet équipée d'un point d'eau et de matériel informatique. Chaque candidat dispose d'un espace individuel de travail comprenant :

- une table de travail pouvant recevoir au moins deux dossiers de format A3,
- les moyens informatiques et logiciels professionnels adaptés,

- des moyens multimédias s'ils sont prévus à l'épreuve.

Le dossier remis au candidat se décompose en trois parties (le même que pour la sous-épreuve épreuve U11) :

* **Un dossier "technique" de l'ouvrage, commun aux unités U11 et U12, comprenant :**

- la description de la situation professionnelle de la réalisation
- les plans d'ensemble et de détails de l'ouvrage à réaliser
- les pièces graphiques, architecturales et stylistiques, photographies
- le descriptif du ou des lots concernés, CCTP...
- les solutions techniques proposées ou à développer

* **Un dossier "ressources" spécifique de l'épreuve et comprenant :**

- des données papier et/ou numériques pouvant être architecturales, stylistiques ...
- les consignes particulières à cette réalisation

* **Un dossier "réponses" spécifique de l'épreuve** ou le candidat répondra à la problématique posée en élaborant un dossier-projet comprenant :

- une planche-ressources
- des analyses écrites et/ou graphiques
- des recherches graphiques et chromatiques
- Une proposition mise en perspective et mise en volume graphiquement

Contrôle en cours de formation

L'évaluation s'effectue sur la base d'un contrôle en cours de formation à l'occasion **d'une situation d'évaluation** organisée, dans la deuxième partie de la formation pour les stagiaires de la formation continue et dans le cadre des activités habituelles de formation, par le formateur des arts appliqués. Un professionnel peut être associé.

Le candidat est informé du calendrier prévu pour le déroulement de la situation d'évaluation. La durée de la situation d'évaluation ne peut être inférieure à la durée de l'épreuve correspondante, passée sous la forme ponctuelle, ni excéder le double de celle-ci. Elle donne lieu à une proposition de note.

Les documents d'évaluation sont préparés par les formateurs de l'établissement. Un professionnel peut y être associé.

À l'issue de cette situation d'évaluation, dont le degré d'exigence est équivalent à celui requis dans le cadre de l'évaluation ponctuelle correspondante, l'équipe pédagogique de l'établissement de formation constituera, pour chaque candidat, un dossier comprenant :

- l'ensemble des documents remis pour conduire le travail demandé pendant la situation d'évaluation,
- la description sommaire des moyens matériels mis à sa disposition,
- les documents écrits et graphiques produits par le candidat lors de l'évaluation,
- la fiche d'évaluation du travail réalisé conclue par la proposition de note établie conjointement par l'enseignant d'arts appliqués. Un professionnel peut être associé.

Une fiche type d'évaluation du travail réalisé, rédigée et mise à jour par l'Inspection Générale de l'Éducation Nationale, est diffusée aux services rectoraux des examens et concours.

L'Inspecteur de l'Éducation Nationale veille au bon déroulement de l'évaluation.

Cette fiche sera obligatoirement transmise au jury. L'ensemble du dossier décrit ci-dessus, relatif à la situation d'évaluation sera tenu à la disposition du jury et de l'autorité rectoriale jusqu'à la session suivante. Le jury pourra éventuellement en exiger l'envoi avant délibération afin de le consulter. Dans ce cas, à la suite d'un examen approfondi, il formulera toutes remarques et observations qu'il jugera utiles et arrêtera la note.

1. CONTENU DE LA SOUS-ÉPREUVE

Elle s'appuie sur les activités du candidat en entreprise soit au cours de sa formation, soit au cours de son activité salariée ou indépendante.

Elle doit permettre d'évaluer les compétences du candidat liées à rendre compte des activités réalisées dans le cadre des activités de réalisation (fabrication et mise en œuvre sur chantier), à communiquer avec les interlocuteurs du chantier et à l'animation une petite équipe.

Le candidat doit rendre compte de son activité en entreprise au travers d'un dossier et de sa présentation orale. Le dossier est structuré en deux parties complémentaires :

- la première partie fait référence à l'organisation et au fonctionnement de l'entreprise,
- la deuxième partie présente les activités liées à la réalisation (fabrication et mise en œuvre sur chantier) et le suivi du travail demandé effectués par le candidat en entreprise en relation avec le référentiel du domaine professionnel.

Tout ou partie des documents mentionnés, pour chacune des compétences ciblées, à la colonne "conditions" du référentiel de certification (cf. annexe 1) peut être exploitée par le candidat.

2. MODES D'ÉVALUATION

Pour cette épreuve, les indicateurs d'évaluation correspondant aux compétences évaluées figurent dans la colonne "Critères d'évaluation" des tableaux décrivant les compétences (cf. annexe I : référentiel de certification du domaine professionnel). L'évaluation porte sur tout ou partie des compétences suivantes et des savoirs qui leur sont associés :

C1.3 Communiquer avec les interlocuteurs du chantier

C1.4 Animer une petite équipe

C1.5 Rendre compte de ses interventions

Les activités, les documents techniques et ressources, les compétences évaluées et le degré d'exigence sont semblables quel que soit le mode d'évaluation. L'Inspecteur de l'Éducation Nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'examen.

Évaluation ponctuelle : Épreuve orale, d'une durée de 30 minutes.

L'évaluation s'appuie sur un rapport d'activités en entreprise réalisé à titre individuel par le candidat et sa présentation orale devant un jury composé de deux professeurs et d'un professionnel de la spécialité. En cas d'absence de ce dernier, la commission pourra valablement statuer.

Le rapport d'activités :

Ce rapport d'activités d'une vingtaine de pages, complété d'annexes, ne dépassera pas trente pages. Il sera mis à disposition des membres du jury, selon les conditions fixées par les services rectoraux des examens et concours, huit jours avant la date de l'évaluation. Pour la présentation le candidat sera guidé pour utiliser les moyens de communication (ordinateur, vidéo projecteur ...) les mieux adaptés.

En l'absence de rapport d'activités, l'interrogation ne peut avoir lieu. Le jury informe le candidat que la note zéro est attribuée à l'épreuve. Si le dossier est incomplet, le candidat est interrogé et une note lui est attribuée.

Le rapport rédigé par le candidat est composé de deux parties :

- **1^{ère} partie A** :

L'entreprise et son environnement :

Cette partie traite succinctement les aspects liés à l'organisation et au fonctionnement de l'entreprise. Elle comporte deux à trois pages maximum.

- 2^{ème} partie B :

Les activités professionnelles exercées soit au cours de sa formation, soit au cours de son activité salariée ou indépendante.

➤ B1. Inventaire des situations professionnelles vécues en entreprise :

Le candidat présente succinctement l'ensemble des activités et des tâches professionnelles accomplies en entreprise :

(Moyens techniques mis en œuvre (matériaux, machines et matériels utilisés, dispositifs de sécurité, délais et temps de réalisation, méthodes de tracé utilisées))

➤ B2. Présentation détaillée de deux situations professionnelles différentes et significatives de la profession (fabrication et mise en œuvre sur chantier) organisées et animées par le candidat :

Dans cette partie, le candidat présente l'organisation et le déroulement de la réalisation des ouvrages, (fabrication et mise en œuvre sur chantier), auxquels il a participé au sein d'une équipe, au cours de sa dernière année de formation ou au cours de son activité salariée ou indépendante, et au cours duquel il a eu à animer partiellement ou totalement une partie des activités. Tout en s'appuyant sur les aspects techniques de la réalisation, le compte-rendu privilégiera les aspects suivants :

- organisationnel (organisation des postes de travail, gestion de l'espace, gestion des déchets...),
- gestion des moyens (planning de fabrication et de mise en œuvre, répartition des tâches, suivi et ajustement...),
- gestion de la sécurité (analyse des risques, application du P.P.S.P.S., consignes de sécurité...),
- gestion de la qualité (démarche de contrôle, mise en œuvre de procédures...),
- relationnel (communication avec les différents partenaires, gestion des interfaces avec les autres corps d'état, avec la coordination de chantier...),
- formatif (formation de personnel moins qualifié, démonstration de technique, de savoir-faire...),
- choix des techniques et procédés de fabrication et de mise en œuvre,
- choix des matériaux pour la fabrication d'ouvrage.

L'évaluation du rapport d'activités écrit sera notée sur 40 points. Celle de la partie orale et de l'entretien se fera sur 60 points. En l'absence de rapport d'activités, l'interrogation ne peut avoir lieu. La commission d'interrogation informe le candidat que la note zéro est attribuée à l'épreuve. Si le dossier est incomplet, le candidat est interrogé et une note lui est attribuée.

Pour la présentation, le candidat sera guidé pour utiliser les moyens de communication les plus adaptés.

Le dossier d'activités du candidat sera tenu à la disposition du jury et de l'autorité rectorale jusqu'à la session suivante. Le jury pourra éventuellement en exiger l'envoi avant délibération afin de le consulter. Dans ce cas, à la suite d'un examen approfondi, il formulera toutes remarques et observations qu'il jugera utiles et arrêtera la note.

Évaluation ponctuelle : Épreuve orale, d'une durée de 30 minutes

Ce rapport d'activités dont le volume, annexes comprises ne dépassera pas 30 pages, sera mis à disposition des membres de la commission d'interrogation, selon les conditions fixées par les services rectoraux des examens, huit jours avant la date de l'évaluation.

Contrôle en cours de formation : Épreuve orale, d'une durée de 30 minutes

L'évaluation s'effectue sur la base d'un contrôle en cours de formation à l'occasion **d'une situation d'évaluation** organisée au cours du dernier semestre de la formation pour les stagiaires de la formation continue et dans le cadre des activités habituelles de formation par l'équipe de formateurs chargée du domaine professionnel.

Le rapport d'activités d'une vingtaine de pages, complété d'annexes, ne dépassera pas trente pages, sera mis à disposition des membres de la commission d'interrogation huit jours avant la date de l'évaluation.

A l'issue de la situation d'évaluation, la commission d'interrogation fera une proposition de note qui sera transmise au jury de délibération d'examen.

À l'issue de l'exposé, au cours d'un entretien, le jury questionne le candidat sur :

- l'organisation et le fonctionnement de l'entreprise,
- l'organisation du travail, les solutions techniques et les activités de suivi de la réalisation d'un ouvrage (fabrication et mise en œuvre sur chantier) choisies par le candidat pour leur pertinence.

Contrôle en cours de formation

L'évaluation s'effectue sur la base d'un contrôle en cours de formation à l'occasion d'une situation d'évaluation organisée dans la deuxième partie de la formation pour les stagiaires de la formation continue et dans le cadre des activités habituelles de formation par l'équipe enseignante chargée du domaine professionnel.

Le déroulement de l'épreuve est identique à celui défini dans l'évaluation ponctuelle.

L'évaluation s'appuie sur un rapport d'activités en entreprise réalisé à titre individuel par le candidat et sa présentation orale devant un jury composé de deux formateurs et d'un professionnel de la spécialité. En cas d'absence de ce dernier, la commission pourra valablement statuer. Le candidat est prévenu par une information écrite, de la part de l'équipe pédagogique, de la période où se déroulera la situation d'évaluation.

À l'issue de la situation d'évaluation, dont le degré d'exigence est équivalent à celui requis dans le cadre de l'évaluation ponctuelle correspondante, l'équipe pédagogique de l'établissement de formation complètera, pour chaque candidat, la fiche d'évaluation du travail réalisé conclue par la proposition de note établie conjointement par l'équipe pédagogique et le(s) professionnel(s) associé(s).

Une fiche type d'évaluation du travail réalisé, rédigée et mise à jour par l'Inspection Générale de l'Éducation Nationale, est diffusée aux services rectoraux des examens et concours.

Cette fiche sera obligatoirement transmise au jury. Le dossier d'activités du candidat sera tenu à la disposition du jury et de l'autorité rectorale jusqu'à la session suivante. Le jury pourra éventuellement en exiger l'envoi avant délibération afin de le consulter. Dans ce cas, à la suite d'un examen approfondi, il formulera toutes remarques et observations qu'il jugera utiles et arrêtera la note.

ÉPREUVE E.2

RÉALISATION D'UN OUVRAGE

Coefficient : 8

SOUS-ÉPREUVE E 21

UNITÉ U.21

RÉALISATION DE TRACES PROFESSIONNELS

Coefficient : 3

1. CONTENU DE LA SOUS-ÉPREUVE

Cette sous-épreuve s'appuie sur une réalisation d'un ouvrage de la profession (cf. Tableau de référence des ouvrages réalisés annexe 1).

2. MODES D'ÉVALUATION

L'évaluation porte sur tout ou partie des compétences suivantes et des savoirs qui leur sont associés :

- C2.7 Réaliser les tracés professionnels complexes à l'aide des moyens numériques et traditionnels (calepins, gabarits ...)
- C5.3 Contrôler les gabarits

Les indicateurs d'évaluation correspondant aux compétences évaluées figurent dans la colonne "Critères d'évaluation" des tableaux décrivant les compétences (cf. annexe I : référentiel de certification).

Évaluation ponctuelle : Épreuve pratique d'une durée de 4 heures.

L'épreuve se déroule en deux parties consécutives d'égale importance :

- 1^{ère} partie : Tracés et stéréotomie à l'aide des outils traditionnels
- 2^{ème} partie : Tracés à l'aide de la DAO et ou CFAO....

L'épreuve se déroule obligatoirement en salle de construction.

Chaque candidat dispose d'un espace individuel de travail comprenant :

- une table pour la recherche à échelle réduite et les tracés de détails,
- une surface d'épure,
- les moyens informatiques et logiciels professionnels adaptés.

Contrôle en cours de formation

L'évaluation s'effectue sur la base d'un contrôle en cours de formation à l'occasion d'une situation d'évaluation organisée dans l'établissement dans la deuxième partie de la formation pour les stagiaires de la formation continue et dans le cadre des activités habituelles de formation par l'équipe enseignante chargée du domaine professionnel.

Le déroulement de l'épreuve est identique à celui défini dans l'évaluation ponctuelle.

La situation permet l'évaluation tant de savoir-faire que de savoirs technologiques associés. Un professionnel, au moins, y est associé. L'absence de ce(s) dernier(s) ne peut en aucun cas invalider le déroulement de l'épreuve. Les documents d'évaluation sont préparés par les formateurs de l'établissement.

À l'issue de cette situation d'évaluation, dont le degré d'exigence est équivalent à celui requis dans le cadre de l'évaluation ponctuelle correspondante, l'équipe pédagogique de l'établissement de formation constituera, pour chaque candidat, un dossier comprenant :

- l'ensemble des documents remis pour conduire le travail demandé pendant la situation d'évaluation,
- la description sommaire des moyens matériels mis à sa disposition,
- les productions graphiques produites par le candidat lors de l'évaluation,
- la fiche d'évaluation du travail réalisé conclue par la proposition de note établie conjointement par l'équipe pédagogique et le(s) professionnel(s) associé(s).

Une fiche type d'évaluation du travail réalisé, rédigée et mise à jour par l'Inspection Générale de l'Éducation Nationale, est diffusée aux services rectoraux des examens et concours.

Cette fiche sera obligatoirement transmise au jury. L'ensemble du dossier décrit ci-dessus, relatif à la situation d'évaluation sera tenu à la disposition du jury et de l'autorité rectorale jusqu'à la session suivante. Le jury pourra éventuellement en exiger l'envoi avant délibération afin de le consulter. Dans ce cas, à la suite d'un examen approfondi, il formulera toutes remarques et observations qu'il jugera utiles et arrêtera la note.

SOUS-ÉPREUVE E22

UNITÉ U.22

FABRICATION D'UN OUVRAGE

Coefficient : 5

1. CONTENU DE LA SOUS-ÉPREUVE

Cette sous-épreuve s'appuie sur la réalisation d'un ouvrage de la profession (cf. Tableau de référence des ouvrages réalisés annexe1).

Elle doit permettre d'évaluer les compétences du candidat liées aux activités de réalisation d'un ouvrage.

Le dossier support de l'évaluation est constitué de tout ou partie des documents mentionnés, pour chacune des compétences ciblées, à la colonne "conditions" du référentiel de certification (cf. annexe 1).

L'ouvrage ou la partie d'ouvrage à réaliser ainsi que les activités à mettre en œuvre sont extraits du référentiel d'activités professionnelles (annexe 1) et représentatifs des domaines des métiers de la pierre.

À partir du dossier, de ses savoir-faire et de ses connaissances personnelles concernant :

- Les relations forme/fonction dans les productions architecturales et ornementales
- La technologie de construction
- Les façonnages
- Les matériels de fabrication
- La maintenance des matériels
- La prévention et la connaissance des risques

Le candidat réalise tout ou partie d'un ouvrage en pierre massive et en pierre mince. Et pour cela, il doit :

- Analyser les documents liés à la réalisation
- Analyser des risques
- Débiter un bloc ou une tranche de pierre
- Tailler des éléments massifs
- Tailler des éléments complexes en pierre mince
- Réaliser des assemblages en pierres minces
- Contrôler la fabrication
- Gérer le tri, le stockage, la valorisation ou/et l'évacuation des déchets du site

2. MODES D'ÉVALUATION

L'évaluation porte sur tout ou partie des compétences suivantes et des savoirs qui leur sont associés :

- C2.4 Réaliser un relevé
- C3.1 Mettre en sécurité les postes de travail
- C3.2 Préparer les opérations de débit
- C3.3 Débiter un bloc ou une tranche de pierre
- C3.4 Tailler des éléments minces et massifs
- C3.5 Réaliser des assemblages et/ou collages en pierres minces
- C5.2 Contrôler la taille

Les indicateurs d'évaluation correspondant aux compétences évaluées figurent dans la colonne "Critères d'évaluation" des tableaux décrivant les compétences (cf. annexe I : référentiel de certification).

Évaluation ponctuelle : Épreuve pratique, d'une durée maximale de 20 heures

Le déroulé de l'épreuve comprend la lecture du dossier et la recherche des caractéristiques dimensionnelles et géométriques des éléments à réaliser.

Chaque candidat dispose d'un espace individuel de travail à l'atelier, De l'ensemble des moyens de réalisation individuels et/ou collectifs, nécessaires à cette réalisation.

Le dossier technique remis au candidat comporte l'ensemble des données nécessaires à la réalisation des éléments et notamment :

- les plans d'exécution et de détail des éléments à réaliser,
- La liste des matériaux et des consommables à utiliser,
- la liste des matériels, machines et outillages disponibles,
- les consignes, règles et normes de réalisation à respecter.

Contrôle en cours de formation

L'évaluation s'effectue sur la base d'un contrôle en cours de formation à l'occasion **d'une situation d'évaluation** organisée dans l'établissement dans la deuxième partie de la formation pour les stagiaires de la formation continue et dans le cadre des activités habituelles de formation par l'équipe enseignante chargée du domaine professionnel.

Le déroulement de l'épreuve est identique à celui défini dans l'évaluation ponctuelle.

La situation permet l'évaluation tant de savoir-faire que de savoirs technologiques associés. Un professionnel, au moins, y est associé. L'absence de ce dernier ne peut en aucun cas invalider le déroulement de l'épreuve. Les documents d'évaluation sont préparés par les formateurs de l'établissement.

À l'issue de cette situation d'évaluation, dont le degré d'exigence est équivalent à celui requis dans le cadre de l'évaluation ponctuelle correspondante, l'équipe pédagogique de l'établissement de formation constituera, pour chaque candidat, un dossier comprenant :

- l'ensemble des documents remis pour conduire le travail demandé pendant la situation d'évaluation,
- la description sommaire des moyens matériels mis à sa disposition,
- les productions graphiques produites par le candidat lors de l'évaluation,
- la fiche d'évaluation du travail réalisé conclue par la proposition de note établie conjointement par l'équipe pédagogique et le(s) professionnel(s) associé(s).

Une fiche type d'évaluation du travail réalisé, rédigée et mise à jour par l'Inspection Générale de l'Éducation Nationale, est diffusée aux services rectoraux des examens et concours.

Cette fiche sera obligatoirement transmise au jury. L'ensemble du dossier décrit ci-dessus, relatif à la situation d'évaluation sera tenu à la disposition du jury et de l'autorité rectorale jusqu'à la session suivante. Le jury pourra éventuellement en exiger l'envoi avant délibération afin de le consulter. Dans ce cas, à la suite d'un examen approfondi, il formulera toutes remarques et observations qu'il jugera utiles et arrêtera la note.

ÉPREUVE E.3

TRAVAUX SPÉCIFIQUES

Coefficient : 4

SOUS-ÉPREUVE E.31

UNITÉ U.31

PRÉPARATION ET FABRICATION D'UN OUVRAGE AVEC UNE MACHINE OUTIL

À COMMANDE NUMÉRIQUE (MOCN)

Coefficient : 2

1. CONTENU DE LA SOUS-ÉPREUVE

Cette sous-épreuve s'appuie sur une réalisation d'éléments simples de la profession et se déroulera en centre d'examen.

Elle doit permettre d'évaluer les compétences du candidat liées aux activités de mise en œuvre d'un processus d'usinage, l'aptitude de celui-ci à préparer et à conduire, en autonomie, la réalisation d'éléments simples.

La mise en œuvre se fera sur Machine Outil à Commande Numérique (MOCN) :

Pour cela, le candidat dispose :

- d'une configuration informatique associée à un logiciel de CAO et FAO ou CFAO ;
- du modèle numérique de l'élément ;
- de toutes les ressources technologiques numériques nécessaires pour choisir les outils et les conditions de coupe ;
- du dossier ressources de la MOCN ;
- Le dossier support de l'évaluation est constitué de tout ou partie des documents mentionnés, pour chacune des compétences ciblées, à la colonne "conditions" du référentiel de certification (cf. annexe 1).

Le candidat doit :

- Modifier le processus d'usinage (gamme générale fournie, totale ou partielle);
- Choisir et introduire les données du pilotage machine ;
- Préparer la machine ;
- Effectuer les usinages ;
- Valider la conformité de l'élément ;
- Respecter les règles de sécurité ;
- Réaliser la maintenance de 1^{er} niveau.

2. MODES D'ÉVALUATION

Les indicateurs d'évaluation correspondant aux compétences évaluées figurent dans la colonne "Critères d'évaluation" des tableaux décrivant les compétences (cf. annexe I : référentiel de certification).

L'évaluation porte sur les compétences suivantes et des savoirs qui leur sont associés :

- C3-6 Production des éléments simples avec un Centre d'Usinage Numérique (du process à la production) ;
- C5.4 Assurer la maintenance préventive des machines et outillages

Évaluation ponctuelle : Épreuve pratique, d'une durée de 4 heures.

Le déroulé de l'épreuve comprend la lecture du dossier et l'analyse de toutes les données nécessaires à la mise en production d'un élément simple.

Chaque candidat dispose d'un espace individuel de travail à l'atelier de l'ensemble des moyens de fabrication individuels, nécessaires à cette réalisation.

Le dossier technique remis au candidat comporte l'ensemble des données nécessaires à la fabrication des éléments et notamment :

- Les plans d'exécution et de détail des éléments à réaliser,
- La liste des matériaux et des consommables à utiliser,
- La liste des matériels, machines et outillages disponibles,
- Les consignes, règles et normes de réalisation à respecter.

Contrôle en cours de formation

L'évaluation s'effectue sur la base d'un contrôle en cours de formation à l'occasion **d'une situation d'évaluation** organisée par l'équipe de formateurs, chargée des enseignements technologiques et professionnels, et dans l'établissement au cours de la dernière année de formation ou dans la deuxième partie de la formation.

Pour les stagiaires de la formation continue, l'évaluation s'effectue dans le cadre des activités habituelles de formation organisée par l'équipe pédagogique chargée du domaine professionnel.

Le déroulement de l'épreuve est identique à celui défini dans l'évaluation ponctuelle.

Le candidat est informé du calendrier prévu pour le déroulement de la situation d'évaluation. La durée de la situation d'évaluation ne peut être inférieure à la durée de l'unité correspondante, passée sous la forme ponctuelle, ni excéder le double de celle-ci.

La situation permet l'évaluation tant de savoir-faire que de savoirs technologiques associés. Un professionnel, au moins, y est associé. L'absence de ce(s) dernier(s) ne peut en aucun cas invalider le déroulement de l'épreuve. Les documents d'évaluation sont préparés par les formateurs de l'établissement.

À l'issue de la situation d'évaluation, l'équipe pédagogique de l'établissement de formation constituera, pour chaque candidat, un dossier comprenant :

- l'ensemble des documents remis pour conduire le travail demandé pendant la situation d'évaluation,
- la description sommaire des moyens matériels mis à sa disposition,
- les productions graphiques, informatiques et le résultat de l'ouvrage produits par le candidat lors de l'évaluation,
- la fiche d'évaluation du travail réalisé conclue par la proposition de note établie conjointement par l'équipe pédagogique et le(s) professionnel(s) associé(s).

Une fiche type d'évaluation du travail réalisé, rédigée et mise à jour par l'Inspection Générale de l'Éducation Nationale, est diffusée aux services rectoraux des examens et concours.

Cette fiche sera obligatoirement transmise au jury. L'ensemble du dossier décrit ci-dessus, relatif à la situation d'évaluation sera tenu à la disposition du jury et de l'autorité rectorale jusqu'à la session suivante.

MISE EN ŒUVRE D'UN OUVRAGE

coefficient : 2

1. CONTENU DE LA SOUS-ÉPREUVE

Cette sous-épreuve doit permettre d'évaluer les compétences du candidat liées à la mise en œuvre d'ouvrages en pierre de taille mince et/ou massive. Elle se déroulera sur un site de pose préparé par le centre d'examen dans le cadre des épreuves ponctuelles. Les activités doivent permettre l'évaluation des compétences concernant :

- L'étalement
- La dépose de pierres
- La pose de pierres
- Les réparations de pierres
- La restauration et l'entretien d'ouvrages

À partir du dossier support fourni, le candidat mobilise ses compétences et ses connaissances pour :

- implanter et tracer l'ouvrage
- utiliser des matériels et outillages
- réceptionner, stocker et suivre les matériaux
- réaliser la pose d'éléments massifs et ou en pierres minces
- réaliser des réparations
- réaliser des travaux de finition
- valoriser, et/ou évacuer les déchets

Les indicateurs d'évaluation correspondant aux compétences évaluées figurent dans la colonne « Critères d'évaluation » des tableaux décrivant les compétences (cf. annexe I : référentiel de certification).

L'évaluation porte sur tout ou partie des compétences suivantes et des savoirs qui leur sont associés :

C4.1 : Réaliser l'installation de chantier

C4.2 : Monter, utiliser et adapter un échafaudage

C4.3 : Réaliser un étalement

C4.4 : Déposer des éléments et des appareillages massifs

C4.5 : Poser des éléments et des appareillages massifs

C4.6 : Poser un revêtement en pierres minces (collées, attachées et scellées)

C4.7 : Réaliser des réparations en utilisant les techniques appropriées

C4.8 : Effectuer l'entretien de tout ou partie d'un ouvrage

C5.1 : Réceptionner l'échafaudage

C5.5 : Participer à la réalisation des supports

C5.6 : Préparer la réception des travaux

2. MODES D'ÉVALUATION

Elle s'effectuera en partie pendant le déroulement de l'épreuve, en partie à son issue, et portera sur :

- La conformité de l'ouvrage et le respect des règles de sécurité en premier lieu ;
- L'organisation et la méthode de travail ;
- Le respect des prescriptions et contraintes ;
- Le respect de l'environnement ;
- Le respect des règles de mise en œuvre des matériaux,
- Le respect des règles de sécurité
- Le respect des règles d'utilisation des matériels et outillages.

Évaluation ponctuelle : 4 heures

Le support de l'épreuve est un dossier, ou un extrait de dossier technique, s'appuyant sur une situation professionnelle réelle, constitué des documents définissant l'ouvrage à réaliser et/ou mettre en œuvre, ainsi que des documents utilisés pour le suivi des travaux.

Le dossier technique remis au candidat comporte l'ensemble des données nécessaires à la mise en œuvre des éléments et notamment :

- dossier de définition de l'ouvrage ;
- plan d'exécution, de détails;
- calepin d'appareil,
- fiches techniques des produits et matériels ;
- fiches de travail ;
- calendrier des travaux.

Contrôle en Cours de Formation

L'évaluation s'effectue sur la base d'un contrôle en cours de formation, à l'occasion de deux situations complémentaires, d'égale importance, l'une en entreprise l'autre en centre de formation. Elles seront conjointement organisées par le tuteur et l'équipe de formateurs chargée des enseignements professionnels, au cours de la dernière année de formation ou dans la deuxième partie de la formation.

Pour les stagiaires de la formation continue les évaluations s'effectuent dans le cadre des activités habituelles. Le déroulement de l'épreuve est identique à celui défini dans l'évaluation ponctuelle.

Chaque situation prend pour support un dossier technique, constitué des documents définissant l'ouvrage à mettre en œuvre, ainsi que des documents utilisés pour le suivi des travaux. Les deux situations d'évaluation portent sur la mise en œuvre d'ouvrages.

À l'issue de la situation d'évaluation, l'équipe pédagogique de l'établissement de formation constituera, pour chaque candidat, un dossier comprenant :

- l'ensemble des documents remis pour conduire le travail demandé pendant la situation d'évaluation,
- la description sommaire des moyens matériels mis à sa disposition,
- les productions graphiques, informatiques et le résultat de l'ouvrage produits par le candidat lors de l'évaluation,
- la fiche d'évaluation du travail réalisé conclue par la proposition de note établie conjointement par l'équipe pédagogique et le(s) professionnel(s) associé(s).
- La fiche d'évaluation propose une note établie conjointement par l'équipe pédagogique et le tuteur.

La durée cumulée des situations d'évaluation ne peut être inférieure à la durée de l'unité correspondante passée sous la forme ponctuelle, ni excéder le double de celle-ci.

Le candidat est informé de la période prévue pour le déroulement des situations d'évaluation.

ÉTUDE MATHÉMATIQUE ET SCIENTIFIQUE

Coefficient : 2

1. FINALITÉ ET OBJECTIFS DE L'ÉPREUVE

Cette partie de l'épreuve a pour but de vérifier que le candidat est capable d'utiliser les outils mathématiques pour la réalisation d'ouvrages de son domaine d'activité.

Le candidat devra, notamment, être capable de résoudre algébriquement et/ou graphiquement des problèmes liés à la profession.

2. CONTENU DE L'ÉPREUVE

On se reportera au module 4 (3.3.2.) du référentiel de mathématique et au niveau 3 du référentiel de sciences physiques annexés à l'arrêté du 3 avril 1981 et fixant les domaines généraux communs à l'ensemble des brevets professionnels.

3. MODES D'ÉVALUATION

On prendra plus particulièrement en compte les connaissances du candidat, à la fois en arithmétique et en géométrie élémentaire, ainsi que son aptitude à raisonner, calculer, tracer et gérer des formules simples.

Cette évaluation sera effectuée en partenariat par un professeur de mathématiques/sciences et un professeur de technologie.

- Évaluation ponctuelle : Épreuve écrite, d'une durée de 2 heures, coefficient 2.
- Contrôle en cours de formation :

1) Objectifs

L'évaluation en mathématiques a pour objectifs :

- d'apprécier la solidité des connaissances des candidats et leur capacité à les mobiliser dans des situations liées à la profession ;
- de vérifier leur aptitude au raisonnement et leur capacité à analyser correctement un problème, à justifier les résultats obtenus et à apprécier leur portée ;
- d'apprécier leurs qualités dans le domaine de l'expression écrite et de l'exécution de tâches diverses (tracés graphiques, calculs à la main ou sur machine).

L'évaluation en sciences physiques a pour objectifs :

- d'apprécier la solidité des connaissances et des savoir-faire des candidats et leur capacité à les mobiliser dans des situations notamment expérimentales liées à la profession ; *
- de vérifier leur aptitude à utiliser du matériel scientifique pour la mise en œuvre d'un protocole expérimental dans le respect des règles de sécurité ;
- de s'assurer de leur aptitude au raisonnement et à l'analyse correcte d'un problème en rapport avec des activités professionnelles ;
- de vérifier leur capacité à rendre compte par oral ou par écrit des travaux réalisés.

2) Modalités

Le contrôle en cours de formation comporte quatre situations d'évaluation.

Deux situations d'évaluation, situées respectivement dans la seconde partie et en fin de formation, respectent les points suivants :

- a) Ces évaluations sont écrites ; chacune a une durée de deux heures et est notée sur vingt points.
- b) Les situations comportent des exercices de mathématiques et des exercices de sciences physiques recouvrant une part très large du contenu de l'unité. Le nombre de points affectés à chaque exercice est indiqué aux candidats pour qu'ils puissent gérer leurs travaux. Le total de points affectés aux exercices de mathématiques est de 10 et celui de sciences physiques est de 10.

Pour l'évaluation en mathématiques, lorsque les situations s'appuient sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les explications et indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.

c) Il convient d'éviter toute difficulté théorique et toute technicité excessive en mathématiques et en sciences physiques.

La longueur et l'ampleur du sujet doivent permettre à un candidat moyen de traiter le sujet et de le rédiger posément dans le temps imparti.

d) Les deux points suivants doivent être indiqués aux candidats :

- La clarté des raisonnements et la qualité de la rédaction interviendront dans l'appréciation de la qualité des travaux ;

- L'utilisation des calculatrices pendant chaque situation d'évaluation est autorisée en mathématiques et en sciences physiques dans les conditions définies par la réglementation en vigueur.

- Une situation d'évaluation notée sur dix points ne concerne que les mathématiques. Elle consiste en la réalisation écrite (individuelle ou en groupe restreint) et la présentation orale (individuelle) d'un dossier comportant la mise en œuvre de savoir-faire mathématiques en liaison directe avec la spécialité de chaque brevet professionnel. Ce dossier peut prendre appui sur le travail effectué au cours des périodes de formation en milieu professionnel. Au cours de l'oral dont la durée maximale est de vingt minutes, le candidat sera amené à répondre à des questions en liaison directe avec le contenu mathématique du dossier.

- Une situation d'évaluation notée sur dix points ne concerne que les sciences physiques. Elle prend pour support une activité expérimentale ; sa durée est de une heure ; elle est mise en place dans la seconde partie de la formation.

Le candidat est évalué à partir d'une ou de plusieurs expériences dont la nature est en rapport avec le contenu de l'unité.

L'évaluation porte nécessairement sur les savoir-faire expérimentaux du candidat observés durant les manipulations qu'il réalise et suivant la nature du sujet sur la valeur des mesures.

Lors de l'évaluation, il est demandé au candidat :

- d'utiliser correctement le matériel mis à sa disposition
- de mettre en œuvre un protocole expérimental,
- de rendre compte par écrit des résultats des travaux réalisés.

En pratique, le candidat porte sur une fiche qu'il complète en cours de manipulation, les résultats de ses observations, de ses mesures et, le cas échéant, de leur exploitation. L'évaluateur élabore un guide d'observation qui lui permet d'évaluer les savoir-faire expérimentaux du candidat lors des manipulations.

Sur les dix points attribués à l'évaluation, sept points au moins concernent les savoir-faire expérimentaux et la valeur des mesures.

La note finale sur vingt proposée au jury pour l'unité « étude mathématique et scientifique » est obtenue en divisant par trois le total des notes relatives aux quatre évaluations et en arrondissant le résultat obtenu au demi-point.

1. FINALITÉ ET OBJECTIFS DE L'ÉPREUVE

L'épreuve vise à évaluer les acquis du candidat par rapport aux capacités et compétences des référentiels de "français" et de "monde actuel".

2. CONTENU DE L'ÉPREUVE

Pour ce qui concerne la définition et le contenu de cette épreuve, il convient de se reporter aux annexes I et II de la note de service n° 93-080 du 19 janvier 1993 (BO n° 5 du 4 février 1993).

3. MODES D'ÉVALUATION**Évaluation ponctuelle**

Épreuve écrite, d'une durée de 3 heures, coefficient 3.

A partir d'un dossier constitué de plusieurs documents (textes, images, graphiques, cartes, tableaux de données numériques) et traitant d'un sujet d'actualité, le candidat répondra à des questions de façon rédigée ou analytique et élaborera graphiques, cartes, croquis ou tableaux de données numériques. Il sera évalué à parts sensiblement égales sur les compétences d'expression française et de monde actuel ; le barème indiqué précise cette répartition.

Le dossier proposé n'excèdera pas six pages dactylographiées. Une des questions doit obligatoirement permettre une évaluation spécifique de l'expression écrite : développement rédigé avec introduction et conclusion, résumé, lettre, etc.

Contrôle en cours de formation

Le contrôle en cours de formation est constitué de trois situations d'évaluation portant sur des sujets différents, une relative à l'évaluation de l'expression orale et deux relatives à l'évaluation de l'expression écrite :

- l'évaluation orale et une des deux évaluations écrites s'appuient sur un ensemble organisé de documents (textes, graphiques, cartes, images...) portant sur un sujet lié à la vie contemporaine, à l'économie, à la société et à la profession.
- la deuxième évaluation écrite s'appuie sur un document unique.

1) Évaluation de l'expression orale (Coef. 1 – durée 20 min maxi)

La situation d'évaluation consiste en :

- une présentation au professeur et aux auditeurs de documents choisis par le candidat et réunis dans un dossier qui n'excède pas cinq pages et qui ne comporte aucun commentaire rédigé par ce dernier,
- une justification argumentée du choix des documents et de la problématique retenue,
- un échange avec l'auditoire.

2) Évaluation de l'expression écrite (Coef. 1 – durée 2h30 maxi)

À partir d'un ensemble documentaire réuni par le formateur et qui n'excède pas trois pages, le candidat répond à des questions portant sur la compréhension des textes et documents et sur leur mise en relation. Il rédige, à partir d'une consigne explicite, une synthèse de 15 à 20 lignes.

3) Évaluation de l'expression écrite (Coef. 1 – durée 2h maxi)

A partir d'un support unique, choisi par le formateur (textes ou image ou données statistiques...), le candidat propose une interprétation du document et développe son opinion sur le sujet traité.

LANGUE VIVANTE

Coefficient : 1

1. FINALITÉ ET OBJECTIFS DE L'ÉPREUVE

L'épreuve a pour but d'évaluer l'aptitude du candidat à communiquer en anglais des informations et des données techniques dans un contexte professionnel du domaine des métiers de la pierre.

2. CONTENU DE L'ÉPREUVE

Sur la base d'une fiche de synthèse réalisée en anglais (2 pages maximum), et prenant appui sur l'analyse d'une activité significative relative à une situation professionnelle réalisée par le candidat en entreprise et présentée lors de la sous-épreuve E.13, le candidat sera amené à présenter en anglais, un des items suivant :

- ouvrages fabriqués, situations de chantier effectuées, matériaux utilisés...,
- moyens techniques mis en œuvre (machines et matériels utilisés, dispositifs de sécurité...),
- méthodes utilisées (de méthodes de tracé, de fabrication, de mise en œuvre...).

3. MODES D'ÉVALUATION

Contrôle en cours de formation : orale – durée 10 minutes.

Cette épreuve orale prend la forme d'un exposé et d'un entretien oral de 10 min (5 min de présentation - 5 min d'entretien).

L'évaluation sera effectuée conjointement par un professeur d'anglais et un professeur du domaine professionnel, et portera sur :

- l'aptitude à s'exprimer en anglais,
- la justesse de la description technique d'un des trois items précités.

L'évaluation s'effectue à l'occasion d'une situation d'évaluation, organisée au cours du deuxième semestre de la dernière année de formation en établissement de formation.

L'inspecteur de l'éducation nationale d'anglais veille au bon déroulement des évaluations organisées sous la responsabilité du chef d'établissement.

Évaluation ponctuelle : orale – durée 10 minutes.

Cette épreuve orale prend la forme d'un exposé et d'un entretien oral de 10 min (5 min de présentation - 5 min d'entretien).

L'évaluation sera effectuée conjointement par un professeur d'anglais et un professeur du domaine professionnel, et portera sur :

- l'aptitude à s'exprimer en anglais,
- la justesse de la description technique d'un des trois items précités.

L'inspecteur de l'éducation nationale d'anglais veille au bon déroulement des évaluations organisées sous la responsabilité du chef d'établissement.

TABLEAU DE CORRESPONDANCE ENTRE ÉPREUVES OU UNITÉS

Brevet Professionnel « Métiers de la pierre » Arrêté du 21 octobre 1999 Dernière session d'examen : 2016		Spécialité « Métiers de la pierre » de Brevet Professionnel défini par l'arrêté du 24 juin 2015 1^{ère} session d'examen : 2017	
<i>Épreuves</i>	<i>Unités</i>	<i>Épreuves</i>	<i>Unités</i>
Sous Épreuve E1 : Étude, préparation et suivi d'un ouvrage	U10	Sous-Épreuve E11 : Étude et préparation d'un ouvrage	U11
		Sous-Épreuve E12 : Réalisation d'un projet esthétique et architectural	U12
		Sous-Épreuve E13 : Suivi et réalisation d'ouvrages en entreprise	U13
Épreuve E2 : Implantation, réalisation et contrôle	U20	Sous-Épreuve E 22 : Fabrication d'un ouvrage	U22
Épreuve E3 : Travaux spécifiques : Rénovation et stéréotomie	U30	Sous-Épreuve E 21 : Réalisation de tracés professionnels	U21
Épreuve E4 : Mathématiques	U40	Épreuve E4 : Étude mathématique et scientifique	U40
Épreuve E 5 : Expression Française et Ouverture sur le Monde	U50	Épreuve E 5 : Expression Française et Ouverture sur le Monde	U50